

UNIVERSITE DE DAKAR

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES

ANNEE 1981

N° 10

**LE CADRE ET LES BASES, L'EVOLUTION ET
LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ELEVAGE
EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO**

THESE

présentée et soutenue publiquement le 15 juin 1981
devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire
(DIPLOME D'ETAT)

par

Alphonse BATALOU MBETANI
né le 6 août 1952 à Pointe-Noire (R. P. CONGO)

**Président du Jury : M. François DIENG, Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Dakar**

**Rapporteur : M. Ahmadou Lamine NDIAYE, Professeur à l'E.I.S.M.V.-
Dakar**

**Membres : M. Alassane SERE, Maître de Conférences à l'E.I.S.M.V.
M. René N'DOYE, Maître de Conférences à la Faculté de
Médecine et de Pharmacie
M. Guy MAYNART, Maître-Assistant à la Faculté de Mé-
decine et de Pharmacie.**

A

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRE DE DAKAR

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE

1980-1981

1.- PERSONNEL A PLEIN TEMPS

1- PHARMACIE - TOXICOLOGIE

N----- Professeur
Francois Adébayo ABIOLA----- Assistant

2.- PHYSIQUE MEDICALE - CHIMIE BIOLOGIQUE

N----- Professeur
Germain SAMADOGO Assistant

3.- ANATOMIE - HISTOLOGIE - EMBRYOLOGIE

N----- Professeur
Charles Kondi ACBA----- Maître-Assistant
Jean GUILLON----- V.S.N.
Boubé HANBALLI----- Moniteur
Latifou SIDI----- Moniteur

4.- PHYSIOLOGIE - PHARMACODYNAMIE - THERAPEUTIQUE

Alassane SERE----- Maître de Conférences
Assane MOUSSA----- Moniteur

5.- PARASITOLOGIE - MALADIES PARASITAIRES - ZOOLOGIE

N----- Professeur
Joseph VERCROYSSSE----- Assistant
Marc Napoléon ASSOGBA----- Assistant
Elie LADIKPO----- Moniteur

6.- HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES D'ORIGINE ANIMALE

N----- Professeur
Malang SEYDI----- Maître-Assistant
Peter SCHANDEVYI----- Assistant
Mamady KONTE----- Moniteur

.../...

7.- MEDECINE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE -CLINIQUE AMBULANTE

N----- Professeur
 Roger PARENT----- Assistant
 Théodore ALOGNINOUMA----- Assistant

8.- REPRODUCTION ET CHIRURGIE

N----- Professeur
 Papa El Hassan DIOP----- Maître-Assistant
 Yves LE RESTE----- V.S.N.

9.- MICROBIOLOGIE-PATHOLOGIE GENERALE-MALADIES
 CONTAGIEUSES ET LEGISLATION SANITAIRE

N----- Professeur
 Justin Ayayi AKAKPO----- Maître-Assistant
 Jacques FUMOUX----- Assistant
 Pierre BORNAREL----- Assistant de Recherche

10.- ZOOTECHE-ALIMENTATION-DROIT-ECONOMIE

Ahmadou Lamine NDIAYE ----- Professeur
 Malick FAYE----- Moniteur

II.-PERSONNEL VACATAIRE

=====

BIOPHYSIQUE

René NDOYE : Maître de Conférences
 Faculté de Médecine et de Pharmacie
 Université de Dakar

Alain LECORTE : Chef de travaux
 Faculté de Médecine et de Pharmacie
 Université de Dakar

PHARMACIE-TOXICOLOGIE

Oumar SYLLA : Professeur
 Faculté de Médecine et de Pharmacie
 Université de Dakar

Mamadou BADIANE : Docteur en Pharmacie

.../...

Mounirou CISS : Maître-Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université de Dakar

Déissé DIABIRA : Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université de Dakar

BIOCHIMIE PHARMACEUTIQUE

Mme Elisabeth DUTRUGE : Maître-Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université de Dakar

AGRONOMIE

Simon BARRETO : Maître de Recherches - O.P.S.T.O.M.

BIOCLIMATOLOGIE

Cheikh BA : Maître-Assistant
Faculté de Lettres
Université de Dakar

BOTANIQUE

G / MAYNART : Maître-Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université de Dakar

DROIT et ECONOMIE RURALE

Mamadou NIANG : Chercheur à l'I.F.A.N.
Université de Dakar

ECONOMIE GENERALE

Oumar BENTE : Assistant
Faculté des Sciences Juridiques
et Economiques de Dakar

.../...

III.- PERSONNEL EN MISSION (Prévu pour 1980-1981)ANATOMIE PATHOLOGIQUE GENERALE

Michel MORIN : Professeur
Faculté de Médecine Vétérinaire
Saint-Hyacinthe - QUEBEC

ANATOMIE PATHOLOGIQUE SPECIALE

Ernest TEUSCHER : Professeur
Faculté de Médecine Vétérinaire
Saint Hyacinthe - QUEBEC

BIOCHIMIE VETERINAIRE

Jean Pierre BRAUN : Professeur
E.N.V. TOULOUSE

CHIRURGIE

André CAZIEUX : Professeur
E.N.V. TOULOUSE

PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION-OBSTETRIQUE

Jean FERNEY : Professeur
E.N.V. TOULOUSE

PATHOLOGIE DES EQUIDES

Jean Louis POUCHELON : Maître de Conférences
E.N.V. ALFORT

PATHOLOGIE BOVINE

Jean LEGGANET : Professeur
E.N.V. NANTES

PATHOLOGIE GENERALE

Jean OUDAR : Professeur
E.N.V. LYON

E

JE DEDIE CE TRAVAIL

A TOI MA MERE

Toi qui as été pour tes enfants une vertu de courage et d'amour.
Tu t'es dépensée sans compter pour nous élever.

Trouve ici le témoignage de ma reconnaissance et de mon amour
filials sincères.

A MON PERE,

Tu as su très tôt guider nos pas vers la réussite. Le ciel t'a privé
des fruits de ton oeuvre.

Repose en paix.

A MES FRERES ET SOEURS,

Pour l'amour qui nous unit. Ce travail est le fruit de votre patience.

A MON EPOUSE THERESE,

Pour les moments difficiles que nous avons partagés ensemble.

Tu as été mon grand support moral.

A MES NEVEUX ET NIECES,

En espérant que vous ferez mieux que votre oncle.

A MA FAMILLE ET MA BELLE FAMILLE

Votre patience nous a aidé à atteindre ce but.

A MON COUSIN MOUAKA NESTOR ET FAMILLE,

Pour votre hospitalité, votre aide morale et matérielle. Ce travail
a été réalisé grâce à vous.

Soyez rassurés de ma profonde reconnaissance.

.../...

F

AUX FAMILLES MASSIHINA et MOUKILA,

Pour votre parfaite et sincère collaboration.

Soyez rassurés de ma profonde sympathie.

A MON TUTEUR SATALAS DANIEL .

Je ferai tout pour ton retablissement.

A MON AMI MASSAMBA DANIEL,

En espérant qu'il te servira de soutien et d'encouragement.

AU COUPLE AMI GATHSE

En souvenir de notre parfaite collaboration.

AU COUPLE AMI OLEA,

Pour votre disponibilité sans cesse renouvelée.

A TONTON KOMONO,

Pour ton sincère et franc soutien.

A mes amis CODJIA, LOKOSSOU, OUSMANE

En souvenir des nuits blanches à la FAC

A toute la promotion ZIMBABWE

A mes compatriotes BILOMBO, MAKANGA, ATANDA HENCKOLLAS,
NZASSI IBOUANGA, MAFOUNDI.

A tonton LOULANDA et famille, pour votre grande sym-
thie à mon égard.

A toute la colonie Congolaise du SENEGAL, en particulier
les Etudiants.

A la famille QUEPRAORO : Profonde admiration.

Au Docteur LUZAYAMO MATA. Plus que de l'amitié, la fra-
ternité nous unit.

A MON PAYS ET A MON PEUPLE Sachez que votre avenir
est radieux.

G

A NOTRE MAITRE, le Docteur Malang SEYDI

Vous avez su nous guider et nous encourager dans la rédaction de cette thèse, Veuillez trouver ici le témoignage de toute notre reconnaissance et de notre gratitude.

A NOTRE RAPPORTEUR, Monsieur le Professeur

Ahmadou Lamine NDIAYE

Vous avez accepté de présenter ce travail, veuillez y trouver le témoignage de notre profonde admiration et de notre reconnaissance.

A NOS JUGES :

- Monsieur le Professeur François DIENG

Vous avez accepté de présider le jury de cette thèse, veuillez trouver ici les hommages respectueux et reconnaissants.

- Monsieur le Maître de Conférences Alassane SERE

Vous avez accepté de faire partie de notre jury,
Hommages respectueux et reconnaissants.

- Monsieur le Maître de Conférences René NDOYE

Malgré vos multiples occupations, vous avez accepté de faire partie de notre jury,

Hommages respectueux et reconnaissants

- Monsieur le Maître -Assistant Guy MAYNART

En acceptant de faire partie de notre jury, vous nous avez fait un grand honneur.

Hommages respectueux et reconnaissants.

.../...

H

" Par délibération, la Faculté et l'Ecole ont arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur apporter ni approbation ni improbation."

I N T R O D U C T I O N

I N T R O D U C T I O N

L'élevage dans la plupart des pays africains et singulièrement ceux du Sahel fait l'objet de vives préoccupations car il constitue une ressource importante, voire essentielle pour ces pays. C'est ce qui explique le grand intérêt qu'ils accordent aux travaux scientifiques pouvant améliorer les possibilités d'élevage et à la formation des cadres aptes à répondre à leurs besoins.

L'élevage de la République Populaire du Congo quant à lui n'a été que très peu étudié, de sorte qu'il est difficile de se faire une idée sur ce qui se fait dans ce pays. La rareté des informations fait que très souvent on a l'impression que rien n'existe dans ce pays. En outre, sa situation en pleine forêt équatoriale fait penser qu'il n'existe pas de possibilités pastorales, comparativement aux vastes savanes sahéliennes.

Ce jugement paraît a priori raisonnable, ne serait-ce qu'à cause de l'idée que l'on se fait du couvert végétal de ce pays (forêts impénétrables), de son climat (chaud et humide), de sa faune sauvage (animaux féroces, serpents venimeux, insectes nuisibles), etc...

Ce sentiment de fatalité anime également bon nombre de Congolais qui l'acceptent. D'où les résultats de la situation actuelle que nous présentons.

En effet, en choisissant ce sujet, nous avons voulu faire connaître la réalité de la situation actuelle de l'élevage et les possibilités pastorales de ce pays.

C'est ainsi que nous avons scindé ce travail en 3 grandes parties. Dans la première partie, nous ferons une rapide présentation du Congo et de ses populations avant d'étudier le cadre et les bases de l'élevage. Dans la deuxième partie nous examinerons l'évolution actuelle de l'élevage. Enfin la troisième partie sera réservée à quelques suggestions concernant la politique pastorale du Congo.

PREMIERE PARTIE :
LE CADRE ET LES BASES
DE L'ELEVAGE AU CONGO

PREMIERE PARTIE : LE CADRE ET LES BASES DE L'ELEVAGE

GENERALITES : LE CONGO

I Aperçu historique sur le mode de vie primitif des Congolais

Les Bantous qui peuplent le Congo d'aujourd'hui seraient les descendants d'un noyau Protobantou venu des régions Nord du NIGERIA. Les causes de leurs migrations vers le Sud du continent ne sont pas claires. Deux hypothèses sont posées par les historiens : l'assèchement définitif du SAMARA et la surpopulation de la région.

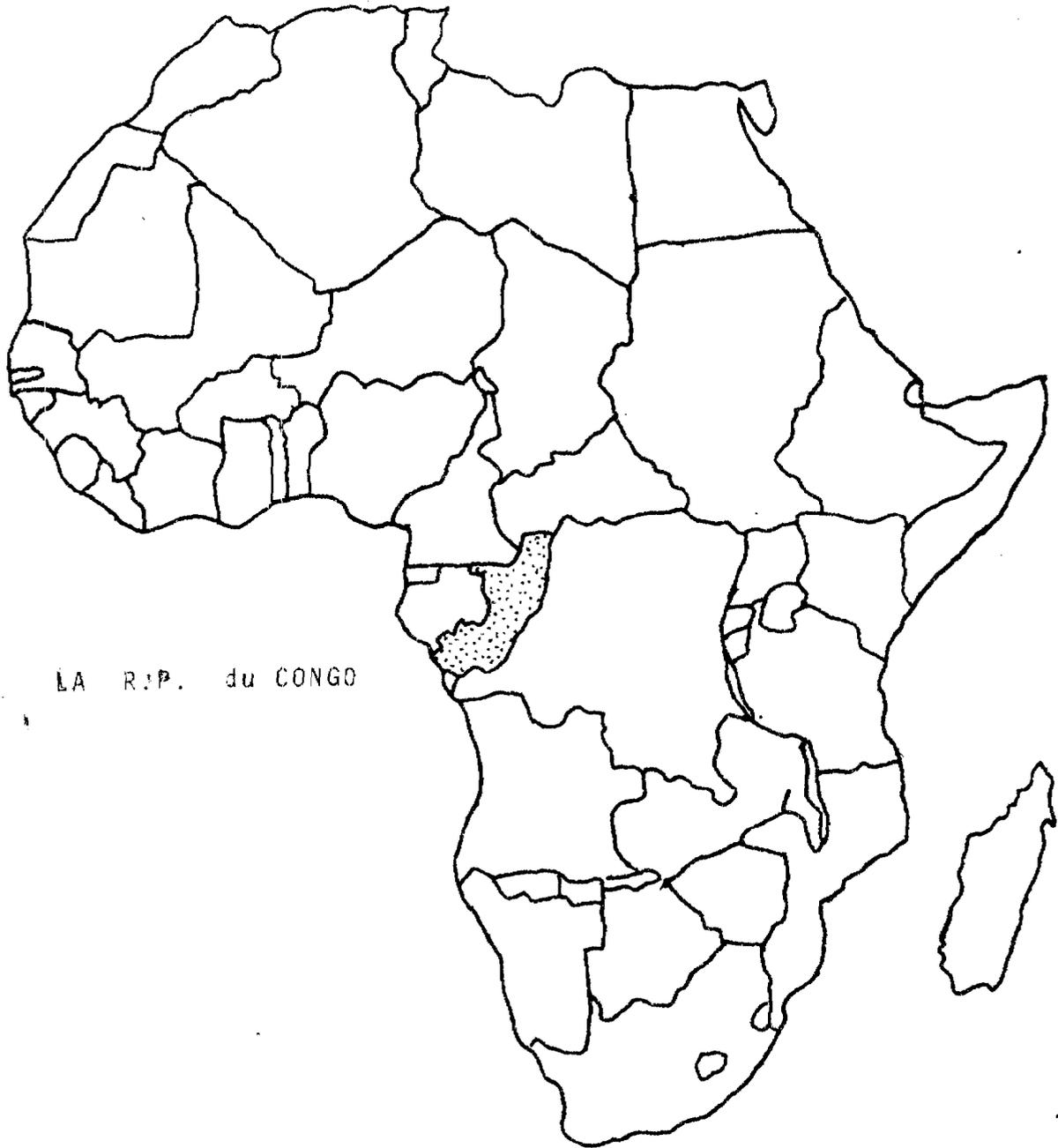
Quoi qu'il en soit ces populations installées dans les forêts et les savanes congolaises depuis plusieurs siècles (20) avaient adopté comme mode de subsistance la pêche, la chasse et l'agriculture. Ces activités se sont poursuivies jusqu'à nos jours. Toutes les populations congolaises pratiquent la chasse et la pêche sur une plus ou moins grande échelle, mais aucune n'en tire la totalité de ses moyens d'existence.

Mais si la pêche et la chasse ont considérablement perdu leur ampleur, sauf pour quelques populations des grandes forêts du Nord et celles riveraines du fleuve Congo et de ses affluents, l'agriculture demeure la première des activités de subsistance.

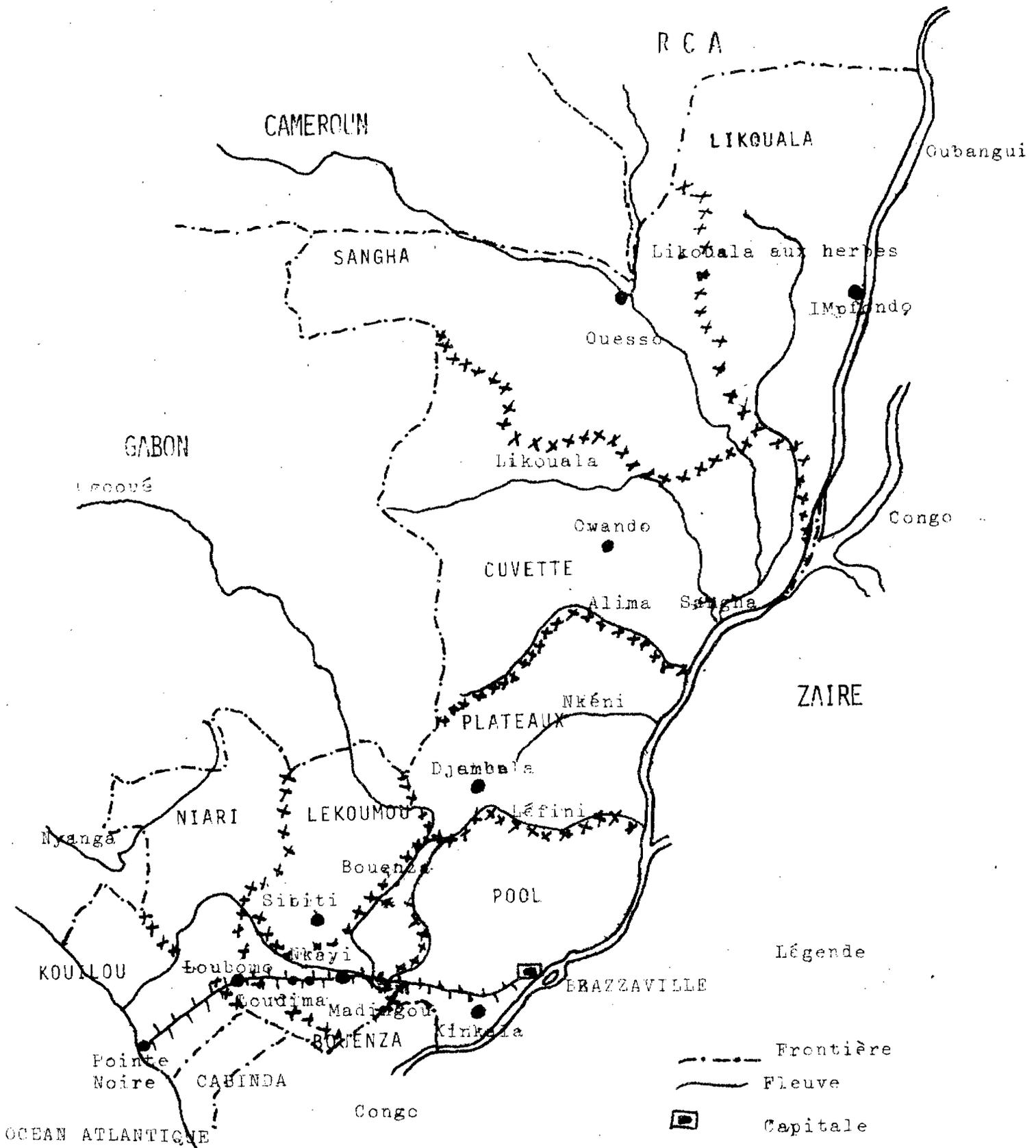
S'il est vrai que l'agriculture et l'élevage ont une origine néolithique parallèle et que leur diffusion a commencé dès le Ve millénaire à partir de l'Egypte (20), il n'en demeure pas moins que le second a vu son expansion très nettement ralentie aux approches de la grande forêt équatoriale: chevaux et bovins n'ont pu la pénétrer. De sorte que les Congolais ne possèdent pratiquement qu'un cheptel réduit composé de chèvres, de moutons, de porcs et de volailles.

.../...

Carte n°1 La République Populaire du Congo en Afrique



LA R.P. du CONGO



Légende

- Frontière
- Fleuve
- ▣ Capitale
- Chef-lieu de région
- +—+ chemin de fer

Echelle 0 100 200 km

Comme dans beaucoup de pays africains, les produits de l'élevage ne sont pas destinés à la consommation alimentaire, mais considérés comme un capital, insigne de richesse et de notabilité. Aussi sont-ils réservés pour certains échanges (dot, divorces) ou pour être sacrifiés lors des cérémonies solennelles.

II Aperçu Géographique

II -1 Les Aspects physiques

La République populaire du Congo, pays d'Afrique Centrale couvre une superficie de 342.000 Km². Le pays s'étire sur 1.200 Km de part et d'autre de l'Equateur, entre les parallèles 3°40' de latitude Nord et 5° de latitude Sud et entre les méridiens 11°10' et 18°40' de longitude Est. Il s'allonge sur la rive droite du fleuve Congo et son affluent l'Oubangui. Il s'ouvre à l'Ouest sur l'Océan Atlantique par une façade maritime de 180 km de long. A l'Est le long du fleuve Congo et au Sud il fait frontière avec le ZAIRE et l'enclave angolaise du CABINDA. Le GABON constitue sa limite Ouest. Le Nord et le Nord Est sont respectivement représentés par la République Unie du Cameroun et la République Centrafricaine.

Le pays est une succession de variétés de reliefs : hauts plateaux, collines, vallées et plaines encaissées.

Du fait de sa situation à cheval sur l'Equateur, le Congo présente des aspects climatiques peu variés, dans l'ensemble chauds et humides. Les températures sont généralement constantes et peu élevées, 23 à 24°C.

Les précipitations sont en moyenne comprises entre 1300 et 1600 mm de pluie par an et se répartissent sur 8 à 10 mois; ce

.../...

qui rend la végétation constamment verdoyante. Celle-ci à 2 aspects : la forêt sur 55p 100 de la superficie du pays et la savane pure ou boisée sur 35p 100 .

Les sols constamment arrosés sont dans l'ensemble hydromorphes surtout dans la partie Nord du pays. Le centre est dominé par des sols sableux et le Sud par des sols ferrallitiques.

Deux bassins composent l'hydrographie du Congo : le bassin du fleuve Congo (700 km) prolongé par l'Oubangui et celui du Kouilou-Niari (850 km). Ces deux bassins collectent la majeure partie des grands cours d'eau du pays.

II -2 Les Principales richesses du pays.

(sources : (30))

- Les cultures industrielles d'exportation

<u>Produits</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Années</u>
cacao	2.772	78-79
café	4.892	78-79
Huile de palme	1.729	78-79
Paddy	2.000	77-78
Arachides coques	1.400	78-79
Sucre brut	5.700	78-79

- Productions forestières : Le Bois

Grumes 470.000 m3 en 1979

- Productions minières

<u>Produits</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Années</u>
Pétrole	2.700.000	1979
Cuivre	2.000	1975

.../...

Plomb Zinc	13.000	1975
Or	12kg	1975

II-3 La Population et les principales activités rurales

Selon les résultats du dernier recensement effectué en février 1974, la population totale du Congo est de 1.331.000 habitants (61,3 p 100 rurale et 38,7p 100 urbaine). Le taux de natalité étant en moyenne de ^{45p100} et celui de mortalité à 22 -23 ^{p100} le taux d'accroissement annuel est donc de 2,4p100 (3,3 ^{p100} urbain et 1,5 ^{p100} rural). Ce qui correspond à une densité de 3,8 habitants au Km².

Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. ^{75p100} vivent dans le Sud et des grandes villes contre ^{24p100} dans le Nord,

La principale activité du monde rural reste dominée par l'agriculture fortement diversifiée. Cependant avec 8.200.000 ha estimés cultivables, soit environ ^{25p100} de la superficie du pays et seulement 200.000 ha environ cultivés annuellement, l'agriculture occupe peu d'espace.

Par ailleurs les résultats de l'enquête de 1972-1973 sur les activités rurales montrent que 360.000 personnes, les actifs de l'agriculture (220.000 femmes, 140.000 hommes) nourrissaient dans le cadre traditionnel 750.000 habitants sur 1.300.000 habitants. Nous estimons à l'heure actuelle que ces chiffres ont fortement changé en raison de l'importance de l'exode rural, donc de l'appauvrissement du monde de l'agriculture. C'est dire que l'agriculture bien que très peu développée, occupe une place de choix en tant que secteur d'activité économique, aussi bien dans

.../...

les villages que dans les centres urbains secondaires et même dans les villes.

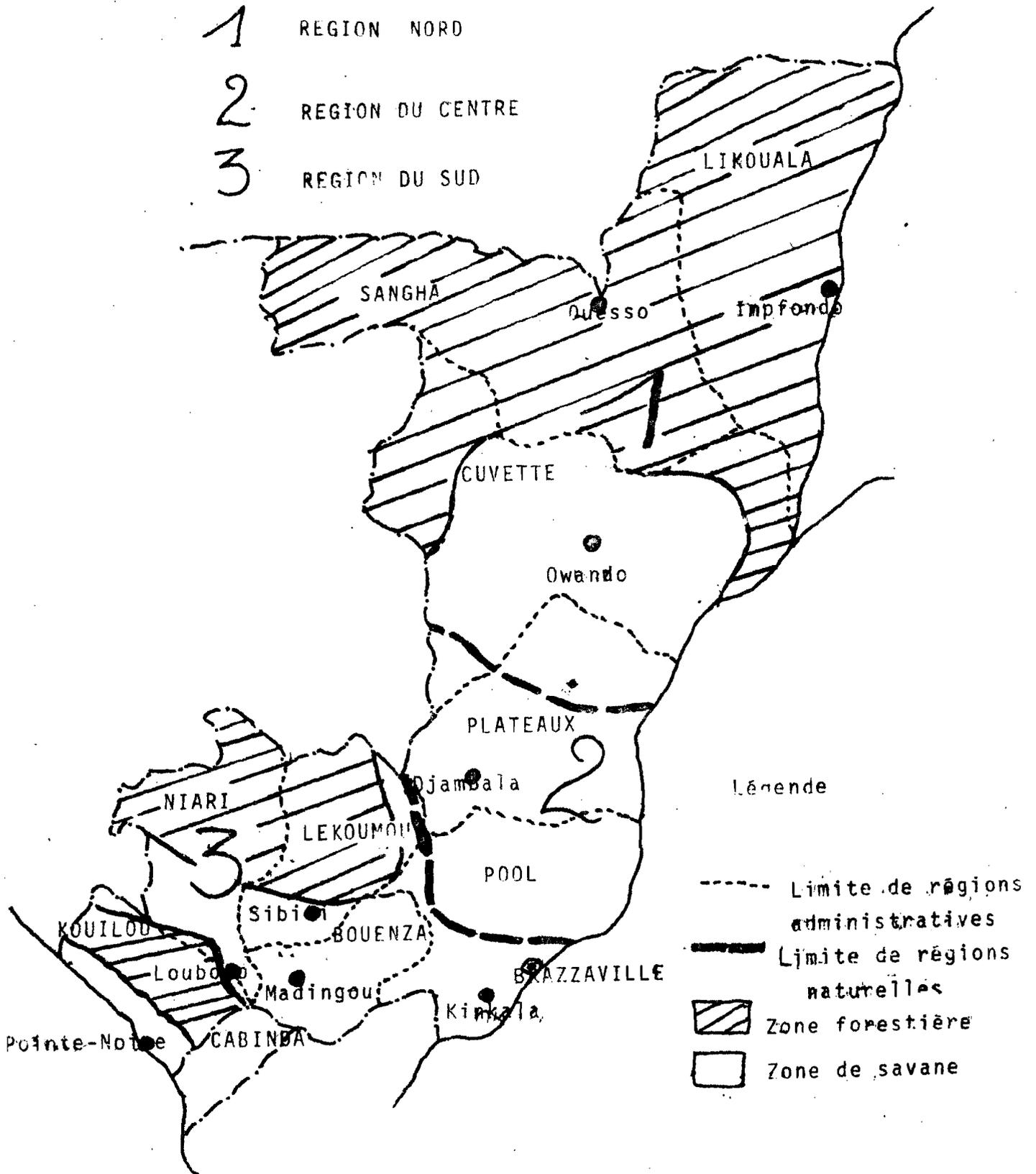
Quant à l'élevage il n'occupe qu'une place marginale dans le monde rural. Sa place en tant que secteur d'activité économique est très minime. En 1967, moment le plus prospère de l'élevage à cause de l'importance du secteur privé, il n'apportait que 8p100 dans le PIB (32). Cette part a dû considérablement diminuer ces dernières années, le secteur privé ayant presque cessé et la production nationale très faible. En 1978 l'agriculture et l'élevage ne représentaient que 15p100 du P.N.P. (30).

En somme on peut dire que l'un des problèmes les plus aigus du Congo est la faiblesse du secteur rural qui se traduit aussi par l'excès d'urbanisation. Le taux d'urbanisation du Congo est parmi les plus élevés d'Afrique. Déjà vers 1963-1965 le Congo venait en tête des pays francophones avec ^{28p100} des populations urbaines (31). Le deuxième grand fléau du Congo est le grand développement du secteur tertiaire, ce qui se traduit par le désintéressement aux activités rurales productives que sont l'agriculture et l'élevage.

L'approvisionnement en viande du pays souffre de cette situation. Il en résulte un accroissement très rapide de la demande qui ne peut être satisfaite que par des importations croissantes.

.../...

- 1 REGION NORD
- 2 REGION DU CENTRE
- 3 REGION DU SUD



CHAPITRE I

LES GRANDES REGIONS NATURELLES

L'étude de la géographie physique du Congo permet de subdiviser ce pays en 3 grandes régions naturelles : le Nord, le Centre et le Sud, chacune ayant des paramètres géographiques assez caractéristiques (climat, végétation, sol).

Dans ce qui suit nous allons présenter ces régions en insistant sur celles qui revêtent un intérêt pastoral remarquable.

Dans toute étude d'un projet d'élevage, les facteurs climat, végétation, sol, eau sont déterminants. Ainsi nous situerons d'abord ces paramètres dans notre environnement avant d'y voir l'exploitation des animaux.

A- Le Nord

Cette partie ne présente que peu d'intérêt actuellement pour l'élevage. Du point de vue administratif nous y incluons les régions de la LIKOUALA, la SANGHA et la CUVETTE Nord. Sa limite Sud se trouve donc située au confluent de l'Alima avec le fleuve Congo.

Toute cette partie est en majorité forestière et inonnable sur presque toute l'année. Ce qui fait qu'elle est peu peuplée.

Le climat, selon la classification de Léon FACY⁽¹⁾, est de type guinéen forestier. C'est le type de climat équatorial classique caractérisé par une température pas très élevée, mais constante, à 26°C avec de faibles écarts diurnes (1 à 2°C).

Les pluies sont réparties sur toute l'année avec un minimum aux mois de Juin et Juillet. On enregistre 1600 à 1700 mm d'eau par an, voire 2000 mm à l'extrême Nord.

.../...

La végétation forestière est plus accentuée dans le Nord, le Sud vers GAMBOMA est occupée par une savane arbustive à Hymenocardia acida accompagnée d'espèces graminéennes à dominante Hyparrhenia diplandra. C'est cette portion qui présente un intérêt pastoral. Cependant il a été introduit à l'extrême Nord dans les plantations (des Palmeraies), des NDAMAS qui y ont vécu sans trop de mal malgré l'infestation de la région par les glossines.

La zone de GAMBOMA qui offre des bonnes perspectives d'élevage bovin marque déjà la transition avec le Centre du pays où elles sont plus intéressantes.

B- LE CENTRE

Sa position à cheval sur les 2 autres régions fait qu'il subit l'influence aussi bien de la forêt au Nord que de la savane au Sud.

C'est une région de vastes plateaux s'étendant de la sortie des denses forêts du Nord, jusqu'aux environs de Brazzaville. Du point de vue administratif nous lui incluons la partie Sud de la CUVETTE, toute la région des PLATEAUX et une partie Nord du POOL.

On distingue 4 plateaux que séparent les rivières LEFINI, NKENI et MPAMA: ce sont : les plateaux KOUKOUYA 45.000 ha, DJAKBALA 125.000 ha, NSAH-NGO 280.000 ha et MBE 650.000 ha.

Son climat est de type congolais lukénien et marque la transition vers le climat tropical humide. En raison des hauts plateaux, le climat est un peu plus doux et il y pleut abondamment : 1600 à 1800 mm d'eau /an. C'est aussi la région à température modérée,

.../...

légèrement inférieure à 25°C. La saison sèche varie de 2 à 3 mois et se situe en Juillet et Août.

Il semblerait que les glossines y soient rares (ou absentes à certains endroits) en raison des conditions écologiques défavorables. En effet les 2 groupes de glossines présents au Congo (Palpalis et Fusca) sont entièrement ou en partie tributaires de la forêt. Or cette région des plateaux ne possède que quelques galeries forestières. La plus grande partie est couverte par une savane à tapis clair et peu arborée, en raison de la texture sableuse du sol.

Cette savane est constituée d'espèces fourragères à valeur bromatologique faible. On a des savanes à Loudetia demousii avec Trachypogon thollonii sur les sommets arrondés des collines. Plus en haut dans la zone de jonction avec la région Nord, on retrouve une savane arbustive à Hymenocardia acida accompagnée d'Hyparrhenia diplandra graminée à haute valeur bromatologique.

Cette partie du pays, bien qu'ayant des graminées de peu de valeur bromatologique ne constitue cependant pas une zone à valeur pastorale nulle.

L'existence de vastes étendues inhabitées devrait inciter à sa mise en valeur.

L'agriculture traditionnelle y est difficile voire impossible en raison de la texture du sol et du nombre limité des cours d'eau.

L'extrême sud de cette région connaît déjà un début de valorisation avec l'implantation d'une ferme laitière près de Brazzaville. Cette partie marque la transition avec la région Sud.

C- LE SUD

Il constitue le poumon économique du pays. Depuis l'époque coloniale, cette partie a été beaucoup exploitée en raison de l'existence de nombreux facteurs favorables au développement rural. Cette région regroupe en effet presque 98 % du cheptel national.

C-1 Les Limites et les subdivisions

La région Sud est quelque peu allongée dans le sens Est-Ouest parallèlement à l'Equateur. Sa limite Nord débute dans le Stanley-Pool. Elle se prolonge vers l'Ouest par une série de plateaux de 500 à 600 m: (Mont BAKOTA, Plateau de NOUYONDZI et de SI3ITI), avant d'aller se terminer vers le massif Gabonais du Chaillu.

Cette partie rassemble 5 régions administratives sur les 9 que compte le pays : le POOL, la BOUENZA, le NIARI, la LEKOUNDOU et le KOUILOU. Cependant elle ne s'étend que sur 106.500 Km², soit environ le tiers du pays et abrite les 76 % de la population nationale.

Sa topographie présente trois zones bien distinctes d'inégale importance pastorale

- Le Plateau des Cataractes -, la vallée du Niari - la chaîne montagneuse du MAYOMBE.

1°) Le Plateau herbeux des Cataractes borde la rive droite du fleuve Congo. Entre la rivière Djoué et le district de BOKO il est encore partiellement masqué par les recouvrements sableux batékés. Plus à l'Ouest entre MINDOULI et LOUDIMA il domine la vallée du Niari. Cette partie présente une dominante ferrallitique très marquée du point de vue texture du sol.

.../...

2°) La Vallée du Niari proprement dite, vallée synclinala, située à 200 m d'altitude. Elle constitue une voie de passage naturelle de première importance où le drainage est faible, ce qui contribue à la formation de nombreux points d'eau saisonniers ou permanents; (les nombreux lacs dans la plaine de la DIHESSE en sont une illustration).

3°) La Chaîne montagneuse du NAYOMBE, véritable obstacle aux voies de communication vers l'Océan Atlantique. C'est une zone essentiellement forestière à valeur pastorale nulle.

C-2 - Les Données géographiques et phytologiques

Le climat ici est de type bas congolais avec l'influence tropicale australe, influence qui se traduit par le rythme des saisons. La saison sèche est longue de 2 à 5 mois (Juin à Octobre) avec un petit creux pluviométrique entre Janvier et Février. Selon AUBREYILLE cité par BACQ (1), il s'agit plus d'une diminution statique de la fréquence des pluies que d'une saison sèche à proprement parler car on observe pendant cette période plusieurs journées de pluie. Quoiqu'il en soit ce ralentissement est l'unique moment favorable pour l'usage des faux de contre saison, technique appropriée pour une rationalisation des pâturages afin d'éviter de longues périodes de pénurie de fourrage jeune.

La température y est assez constante 25 à 26°C pendant les pluies et 21 à 23°C pendant la saison sèche. Il tombe environ 1100 mm d'eau par an à BOKO et dans le Niari, 1450 mm à Pointe-Noire et à Brazzaville, 1600mm à Mouyondzi et sur les plateaux des Cataractes. Cependant ces chiffres portent sur des moyennes de plusieurs années

.../...

car cette zone est caractérisée par des variations saisonnières parfois très marquées suivant la prédominance du flux austral ou du flux guinéen. Ainsi à Loudima par exemple il est tombé en 1951-1952 1450 mm mais en 1953 -1954 745 mm seulement (1).

Le degré hygrométrique est assez élevé, 65 à 70p100 de jour et 98 à 100p100 de nuit.

La végétation du Sud notamment celle de la vallée du Niari a fait l'objet de nombreuses études en vue de la détermination des différentes espèces végétales et d'y dégager celles appetables et leurs valeurs fourragères.

Elle est répartie en deux zones bien distinctes : la forêt et la savane.

C-2-1 - La Forêt

Cette zone ne présente que peu d'intérêt actuellement pour l'élevage. Elle se répartie sur le massif montagneux du Chaillu et sur la chaîne^{montagneuse} du MAYOMBE. Le long des cours d'eau et autour des grands lacs se trouvent des galeries forestières. Sur certains plateaux tels que sur les plateaux cataractes on trouve d'importantes zones de forêt.

C-2-2 La Savane

Elle occupe la majeure partie de la région Sud. C'est une savane composée principalement de graminées avec strate ligneuse plus ou moins abondante composée d'arbustes de 2 à 4 mètres de haut.

Les graminées peuvent être saisonnières sur sols sablonneux comme dans les régions de Brazzaville et de MAYAMA, mais dans la

.../...

majorité des cas, elles sont pérennes. De façon générale ces régions sont très pauvres en essence et on peut même trouver des savanes à peuplement pratiquement pur, d'une seule espèce (Hyparrhenia diplandra). Selon l'importance de la plante, la savane du Sud présente beaucoup de variétés.

a) Savanes sur sols sableux

Ce sont ceux du bassin côtier de Pointe-Noire et de la région Nord Est du Pool.

On a ici une strate graminéenne annuelle peu élevée composée essentiellement de *Setaria* ssp.

Une autre strate inférieure est non graminéenne.

Mais dans la région Nord du Pool il y a une association avec Loudetia demousii et Trachypogon thollonii qui marquent la transition vers les savanes sableuses des plateaux batékés.

b) Savanes sur sols schisto-calcaires et argiles

Dans les zones d'affleurements calcaires, les arbustes sont peu nombreux. La graminée dominante est Hyparrhenia Chrysargus.

Les sols squelettiques ou très érodés sont caractérisés par l'association Andropogon pseudapricus et Hyparrhenia lecomtei.

Sur sols peu profonds ou peu humides, hyparrhenia lecomtei est seule avec une strate arbustive très abondante.

Sur sols argileux profonds Hyparrhenia lecomtei est remplacée par Hyparrhenia diplandra qui est très envahissante et élimine pratiquement toutes les autres espèces et gêne même beaucoup d'arbustes.

.../...

Les zones alluviales sont occupées par deux espèces d'hypparrhenia : Hypparrhenia cyanescens et Hypparrhenia welwitschii.

Le bourrelet sableux le long des rives des fleuves est occupé par une très grande graminée de 3 à 4 mètres de haut : l'herbe à éléphants ou Pennisetum purpureum.

Au niveau des lisières forestières domine Andropogon gabonensis .

Sur les autres zones il y a une savane arborée avec peu de graminées précitées et beaucoup d'espèces non graminéennes.

Nous venons de présenter le cadre ou l'environnement de l'élevage au Congo. Ce cadre est subdivisé en 3 zones d'inégale importance pastorale :

Le Nord a un intérêt pastoral presque nul, le Centre relativement moyen et le Sud plus intéressant.

Dans ce qui suit nous allons présenter les bases du développement de l'élevage au Congo.

Ces bases , nous les avons situées à 3 niveaux :

- l'alimentation animale : les valeurs fourragères des pâturages
- l'introduction des espèces animales
- les facteurs humains : l'administration et le personnel technique.

.../...

CHAPITRE II : L'ALIMENTATION ANIMALE

I - Valeur des Pâturages

Elle est liée à la qualité intrinsèque des graminées composant la flore et la nature du sol sur lequel pousse le pâturage.

On peut distinguer au Congo trois types de pâturages : les pâturages naturels, les jachères et les pâturages artificiels.

A) Les Pâturages naturels

A-1 Pâturages à *Loudetia* ssp, *L. rundinacea* et *L. simplex*

Ce sont des pâturages des sols sableux ou cuirasses ferrugineuses. Apparemment on a des pâturages de bonne qualité, mais ils donnent des savanes à tapis clair de 40 cm de haut à cycle végétatif très bref. Dès que le feu est passé il repousse toute une végétation secondaire donnant un aspect agréable (coloration violette due à *Rhynchelytum amethysteum*) mais sans aucune valeur pastorale. Ces graminées sont fines et bien appâtées en saison des pluies, mais les essais d'élevage se sont soldés par des échecs sur les plateaux batékés en raison de leur faible valeur bromatologique et des carences minérales. Les animaux se développaient mal, baisse de fécondité, mortalité etc... Cependant les expériences réalisées au Zaïre dans des zones semblables ont parfaitement réussi grâce à l'utilisation de pierres à lécher composées pour pallier les carences du sol, particulièrement en ce qui concerne les oligo éléments.

A-2 Les Pâturages à *Andropogon*

Ce sont surtout *Andropogon pseudapricus* et *Andropogon schiren*

.../...

sis . Elles présentent un assez grand intérêt en zone guinéenne. Ce sont des plantes fines, bien appréciées et donnent d'excellents fourrages en saison de pluie (surtout à Pseudopanicum) . Mais leur repousse de saison sèche est très faible.

A-3 Les Pâturages à Pennisetum purpureum

Cette grande graminée pousse le long des cours d'eau avant la zone marécageuse. Malgré sa haute taille (3 à 4m) sa tige n'est pas ligneuse et elle présente l'énorme avantage, de rester verte et ali-
bile, de même que les feuilles pendant la saison sèche.

L'inconvénient majeur de cette plante est son manque de résis-
tance au piétinement et les peuplements détruits se reconstituent
très difficilement. On aboutit alors généralement à une végétation
secondaire sans aucun intérêt fourrager à Paspalum conjugatum ,
Solanum tomentosum...

L'autre ennui provient de son association fréquente avec une
plante volubile Muca pruriens dont les poils des gousses sont urtica-

La meilleure utilisation pourrait être son fauchage et le don-
ner sous forme de fourrage vert aux animaux.

A-4 Pâturages à Hyparrhenia

Hyparrhenia diplandra se trouve sur les sols argileux et elle
est très appréciée. Son taux de matière protéique est assez élevé et
son rapport $\frac{Ca}{N}$ est de 1,63 . Il constitue une véritable base de
l'élevage en zones guinéennes. En raison de son profond enracine-
ment, c'est la graminée qui donne le plus de repousse en saison
sèche . D'autre part, ainsi que nous l'avons vu, cette plante est

.../...

très caractéristique en raison de son envahissement, tenant à supporter 2 à 3 têtes de bovins à l'hectare. Mais on peut parfois le rencontrer en association avec Hyparrhenia spp., Elymantra androphila et Bracharia brizantha dont les valeurs bromatologiques sont semblables à Hyparrhenia diplandra

A-5 Autres pâturages

- Pâturages à Melinis minutiflora : c'est une légumineuse d'origine locale le plus souvent fréquente dans les plaines du plateau des Cataractes. Elle est excellente et très bien appréciée, résiste beaucoup à la saison sèche et a des effets positifs sur la fertilisation du sol.

- Pâturages à Paspalum arrecta

Elle forme des pâturages moyens à repousse très faible.

B) Les Jachères

Lors de mise au repos des terres cultivées en savane ou le long des cours d'eau, il s'installe une flore spéciale, différente suivant le mode cultural.

B-1) Jachère à Imperata cylindrica

Cette plante pousse très rapidement après culture traditionnelle, souvent avant même la récolte. Elle peut donner des peuplements purs car elle couvre bien. C'est un fourrage peu apprécié qui est peu à peu supplanté par Hyparrhenia diplandra

B-2) Jachère à Pennisetum subangustum

Cette plante remplace la précédente sur les sols cultivés mécaniquement. C'est un excellent fourrage de saison de pluie

.../...

pouvant fournir un pâturage capable de supporter 3 têtes de bétail à l'hectare. Mais elle se dégrade malheureusement très vite en raison de son enracinement très superficiel. Elle possède aussi la mauvaise réputation d'appauvrir le sol.

Après dégradation elle est vite remplacée par Cyperus rotundus, mauvaise herbe très envahissante, dont il est difficile de se débarrasser car ses bulbes résistent à une exposition au soleil.

B-3 Jachère à Panicum

Panicum maximum est très riche en matières protéiques et pauvre en cellulose. Elle fait un excellent pâturage pouvant supporter 3 têtes à l'hectare à l'état pur.

D'autres plantes forment un fourrage moyen comme Panicum phragmitoides et Eragrostis.

C- Les Pâturages artificiels

Après l'introduction des bovins au Congo, des essais de cultures fourragères furent réalisés afin de rentabiliser les jachères faisant suite à une culture mécanisée. On utilisait des espèces locales ou importées et les réussites furent nombreuses car les plantes en général s'étaient bien adaptées. Mais depuis la prise en main de l'élevage par le secteur étatique, ces cultures ne sont plus régulièrement faites (sauf dans les fermes privées de certains européens), les jachères étant elles mêmes inexistantes parce que les cultures mécanisées ne sont plus ou sont rares dans le secteur d'Etat.

Nous allons tout de même présenter les espèces fourragères cultivées ou cultivables dans l'espoir que cette étude contribuera

.../...

à la relance des cultures fourragères surtout dans les savanes d'élevage.

C-1 Pâturage à *Melinis minutiflora*

Nous avons vu que cette légumineuse pousse de façon spontanée au Congo surtout dans les vallées du plateau des Cataractes.

Sa culture fut un échec jusqu'en 1956, date à laquelle Koeclin trouva une souche locale dite de BAKO -SOMGHU. Elle est très appréciée, couvre bien et résiste à la saison sèche. Elle est souvent associée au *Stylosanthes gracilis*

C-2 Pâturage artificiel à *Hyparrhenia diplandra*

Elle est très répandue et peut se semer sur les jachères en donnant un bon pâturage tout en étant utile pour son enracinement.

C-3 Pâturage artificiel à *Centrosema pubescens*

C'est une légumineuse d'origine locale qui donne très souvent des très bons résultats sur des jachères humides.

C-4 Pâturage naturel à *Paspalum virgatum*

C'est une graminée ayant moins de valeur mais utile en raison de l'importance de sa couverture. Cette espèce très envahissante se maintient remarquablement en saison sèche et surtout empêche la colonisation de la jachère par *Cyperus rotundus*.

C-5 Pâturage artificiel à *Stylosanthes gracilis*

Cette légumineuse est d'origine américaine (Colombie). Elle est actuellement utilisée dans certains ranches d'Etat mais est envahie par *Cyperus rotundus* qui déprécie la qualité du pâturage.

Elle est très appréciée aussi bien en fourrage vert que sec.

.../...

Elle a un enracinement profond et couvre bien. On peut la faire pâturer en saison sèche mais il faut veiller à ce que le champ ne s'éclaircisse pas trop. D'après Danseaux, sa valeur nutritive est très comparable à celle de la luzerne. Elle produit cependant peu de graines, mais la faible quantité de semis, nécessaire (2kg/ha) compense bien ce défaut. Le faible pouvoir germinatif (10 %) peut être amélioré en trempant les graines dans l'acide sulfurique (75p100 de germination) ou en scarifiant les téguments séminaux (1). Elle est très souvent semée en association avec Melinis minutiflora qui couvre mieux et résiste bien à la saison sèche.

II Autres produits utiles à l'alimentation animale

A - Les Produits agricoles

L'alimentation de base des Congolais est faite de tubercules de manioc et de leurs dérivés. L'importance du manioc dans l'alimentation animale notamment les porcins et les ruminants est grande.

La culture de manioc se fait à 2 niveaux : niveau traditionnel et au niveau industriel. La culture traditionnelle est destinée à l'alimentation familiale dans les villages. Les déchets de ces aliments sont consommés par les animaux.

La culture industrielle est faite dans la région de la BOUENZA (à BOUANSA) où il existe une usine de traitement de manioc. Les déchets à ce niveau sont quantitativement et qualitativement importants pour l'alimentation animale.

La culture de maïs est aussi très appréciée et est faite aux niveaux traditionnel et moderne. La culture moderne de maïs est très développée dans la BOUENZA (MADINGOU) et destinée à l'exportation.

.../...

Au niveau de ces 2 principales cultures , on pourrait peut-être envisager à grande échelle une association agriculture- élevage, ou tout au moins réserver les déchets à l'alimentation animale, le petit bétail notamment dans les fermes d'Etat.

B - Les sous-produits agro-industriels

Au Congo, on peut essentiellement retenir 2 types de sous-produits : les sons de blé et la mélasse.

Les sons de blé éliminés par la Minoterie située à NKAYI (BOUENZA) ne sont pas récupérés pour l'alimentation animale.

On pourrait envisager à cet effet la récupération totale de ces sons pour la complémentation de l'alimentation bovine.

La mélasse est aussi produite par les sucreries du Congo à NKAYI. C'est un aliment très important pour les bovins en embouche.

On peut signaler dans ce même cadre qu'il existe au Congo une usine d'aliments de bétail (UAB) située à Brazzaville dont la production moyenne est de 3000 tonnes d'aliments / an. Elle produit essentiellement des aliments composés pour volailles et porcs.

Nous venons de présenter le premier élément des bases de l'élevage au Congo : l'alimentation animale. Nous avons décrit les aliments naturels constitués par les fourrages et les produits agricoles, puis les aliments traités qui sont les sous-produits agro-industriels.

Nous poursuivons l'étude des bases de l'élevage par la présentation des débuts de l'élevage au Congo.

.../...

CHAPITRE III

Les Debuts de l'Elevage au Congo

L'élevage en tant que source d'approvisionnement en protéines animales n'est pas une tradition chez les Congolais. Ceci s'explique par le mode de vie de ce peuple de forêt qui pratique la chasse, la pêche et l'agriculture. En dehors des rares poulets, des moutons et chèvres guinéens et quelques porcs, tous de races locales élevés depuis des siècles, l'élevage en tant que tel est d'introduction récente.

Les premières distributions de volailles et de porcs de races améliorées en milieu indigène remontent aux années 1930 (24). Mais la précarité des moyens a longtemps empêché l'administration coloniale de poursuivre cette tâche. Ce qui fait que les villageois livrés à eux-mêmes n'ont pas persévéré. Ces animaux n'ont pu s'implanter, au Congo que grâce à l'action des fermes privées des européens qui, jusqu'à une époque récente en ont gardés le monopole.

En ce qui concerne les petits ruminants il n'existe pas à notre connaissance de races importées élevées au Congo. Les races locales naines sont toujours demeurées une activité des villageois qui ne font d'ailleurs pas de l'élevage. Ce sont des animaux qui vivent dans les villages en se nourrissant eux-mêmes des ordures ménagères sans suivi particulier. Il existe depuis peu 2 fermes d'Etat à KISELEMOUSSIA (MAYAMA) et ODZIBA dont les effectifs sont actuellement faibles. Elles pourront certainement marquer un début d'élevage moderne des ovins et caprins.

En somme les effectifs du petit bétail sont toujours restés très faibles et dominés par la part du secteur villageois comme le montrent les tableaux n°1 et n°2.

Tableau n°1 : Evolution des cheptels aviaire et porcin

Années	Volailles	Porcins
1954	336.000	15.000
1958	410.000	36.000
1960	700.000	24.500
1965	500.000	
1967		39.500
1968	550.000	25.500
1969	575.000	37.000
1970		
1971		
1976	1.200.000	38.000

Source : (31)
Service Elevage.

En 1968, 50.000 têtes de volailles étaient estimées appartenir au secteur privé (races Améliorées) contre 500.000 au secteur villageois (races locales).

En ce qui concerne les porcins, 1200 têtes appartenaient

.../...

au secteur étatique (race améliorées) et 4.500 au secteur privé européen (races améliorées).

Tableau n°2

Années	OVINS	CAPRINS
1954		50.000
1958		125.000
1960		130.000
1968		140.000 (estimation
1979		107.000 (1)

Source : (31)

(1) Source (5)

Comme nous l'avons dit, les petits ruminants ne sont que très rarement comptabilisés du fait du peu d'intérêt qui leur est accordé. C'est pourquoi depuis 1979, aucun recensement n'a pu évaluer avec exactitude les effectifs ovins et caprins du Congo. Les derniers recensements sont assez récents et datent de 1979.

S'agissant des bovins, les premières tentatives, d'introduction remontent à 1912 quand la colonisation faisait son lit au Congo. Les premiers employeurs colons cherchaient des solutions à l'approvisionnement de leur personnel en viande.

.../...

C'est la compagnie minière du Congo français (CMCF) qui débuta les essais avec un troupeau de 6 vaches angolaises et un zébu camerounais. Ce troupeau comptait un millier de têtes en 1937.

Plusieurs autres courants commerciaux de bovins de boucherie s'organisèrent à cette époque. Mais les essais d'élevage bovin ne se multiplièrent qu'à partir de 1935 avec notamment les tentatives suivantes :

- 1935 : Installation d'une ferme autour de DJAMBALA par l'entreprise CORBIER

- 1936 : Création à MAYAMA d'une ferme laitière.

- 1938 : Création de la ferme de la mission catholique de MINDOULI.

- 1943 : Création d'une ferme administrative à MINDOULI à partir de 19 bovins achetés à la CMCF. C'est cette ferme qui deviendra le point de diffusion de l'élevage bovin au Congo.

- 1945 : Installation de la ferme de l'entreprise GOBET autour de MOUYONDZI.

- 1947 : Création d'une ferme à NGABE par l'entreprise CARDELLA et ROCCO.

Ces tentatives furent en majorité vaines pour des raisons diverses notamment à cause de la trypanosomiasa. Les animaux utilisés étaient en effet trypanosensibles. Seule la ferme administrative de MINDOULI survécut en procédant dès 1947 à l'importation des bovins trypanotolérants et en adoptant le ranching comme mode d'élevage. Ce qui explique que l'on considère 1947 comme l'année du début de l'élevage bovin au Congo.

.../...

L'administration obtint pour la première fois des crédits pour l'acquisition des bovins trypanotolérants.

Avec ces bovins trypanotolérants, la plus grande réussite fut celle de la SAFEL (Société Africaine d'Élevage). En effet, s'inspirant des résultats déjà obtenus par la société VAN LAFCKER à KOLO (Zaïre), un groupe de privés Belges et Français créa la SAFEL en 1953.

Les premiers essais fructueux commencèrent en 1947 à MASSANGUI district de MOUYONDZI sur des terrains semblables à ceux de KOLO. Un premier achat de bovins/ effectué ^{fut} à Kolo en 1953. Puis d'autres suivirent en Guinée entre 1953 et 1955.

Au fur et à mesure de la constitution du Cheptel, il fallut trouver des bouviers capables de le conduire. On fit d'abord venir des Pasteurs BOROPOS de la République Centrafricaine.

Ensuite (en 1958, la relève fut prise par des bouviers Congolais devenus aptes au gardiennage.

Parallèlement et ce depuis 1953, l'Administration coloniale opta pour la diffusion de l'élevage bovin en milieu villageois. Elle se fit grâce au système de métayage dont le principe était simple. L'Administration livrait 5 vaches et 1 taureau à qui en faisait la demande après avis favorable du service de l'élevage. Ce dernier devait aider "l'éleveur" dans la conduite du troupeau; les soins vétérinaires étaient gratuits. Après un délai de 5 ans, le métayer s'engageait à rembourser sur le croit le capital initial à l'Administration. Les animaux livrés étaient des "lagunes". Cette opération connut un grand succès à tel point que tout le mon-

.../...

de, aussi bien paysan que fonctionnaire voulut avoir son troupeau.

L'Administration fut débordée et dut arrêter la distribution des "lagunes" pour les remplacer par des "MDAMA". Ceux-ci étaient malheureusement peu prisés car les paysans ne voulaient pas cette race peu maniable qui effrayait par l'allure de ses cornes.

En 1962, on décida de suspendre cette formule pour adopter celle des coopératives. Le capital devint 100 vaches et 5 taureaux pour une collectivité de 20 individus.

De nombreuses contradictions entre membres d'une collectivité furent à l'origine de leurs déboires. Ce métayage ne se fait plus actuellement.

On peut donc dire que l'élevage bovin a pu se maintenir au Congo grâce au bétail trypanotolérant dont les importations furent massives entre 1945 et 1959 comme le montre le tableau n°3. On peut aussi remarquer dans ce tableau que les importations de bovins non trypanotolérants étaient destinées aux essais de production laitière.

.../...

Tableau n°3 : Evolution des importations des bovins

Années	Zébus	Lagunas	NDAMA	Metis Zébu Mont Béliers	Frisone	Total
1938		21				21
1943			19			19
1944	15		57	15		87
1946				17		17
1948				200		200
1949	40		469	50		559
1950	33		135			168
1951	71		145			216
1952			200			200
1953		44	300			344
1954		68	535			603
1955		206	709			915
1956		78				78
1957		198				198
1958		127				127
1959		212				212
1967				200 (de CUBA)		200
1968			553			553
1969			368			368
1970			385			385
1975			875			875
1976			610	60	35	705
1977			150	de CUBA		150
1978			150			150
1979			340	158 races diverses		498
1980			350	de CUBA		350
TOTAL	159	954	6390	700	35	8238

Source : (5,26)

0 Service élevages rapport 1980

2 Document : CEB.

.../...

Le tableau n°4 présente l'évolution globale du cheptel bovin du Congo. On remarque par ailleurs que cette croissance a connu un net ralentissement et un contrôle irrégulier à partir de 1965. Ce qui prouve qu'à partir de cette année, le secteur privé avait commencé à perdre de vitesse; et par manque de cadres nationaux, le secteur d'Etat n'a pas pu assurer correctement la relève. La croissance est redevenue rapide à partir de 1975, preuve d'un regain d'intérêt et d'une assistance technique.

Nous présentons cette évolution sous forme de graphique pour mieux la faire apparaître. On constate en effet sur cette courbe que l'élan pris entre 1952 et 1965 s'est estompé à partir de 1965. Ce qui justifie les raisons avancées ci-dessus.

Tableau n° 4

Evolution du cheptel bovin du Congo

Années	Nombre de têtes
1947	307
1948	381
1949	970
1950	1143
1951	1603
1952	1991
1953	3448
1954	4884
1955	7050
1956	9014
1957	-
1958	14056
1959	17500
1960	20130
1961	21000
1962	21500
1963	22000
1965	30000
1968	32000
1969	34000
1970	35000
1977	43300

Par ailleurs nous avons dit que 98 % de l'effectif du cheptel national aussi bien bovin que ^{du petit} bétail se trouvent dans la partie Sud du pays. Le tableau n°5 présente la répartition des effectifs bovins dans le pays. Nous remarquons que ce cheptel est plus concentré dans la région de la BOUENZA qui abrite la plupart des unités d'élevage étatique (voir carte n°4)

Tableau n°5 : Répartition des effectifs bovins par régions en 1979.

Régions	Secteur d'Etat	Secteur Paysan et Privé	Total
KOUILOU	-	-	-
NIARI	-	700	700
LEKOUMOU	-	500	500
BOUENZA	23.620	13.170	36.790
POOL	7.190	9.000	16.190
PLATEAU	20	20	40
CUVETTE	140	300	440
SANGHA	160	200	360
LIKOUALA	30	50	80

+ + +

Nous venons de présenter l'évolution de l'implantation de l'élevage au Congo. On peut dire que seul l'élevage bovin a connu et connaît encore une grande expansion dans le pays. Celui des espèces n'a que très faiblement évolué. Les petits ruminants en particulier .../...

n'ont fait l'objet d'aucune attention pendant la période coloniale.

Nous avons remarqué que l'évolution de l'élevage, bovin notamment a connu un net ralentissement et un manque de contrôle après 1965. La cause première était le manque de cadres nationaux pour poursuivre les efforts d'élevage après le départ des cadres expatriés. Dans le dernier chapitre de cette première partie nous allons montrer comment fonctionne le service de l'élevage et les mesures prises en ce qui concerne la formation des cadres pour relancer l'élevage, sujet de la deuxième partie de notre étude.

Chapitre IV

Le Fonctionnement des instances administratives de l'Elevage :

Le facteur humain

A) Le Ministère

L'Elevage fait partie des secteurs ruraux de l'économie ainsi il est rattaché au Ministère de l'Economie rurale. Le Congo étant un pays à vocation d'abord agricole, l'élevage n'est qu'une activité secondaire au sein du ministère. C'est pourquoi dans son organigramme, l'élevage et l'agriculture ont une direction générale commune. Ce qui tend à reléguer l'élevage au second plan, malgré la volonté des cadres vétérinaires de doter cet élevage d'une direction autonome. La séparation avec l'agriculture aurait certainement permis de lui donner une bonne part dans les quotas financiers.

Les vétérinaires pourraient également mieux contrôler leur secteur.

Les orientations du Ministère en matière d'élevage, sont coordonnées par la Direction de l'Agriculture et de l'Elevage dont les attributions sont les suivantes :

- contrôler et assister les services centraux et régionaux, les sociétés d'Etat, privées ou mixtes, ainsi que les groupements coopératifs.

- assurer les liaisons avec les organismes nationaux ou internationaux spécialisés dans les recherches zootechniques et vétérinaires.

.../...

B) Le Service de l'Elevage

C'est la première pièce maîtresse de l'élevage.

Il comprend quatre sous-services :

- le sous-service de Zootechnie
- le sous-service de Médecine Vétérinaire
- le sous-service d'Inspection Vétérinaire
- les sous-services régionaux de l'Elevage.

B-1 Le Sous-Service de Zootechnie

Il a pour rôle de contribuer à l'élaboration des programmes de développement de l'élevage, de veiller à leur application, d'assister et d'encadrer la vulgarisation des techniques d'élevage en milieu rural.

Il comprend :

- Une division Zootechnie et Statistique
- une division d'Alimentation du bétail
- une division Vulgarisation.

B-2) Le Sous-Service de Médecine Vétérinaire

Il est chargé d'assurer la protection et le contrôle sanitaire de toutes les espèces animales, de lutter contre les maladies infectieuses parasitaires (ou autres), d'assister les éleveurs et de faire appliquer la prophylaxie des maladies communes à l'homme et aux animaux (Zoonoses), de ^{la} vulgarisation des produits vétérinaires.

Il comprend :

- une division Clinique et Pharmacie vétérinaires
- une division Recherche appliquée et Prophylaxie.

.../...

B-3) Le Sous-service d'Inspection Vétérinaire

Il est chargé

- de l'inspection sanitaire des produits alimentaires d'origine animale;
- du contrôle des mouvements des transports d'animaux;
- de l'assistance et du contrôle des installations frigorifiques publiques ou privées, des abattoirs, des marchés et autres établissements de stockage des produits animaux;
- d'assurer la protection de la santé publique, de concert avec les services spécialisés du Ministère de la Santé Publique.

Il comprend :

- une division Abattoirs, Marchés et Entrepôts frigorifiques
- une division Législation sanitaire et Contrôle des frontières.

B-4) Les Sous-services régionaux de l'élevage

Ils ont pour rôle d'assister les Secteurs vétérinaires, les sociétés d'Etat, privées ou mixtes, les coopératives d'élevage des circonscriptions placées sous leur tutelle.

Chaque sous-service régional de l'élevage dirige les Secteurs vétérinaires au niveau des Districts et les sous-secteurs vétérinaires au niveau des Postes de Contrôle Administratif (P.C.A.)

.... / ...

C- La Formation des Cadres de l'Élevage

Le grand ralentissement qu'a connu le développement de l'élevage après l'indépendance est en partie imputable au manque de cadres nationaux pouvant assurer la relève des expatriés. Les 2 derniers Docteurs Vétérinaires expatriés avaient quitté le pays en 1968.

L'élevage en général et la médecine vétérinaire en particulier attiraient peu les jeunes Congolais. De sorte que tous ceux qui étaient envoyés en formation à l'étranger s'orientaient vers les lettres, les sciences juridiques et économiques, etc... Ce n'est que très récemment que l'importance du secteur élevage a été perçue. D'où la formation accélérée des cadres Vétérinaires ces dernières années comme le montre le tableau n°5 .

En effet jusqu'en 1970, il n'y avait pas de Docteurs Vétérinaires Congolais. On pouvait à peine compter quelques techniciens supérieurs et infirmiers vétérinaires. C'est en 1971 que les 3 premiers Docteurs Vétérinaires Congolais sont rentrés. A leur arrivée, ils ont trouvé le service de l'élevage presque agonisant et toutes les autres structures inexistantes.

Leur première tâche était la réorganisation de ce secteur.

Il fallut attendre 1973 pour voir la deuxième génération rentrer des pays socialistes. Et en sept ans, le nombre de Docteurs Vétérinaires est passé de 3 à 40 environ. Depuis donc 1973, le rythme de formation est en moyenne de 10 cadres (Docteurs Vétérinaires et Ingénieurs Zootechniciens) par an.

L'erreur est que la formation n'est pas diversifiée. La priorité est accordée à la formation dans les pays socialistes comme le montre le tableau n°6 .../...

Tableau n°5

Effectifs des Docteurs Vétérinaires au Congo par pays d'étude et par année de fin d'études.

Années	Nombre	Pays de formation
1971	1	France
	2	U.R.S.S.
1973	3	U.R.S.S.
	1	Tchécoslovaquie
1975	1	CUBA
1976	5	U.R.S.S.
	2	YUGOSLAVIE
1977	1	U.R.S.S.
	2	CUBA
	2	ROUMANIE
	1	BULGARIE
1978	1	U.R.S.S.
	4	CUBA
1979	3	ALGERIE
	3	CUBA
1980	5	ROUMANIE
1981	-	-

.../...

L'assistance technique étrangère s'est aussi renouvelée ces dernières années, signe de la relance du secteur de l'élevage au Congo. En 1980, elle était représentée comme indiqué dans le tableau n°7.

Tableau n°7 : Docteurs Vétérinaires étrangers en 1980

Noms	Nationalité	Lieu de Service
Dr RUIZ HIDALGO Alphonse	Espagnole	Ranches financés par le F.E.D.
Dr DUPRE	Française	Expert du FAC, conseiller auprès du Ministère de l'Economie Rurale
Dr Claude ROUSSEAU	Française	Office du Ranch de la DIHESSE
Dr Luzayama MATA	Zaïroise	"

L'assistance soviétique est aussi présente mais uniquement au niveau du Laboratoire Vétérinaire Scientifique construit grâce à l'aide de l'U.R.S.S. Nous ne connaissons ni leurs noms ni leur nombre. L'assistance cubaine est également présente au niveau du Centre Expérimental Bovin. Nous ignorons également leurs noms et leur nombre.

Au niveau local, il existe des structures de formation de cadres moyens. Elles sont en général mixtes, associant la formation en agriculture et en élevage. Schématiquement nous pouvons

.../...

les résumer comme suit :

1 - Le Collège d'Enseignement Technique Agricole de SIBITI (C.E.T.A.).

- Recrutement : - Elèves du niveau 5e par concours et Moniteurs de travaux agricoles *
- Durée de formation : 2 ans
- Grades : Conducteurs de travaux agricoles. Dans ce lot, il y a des Infirmiers Vétérinaires.

2 - Lycée Technique Agricole de Brazzaville (LTA)

- Recrutement :
 - . Elève de 3e admis au BEMG * * et au concours spécial.
 - . les 10 premiers élèves sortis du C.ET.A.
 - . les Conducteurs de travaux agricoles après concours.
- Durée d'études : 3 ans + Baccalauréat
- Grades : Conducteurs principaux de travaux agricoles dans

les spécialités suivantes :

Production Végétale

Santé animale

Machinisme agricole

Génie rural

Economie et gestion des coopératives.

* Les moniteurs de travaux agricoles sont en général des encadreurs au niveau des coopératives agricoles, formés sur le terrain. Leur niveau de base n'excède pas celui du cours moyen de 2e année (CMII)

* * B.E.M.G. : Brevet d'Etude Moyenne Générale

.../...

C'est à ce niveau que l'on forme les Techniciens Supérieurs d'Élevage.

3- Institut de Développement Rural (Université Marien NGUABI) de Brazzaville.

- Recrutement :

. Etudiants titulaires du DUES, options biologies végétale et animale.

. Les Bacheliers du L.T.A. jugés aptes aux études supérieures

- Durée d'études : 3 ans

- Grades : Ingénieurs de développement rural.

Ce sont des cadres polyvalents.

+ + +

Nous constatons au vu de cette étude que le Congo dispose de structures et des moyens appropriés pour combler son retard et promouvoir son développement rural en général et pastoral en particulier.

.../...

Conclusion

Dans cette première partie nous avons présenté le cadre et les bases du développement de l'élevage au Congo, représentés par l'environnement, l'introduction des animaux et les facteurs humains.

L'étude de l'environnement nous a montré que l'élevage est bien viable au Congo surtout dans sa partie sud. Le Centre du pays est limité par la pauvreté des pâturages, mais jouit de beaucoup d'avantages climatiques: on y trouve des vastes terrains inhabités, non cultivables, qui ne peuvent être valorisés que par l'élevage. Il suffit de lui consacrer un peu plus de moyens. En effet, ces pâturages ne sont pas plus pauvres que ceux du SAHEL où vivent des millions de têtes de ruminants domestiques. Le Nord en grande partie forestier ne dispose de bons cadres que vers ses limites Nord et Sud où on trouve un peu de savanes.

L'introduction de l'élevage au Congo, au vu des conditions de l'environnement ne s'est accentuée que dans le Sud. Nous avons exposé les multiples tentatives avec les résultats obtenus ainsi que l'évolution chiffrée des différentes espèces animales.

Enfin nous avons donné les raisons de nombreux échecs dans le développement de l'élevage. La raison fondamentale en était le manque de cadres nationaux.

Depuis 1971, on a multiplié les efforts dans le domaine de la formation des cadres supérieurs.

Au niveau local existent des structures de formation des cadres moyens qu'il faut encourager.

Nous voyons donc que toutes les bases sont presque posées. Nous poursuivrons cette étude par l'examen de la situation actuelle de cet élevage ainsi que les problèmes de l'approvisionnement en viande.

.../...

DEUXIEME PARTIE :

LA SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE ET LES PROBLEMES
DE L'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE DU CONGO

DEUXIEME PARTIE : LA SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE ET LES
PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE DU CONGO

Le développement de l'élevage au Congo s'effectue de façon déséquilibrée.

L'élevage bovin connaît un essor remarquable, relayant au second plan les autres secteurs de la production animale. Ce qui fait que ce déséquilibre se fera sentir tout au long de cette étude, car seules les données sur la situation des bovins sont abondantes et souvent disponibles, du fait de l'assistance de l'IEMVT.

Ainsi, nous consacrerons les 2 premiers chapitres à l'étude de la situation de l'élevage bovin. Nous verrons dans un premier chapitre la construction de cet élevage : les races, les modes d'élevage et les principaux établissements d'Etat. Le deuxième chapitre traitera de la pathologie bovine au Congo. Notre troisième chapitre sera consacré à la situation du petit bétail dans laquelle nous verrons d'une manière générale les races, les modes d'élevage et la situation sanitaire. Dans le quatrième chapitre nous examinerons les problèmes de l'approvisionnement en viande du pays et les conséquences sociales qu'ils engendrent.

.../...

Chapitre I : La Constitution du cheptel bovin

I Les Races bovines

Il n'y a aucune race autochtone puisque l'élevage n'existe que depuis peu de temps et qu'il s'est constitué à partir d'animaux importés.

Celles qui se sont adaptées au Congo sur des pâturages nouveaux et élevés selon des méthodes différentes de celles de leurs berceaux ont subi quelques variations.

Nous allons les décrire telles qu'elles sont dans leur nouveau environnement.

Nous avons vu que deux races bovines ont peuplé les savanes congolaises au début de l'élevage : les taurins et les zébus.

I-1) Les Taurins

Comme nous l'avons mentionné plus haut, lors de la relance de l'élevage bovin, le choix était porté sur les races taurines d'Afrique occidentale pour une raison majeure : leur trypanotolérance.

Les races taurines d'Afrique de l'Ouest sont en effet réputées trypanotolérantes.

Les savanes congolaises sont presque toutes infestées de glossines, vecteurs des trypanosomes. Il fallut nécessairement importer des espèces trypanotolérantes au moment où les trypanocides n'étaient pas encore assez répandus.

Il existe donc au Congo des taurins à courtes cornes et des taurins à longues cornes.

.../...

I -1-1) Les Taurins à courtes cornes

Nous englobons ici la race des "lagunes" et la race des "baoulés" car, si elles sont bien différentes dans leur berceau, au Congo où les conditions/pâtura^{de} sont meilleures, il est difficile de les distinguer.

Ce sont des bovins rectilignes brévilignes ellipométriques. Ils sont massifs, la tête est large et courte. Le chignon large, les arcades orbitaires très marquées et les cornes sont rondes et petites.

Chez le taureau, elles sont droites et ne dépassent pas 10 cm alors que chez la vache elles sont plus longues^{et} en coupe basse.

L'encolure est courte. Le dos droit, large et musclé, la côte arrondie, la culotte est fournie et l'animal a un aspect rebondi.

Les membres sont fins et très courts. Les vaches mesurent 85 à 95 cm au garrot et pèsent 150 à 190 Kg alors que les mâles font 90 à 105 cm au garrot et pèsent 200 à 250 Kg.

La robe est noire, quelquefois brune ou piercée, surtout lorsqu'il y a en métissage avec la race NDAMA.

Les muqueuses sont foncées.

L'aptitude laitière est médiocre : 150 litres en 4 à 6 mois, juste suffisant pour alimenter le veau.

Mais ces animaux donnent d'excellentes carcasses avec^{un} rendement des 55 p100.

Cette race s'est bien acclimatée au Congo. Le produit actuel a fait un gain moyen de taille de 5 à 8 cm par rapport aux animaux

.../...

d'origine.

Mais ce produit est issu d'un important métissage sauvage entre la race d'origine et la NDAMA à tel point qu'il est très difficile de trouver des "lagunes" de race pure dans les ranches. Ce n'est que dans les élevages villageois que l'on peut encore trouver des lagunes de pure race.

Nous pensons qu'il est nécessaire de faire des métissages contrôlés pour augmenter l'aptitude bouchère des "lagunes".

Les villageois préfèrent élever cette race qui est très docile, rustique, gardant même en saison sèche leurs poils toujours brillants et les flancs toujours rebondis. Ces animaux utilisent très bien les ordures ménagères. Il semble qu'avec les chèvres naines de forêt, ce sont les animaux qui se sont le mieux adaptés à ce pays.

Le seul inconvénient de cette race est, en plus de la petite taille, son manque de précocité.

Par ailleurs, comme nous l'avons dit, certains animaux élevés loin des villages, ayant donc perdu le contact avec les hommes sont devenus farouches. N'ayant aucune tradition pastorale, ces "éleveurs" ne sont pas gênés par cette situation. Le manque de formation et surtout d'encadrement de la part du Service de l'Élevage est en partie responsable de cette attitude des propriétaires d'animaux.

D'ailleurs l'octroi de ces animaux ne se fait plus, les importations ayant cessé en raison du faible effectif global dans leur berceau.

.../...

I-1-2) Les Taurins à longues cornes : les NDAMA

Ce sont des animaux rectilignes, médiolignes, équilibrés qui ont été importés de Guinée, du Sénégal, et du Zaïre.

L'aspect général est assez massif, la tête est large et forte, l'encolure moyenne, les cornes en lyre basse et blanches, avec des extrémités foncées.

La côte est peu arrondie. 145-155cm de périmètre thoracique chez la vache, 160 à 175 cm pour le taureau.

Le fanon est peu développé et jamais de repli ventral.

La croupe est peu inclinée, la culotte rebondie, les membres sont assez courts et fins.

La robe est fauve, plus ou moins foncée, quelquefois noire, pie-noire ou pie-rouge avec quelques taches claires dans les régions déclives.

Les vaches mesurent 105 à 110 cm au garrot et pèsent 250 à 280 Kg de poids vif. Les mâles font 110 à 115 cm au garrot et pèsent 280 à 350 Kg.

L'aptitude laitière en élevage extensif est faible : 480 kg par an. Cependant l'aptitude bouchère est appréciable. On trouve de bonnes carcasses dont les rendements sont généralement de l'ordre de 55 à ^{58p100} pour les animaux volontairement préparés à l'embouche.

Cette race qui est également trypanotolérante s'est très bien adaptée au Congo où elle a gagné environ 10 cm par rapport aux animaux d'origine. L'aptitude bouchère s'est aussi améliorée car on trouve des animaux sélectionnés avec un poids vif de 400 à 450 Kg.

.../...

Ces animaux ne peuplent que les ranches gérés par l'Etat ou certains élevages villageois bien organisés appartenant à des commerçants ou des hauts fonctionnaires. Ils sont mal reçus par les villageois en raison de leur cornage menaçant et leur tempérament indocile qui tourne très vite à l'agressivité lorsque l'animal est seul. Cette agressivité n'est d'ailleurs pas raciale comme le dit GACQ (1) mais liée au mode d'élevage. Ces animaux élevés en ranching n'ont pas l'habitude d'être manipulés. Lorsqu'ils sont nouvellement importés (comme ceux importés récemment du SENEGAL), ils sont facilement maniables et s'éloignent difficilement des zones habitées. Après un long contact avec les natifs du Congo non habitués au maniement, ces animaux se convertissent assez facilement.

C'est ce tempérament qui a été à l'origine de l'abandon des essais sur la traction animale qui avaient débuté à la ferme de MPASSA. Actuellement nulle part dans le pays il ne se pratique la traction animale. Elle est inconnue des éleveurs congolais comme l'est d'ailleurs la traite laitière des vaches.

Il y a ainsi 2 races bovines bien adaptées au Congo dont on encourage la diffusion au détriment des taurins européens et des zébus qui pourtant existent mais en très faible proportion.

I -2) Les Zébus

Les premiers essais d'élevage zébu en vue de la production laitière des années 1950 ayant échoué, on n'importait plus des zébus

.../...

Les quelques specimens rencontrés au hasard dans certains ranches (DIHESSE) ne sont que des animaux massivement absorbés par des NDAMAS. Ils sont d'ailleurs très difficilement identifiables.

On les reconnaît seulement par le vestige de bosse, et par la robe du zébu M'BORORO qui peuplait la région.

Actuellement d'autres essais sont en cours au Centre Expérimentale BOVIN () portant sur plusieurs espèces dont les Zébus importés de CUBA en vue de la production laitière. L'opération est à ses débuts et les animaux sont en phase d'adaptation. Il ne nous a pas été possible de faire une étude ethnologique de ces différentes espèces. Nous nous limiterons à la présentation des résultats de ce centre que nous avons faite plus loin.

II Les Modes d'élevage

En raison de l'abondance des pâturages permanents et du manque d'aptitude à la marche des taurins, l'élevage au Congo est toujours sédentaire.

suivant

Il se pratique pour le mode extensif mais selon des modalités variables en fonction de l'importance du troupeau.

II-1 Les Grands élevages

Depuis l'introduction des premiers animaux, le service de l'élevage colonial opta pour un élevage en ranching comme cela se pratique dans de nombreux pays.

Le ranching est une méthode d'élevage basée sur l'exploitation de grandes étendues naturelles clôturées où les animaux res-

.../...

tent jour et nuit et sont gardés. Les animaux disposent généralement de pierres à lécher et sont passés au bain acaricide ou aspergés. Les troupeaux sont en général formés par des catégories d'animaux en fonction de leur âge et du sexe.

Jusqu'à nos jours le ranching se pratique au Congo, mais les animaux sont élevés dans la même unité d'exploitation quels que soient l'âge, le sexe et la destination .

Le Cheptel étant toujours en constitution , les ventes d'animaux sur pied ou abattus sont exceptionnelles, du moins pour les ranches d'Etat.

Dans ce qui suit, nous présenterons les différentes opérations destinées à la constitution de ce cheptel. Il faut toutefois noter que les grands élevages dont il est question dans cette étude sont uniquement les ranches d'Etat. Ces opérations consistent en la construction des parcelles ou des clôtures, le gardiennage, les ramassages, les bains détiqueurs, les parcs de nuit, etc...

II-1-1 Les Parcelles

Les superficies des terrains exploitables sous forme de ranch sont divisées en parcelles de dimensions variables selon l'abondance et la qualité du fourrage. D'une manière générale les surfaces des parcelles sont comprises entre 125 et 1000 ha, clôturées par 4 à 5 rangées de fils de fer barbelés.

On utilise une gamme très variée de piquets, allant de piquets en fer aux piquets en bois frais en passant par des piquets en bois travaillé. .../...

Le grand problème des piquets en fer est qu'ils sont importés et à des coûts très élevés; de même que les fils de fer barbelés. L'avantage est qu'ils sont solides et durables.

Les piquets en bois travaillé sont fournis par les scieries de la place à des coûts assez élevés; mais ils sont moins coûteux que les piquets en fer. C'est leur seul avantage. L'inconvénient majeur est qu'ils sont vite attaqués par les termites ou par les feux de brousse bien que les fournisseurs prétendent le contraire.

Leur longévité moyenne est de 3 à 5 ans.

Les bois frais sont diversifiés. Cependant le plus utilisé même dans les élevages paysans, est le "figuier" (Minguienguié*). Il possède un pouvoir régénératif très élevé que, quel que soit le type de sol pourvu qu'il y ait une légère humidité.

Après régénération il constitue des clôtures très solides et durables. Même après passage de feux de brousse, il reprend vie dès les premières pluies. Outre ces avantages, il n'occasionne aucun frais pour l'acquérir. Il suffit de le récolter dans toutes les forêts du pays et d'assurer son transport.

Le Service de l'Élevage qui assure le suivi des ranches d'État devrait imposer l'utilisation de cette plante dans la construction des parcelles. Il éviterait la sortie inutile des devises à l'État.

Nous pensons que le facteur limitant dans l'extension des ranches qui semble être le coût de la construction des parcelles peut être évité. Ainsi, on assurerait un meilleur gardiennage et un ramassage effectif à moindre frais.

* Nom vernaculaire

II - 1-2 Le Gardiennage et le Ramassage

L'homme Congolais constitue à des niveaux divers, le véritable frein au développement de l'élevage.

Le Congolais n'est pas éleveur de tradition, et sa conversion de chasseur en pasteur ne peut se faire en quelques années. Le bref contact qu'ils avaient eu avec les pasteurs M'BORORO Centrafricains de 1955 à 1958 n'avait pas suffi pour les convertir.

D'ailleurs seuls quelques individus avaient bénéficié de cette formation. La technique qu'ils avaient acquise n'était pas suffisante pour qu'ils deviennent à leur tour des "prêcheurs" de la tradition pastorale.

C'est pourquoi l'un des maux qui minent le développement de l'élevage au Congo demeure celui de la surveillance du bétail.

a) Le Gardiennage

Il est assuré par des bouviers (ou personnes chargées de garder des boeufs).

Chaque bouvier surveille en moyenne 250 têtes de bovins. Tout l'effectif du ranch est reparti en zones.

Chaque zone est sous la responsabilité d'un chef-bouvier.

Dans le but de faciliter le gardiennage et d'habituer les animaux à la présence humaine, on a opté pour la décentralisation des campements habités par les bouviers. Dans chaque zone on construit un campement de 2 à 3 bâtiments pouvant abriter 4 à 6 bouviers ainsi que leurs familles.

.../...

Ces bâtiments étant installés en plein pâturage et à proximité des parcs de nuit, les animaux sont en permanence au contact de la présence humaine. L'habitude pourra peut-être les amener d'abord à tolérer cette présence puis à l'accepter comme dans les pays sahéliens. L'expérience n'est cependant qu'à ses débuts.

Pour les déplacements des chefs-bouvier dans leurs zones, ils disposaient des chevaux. Les terrains trop accidentés, l'inaptitude à chevaucher et le manque de couverture sanitaire des chevaux, autant de difficultés qui ont contribué à l'abandon de ce système (le système a été réinstauré au Centre Expérimental bovin "CEB" où les terrains sont relativement plans). La tendance est à l'utilisation des "YAMAHA" (Moto cross) mieux adaptés aux types de terrains accidentés. L'inconvénient est qu'il va se poser le problème du coût du carburant.

b) le Ramassage

C'est une opération qui est étroitement liée au gardiennage. Tant qu'on n'aura pas maîtrisé la conduite des animaux, il sera toujours difficile de regrouper les animaux.

Le Com a de plus en plus de difficulté pour s'approvisionner en bétail NDAMA en dehors du pays. Pour le peuplement de nouvelles unités, l'Etat se tourne vers les exploitations privées ou villageoises.

Généralement ce sont des animaux élevés sans gardiennage correct. Ce sont donc des animaux irascibles ou craintifs.

Ensuite les taurins NDAMA n'ont pas d'instinct grégaire et se disséminent souvent dans les pâturages sauf en cas de tornade.

.../...

C'est ainsi qu'on a souvent d'énormes difficultés pour rassembler les animaux en cas de besoin (déparasitage, comptage, vente occasionnelle). Il arrive parfois de mobiliser même le personnel administratif ou autre pour rassembler un troupeau de 100 têtes.

Compte tenu de ce qui précède, le regroupement n'est souvent pas effectif. Les résultats varient selon le niveau atteint dans la maîtrise du troupeau : 25 à 30% aux ranches de MASSANGUI et LOUAMBA ; 50% à LOUBOULOU ; 60% à 80% à LOUILA ; 90 à 100% à DIHESSE.

L'état des pâturages pendant la saison des pluies est aussi un sérieux handicap. En effet, à l'approche du mois de Mai, l'herbe atteint 2 à 3m de haut, empêchant toute vue d'animaux. Parfois les oiseaux nicks-boeufs servent de guide. Les malades ou les mises-^{très}bas ne sont que/tardivement découverts.

Néanmoins, des grands efforts ont été accomplis ces dernières années en vue de la maîtrise des troupeaux, point qui a souvent entravé la volonté d'élever des animaux au Congo.

II-1-3 Les bains acaricides

Le contrôle du rythme d'exploitation des troupeaux s'effectue pendant les bains acaricides.

La veille du bain, le troupeau choisi est rassemblé dans le parc d'attente si celui-ci pâture loin du dipping tank.

On profite du rassemblement des animaux pour sevrer les veaux, marquer, écorner et comptabiliser les naissances, diagnostiquer et traiter les malades.

.../...

II- 1-4 : Les Parcs de nuit

Ce sont des lieux aménagés pour le rassemblement des animaux le soir après le pâturage. Ils ont été instaurés depuis 1975 sur recommandation du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

Toutefois, faute d'approvisionnement en aliments et en eau, les animaux fréquentent très peu ces parcs. Il est donc nécessaire de combler cette lacune car ces parcs ne sont pas seulement des lieux de repos mais aussi et surtout des lieux où les animaux doivent s'accoutumer à la présence et à la manipulation humaines. Les animaux devraient disposer à volonté de quelque chose qui puisse les y attirer. On pourrait ainsi aménager des bacs à son de blé, bacs de mélasse, bacs à eau, etc..., leur empêchant par la même occasion l'accès aux rivières.

II-1-5 L'Eau d'abreuvement

Dans les savanes congolaises, l'eau fait rarement défaut car il existe de nombreux points d'eau saisonniers ou permanents (lacs, rivières). Dans les zones naturellement dépourvues, on construit des abreuvoirs.

Le problème se situe au niveau de la qualité de cette eau qui est en même temps utilisée par les humains, du moins celle des rivières.

Les animaux s'y abreuvent facilement et l'eau est constamment troubles. Après les bains acaricides, les animaux vont aussitôt se vautrer dans les eaux naturelles, éliminant ainsi d'importantes doses d'acaricides.

.../...

Il y a là beaucoup de risques d'intoxication pour les humains, les enfants surtout qui utilisent la même eau en aval. C'est pourquoi nous pensons que les rivières qui sillonnent les pâturages devraient être protégées. Les abreuvoirs placés dans les parcs de nuit auraient en fait un double but, d'une part éviter que les animaux ne souillent les rivières, d'autre part permettre aux animaux de fréquenter les parcs de nuit pendant les heures de repos.

Cette même difficulté se remarque au niveau des élevages villageois. Heureusement qu'ici les effectifs sont faibles et il n'y a pas de risque d'intoxication humaine par les acaricides.

II-2 Les Elevages villageois

Les bovins élevés dans les villages sont directement ou indirectement issus des opérations de métayage lancées dans les années 1950, et aujourd'hui abandonnées. Ceci est surtout vrai pour les régions du POOL et de la BOUENZA du fait de leur proximité de la première ferme gouvernementale qui avait diffusé le métayage. Dans les autres régions le métayage n'était que peu connu. Ces populations s'approvisionnaient en bovins à partir d'achats à des fermes privées.

Les animaux sont en majorité des "lagunes". Assez casaniers, ils divaguent aux alentours des villages et sont rarement parqués la nuit. En saison sèche ils s'éloignent des villages à la recherche des bons pâturages après les feux de brousse. Ils finissent généralement par découvrir les plantations qu'ils dévastent. Ce qui engendre des conflits entre cultivateurs et propriétaires d'animaux. Lorsque les dommages ne sont pas réparés, ce qui est

.../...

d'ailleurs souvent le cas, les animaux sont abattus par les cultivateurs.

Ce genre de conflit autrefois inconnu chez les Congolais devient courant à cause de l'inaptitude de ces derniers à pratiquer l'élevage.

Dans certaines parties du pays, les propriétaires de bovins souvent considérés comme des "riches" sont harcelés au moindre incident. Ils ont fini par éloigner leurs animaux des zones des cultures. Ces animaux ne reçoivent la visite de leurs propriétaires qu'une ou deux fois par mois, juste pour vérifier s'il y a eu mise bas ou pertes (occasionnées par les pythons). Les animaux se perdent petit à petit dans la brousse et avec le temps deviennent difficiles à approcher. Ils sont alors ramenés sous forme de viande en cas de besoin. Cela devient une véritable chasse au gibier puisqu'on mobilise tous les chasseurs du village pour abattre la bête choisie.

Ces élevages villageois sont généralement peu peuplés, 5 à 10 têtes par propriétaire, quelquefois 15 à 20 têtes. Le troupeau est exploité pour des besoins familiaux, suivant la tradition. Chaque animal porte un nom symbolique. On pratique en fait un élevage contemplatif; les ventes sont rares. Cependant on peut offrir quelques têtes en métayage à des tierces personnes.

Celles-ci s'engagent à rembourser le capital, plus la moitié des effectifs restant sur le croit.

De cette façon le nouveau métayer deviendra propriétaire après 10 à 15 ans car les paramètres zootechniques sont médiocres.

.../...

Quatre voyages constituent en général le maximum de productivité d'une vache. A cela s'ajoutent les mortalités dues soit aux maladies, soit aux morsures des serpents.

On ne peut donc pas être surpris des faibles effectifs exploités par les villageois, qui ne reçoivent ni soins vétérinaires, ni compléments minéraux, ni suivi zootechnique.

A côté de ces élevages purement villageois se sont développés de nombreux troupeaux appartenant à des grands commerçants ou à des grands fonctionnaires. Ces troupeaux comptent en moyenne 100 à 150 têtes sous gardiennage. Les conditions d'exploitation sont comparables à celles des troupeaux des villageois, à la différence qu'ici les animaux reçoivent de temps en temps des compléments minéraux et sont parqués la nuit. En revanche il n'y a pas de castration et les sevrages se font de façon naturelle.

Les objectifs sont ici purement commerciaux. En raison de la pénurie constante en viande des grandes agglomérations, ces propriétaires assurent l'approvisionnement des boucheries à des prix relativement élevés.

Les interventions du Service de l'Élevage en direction des élevages villageois sont sporadiques. Elles se font par l'intermédiaire des Secteurs d'Élevage présents dans chaque District. Mais le manque de moyens de déplacement limite leurs actions en direction des villageois.

Le service de l'Élevage a récemment lancé une opération en milieu villageois visant à recenser et à récupérer les animaux octroyés en métayage depuis de nombreuses années. Cette opération qui

.../...

éprouve d'énormes difficultés matérielles est par ailleurs confrontée à l'hostilité des villageois propriétaires et dont le suivi a cessé depuis près de 10 ans. Il prévoit en outre un programme d'encadrement des éleveurs villageois. Mais il faudra du temps et des moyens pour persuader ces derniers qui sont enracinés dans leur système d'élevage. L'initiative en elle même est encourageante.

II - 3 Les Elevages des Privés Européens

Depuis la nationalisation en 1971 des 2 importants ranches de la SAFEL (Société Africaine d'Elevage), le secteur privé européen est en très nette régression. Les animaux ont été ou sont en train d'être vendus aux ranches d'Etat. Les quelques têtes encore présentes dans leurs ranches ne sont plus correctement suivies. Il est possible que ce secteur disparaisse d'ici à quelques années s'il n'ya pas de nouvelles implantations.

La majorité des ranches privés étaient situés dans la région de la BOUENZA. Actuellement on compte quelques 500 têtes de NDAMA pour le ranch de la SOCAMA à MADINGOU, 300 têtes chez les moines de la BOUENZA, une centaine environ chez M. Merle des Isles. Le dernier à vendre tout son cheptel à l'Etat a été M. Joffre en début de 1981.

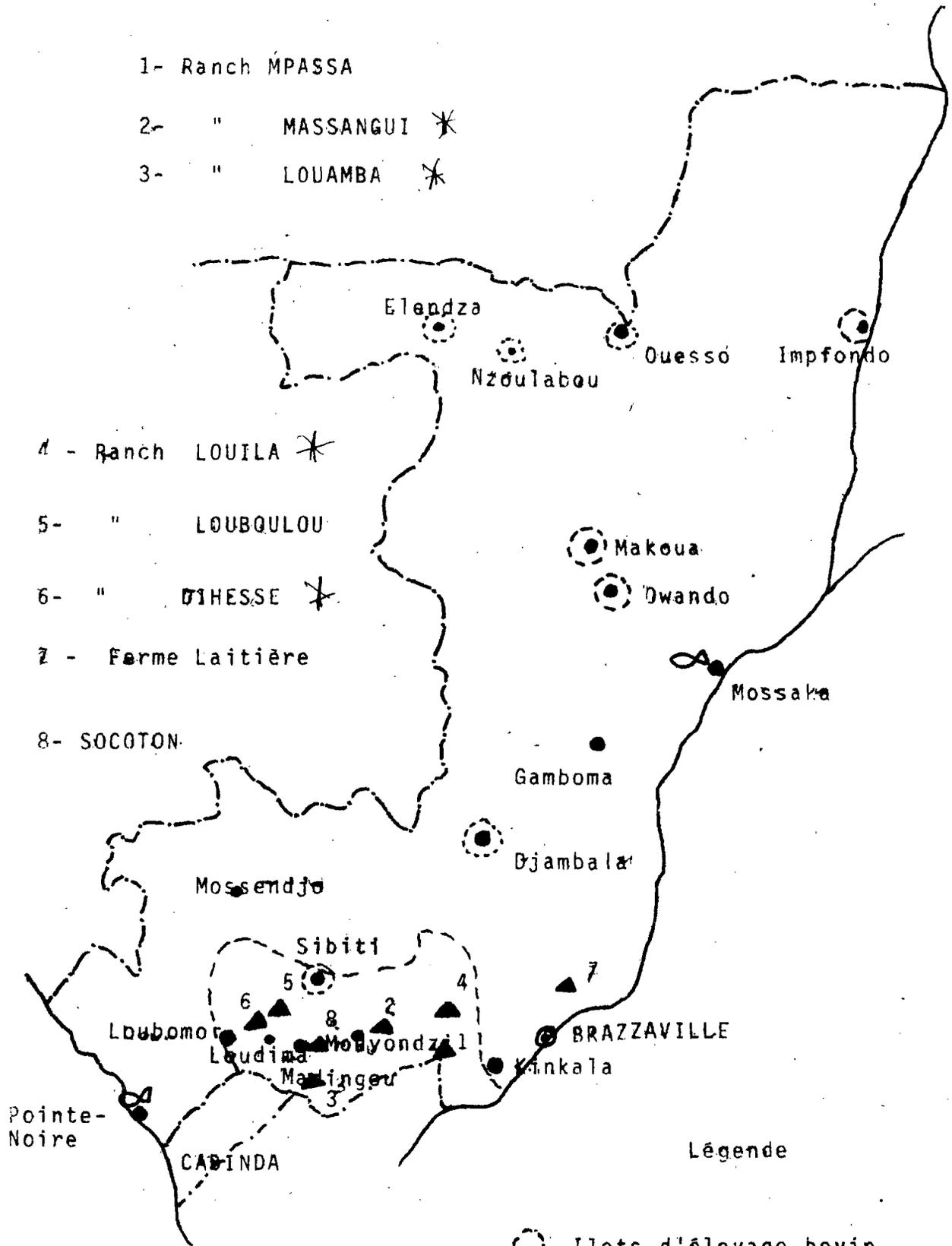
Les autres unités privées européennes dans le NIARI et la LEKOUMOU comptent des effectifs estimés entre 1000 et 1200 têtes.

En somme, selon les dernières estimations du service de l'élevage, le secteur privé et les élevages villageois constituent un cheptel de 25 000 têtes de bovins.

.../...

Carte n°4 Les Zones d'élevage bovin

- 1- Ranch MPASSA
- 2- " MASSANGUI *
- 3- " LOUAMBA *



- 4 - Ranch LOUILA *
- 5- " LOUBQULOU
- 6- " DIHESSE *
- 7 - Ferme Laitière
- 8- SOCOTON

Echelle 1/5.000.000

- Légende
- Ilots d'élevage bovin
 - Limites des ranches d'état
 - ▲ Ranch d'Etat
 - 🐟 Zone de Pêche

III Les Etablissements d'élevage bovin d'Etat

III-1 La Ferme de MPASSA

- Situation : elle est située à 20 km de MINDOULI dans la région du POOL

- Date de création : 1963

- Cadres techniques : Néant.

- Superficie : 16.000 ha cloturés dont 2.800 exploités.

- Races et effectifs : En septembre 1980, le cheptel était composé de 500 têtes de NDAMA.

- Objectifs et Commentaires : elle était créée pour la promotion de l'élevage bovin au Congo. Elle a ainsi servi à la diffusion de celui-ci en milieu villageois grâce à l'opération de métayage lancée en 1968.

Actuellement le troupeau est en régression et les activités de la ferme pratiquement interrompues. On attend la relance de cette ferme sous la forme d'un centre expérimental bovin selon une décision du gouvernement.

III- 2 Ranch de MASSANGUI

- Situation : Près de MOHYONDZI dans la région de la BOUENZA

- Date de création : 1952

- En 1965, il devient para étatique et en 1971, il est nationalisé.

- Organisme responsable : Ce ranch est géré par la Société Nationale d'Elevage (SONEL) qui est un organisme autonome d'Etat.

.../...

- Personnel Management : 1 Ingénieur Zootechnicien qui est aussi le Directeur.
- Superficie : 25000 ha disponibles dont 12000 en exploitation.
- Races et Effectifs : 6.810 de têtes de MDAW en Septembre 1980.
- Objectifs : Production de bovin de boucherie et de reproduction. Le cheptel sera stabilisé autour de 2000 têtes.
- Commentaires : Après une longue période d'instabilité consécutive à sa nationalisation, les activités de cette ferme semblent à l'heure actuelle en voie de normalisation. Cependant les paramètres zootechniques du cheptel sont encore difficiles à maîtriser. Le ramassage n'est effectif qu'à environ 30p100. Les parcelles sont en mauvais état. La situation sanitaire n'est examinée que sporadiquement. Il n'y a pas de Docteur Vétérinaire. Ainsi les données concernant l'état sanitaire du cheptel ne sont pas disponibles.

De nombreuses réalisations sont en cours (notamment la culture de Stylosanthes gracilis) pour améliorer et augmenter les qualités zootechniques du cheptel .

On devra aussi songer à remplacer les vieux bouviers qui ne répondent plus au rythme du travail.

III-3 Ranch de LOUAMBA

- Situation : A 20 km de NKAYI dans la région de BOUENZA la
- Date de création : Para étatique en 1965, il a été nationalisé en 1971.
- Organisme responsable : SONEL .

.../...

- Personnel d'encadrement : 1 Ingénieur Zootechnicien (Directeur) - 1 Conducteur d'Elevage.

- Superficie : 12000 ha cloturés dont 8000 en exploitation.

- Races et effectifs : 5584 têtes de NDAMA

- Objectifs : Production d'animaux de boucherie et de reproduction.

Le cheptel sera stabilisé autour de 7000 têtes.

- Commentaires: Ce ranch connaît les mêmes problèmes que celui de MASSANGUI du fait qu'ils sont les plus vieux et les moins assistés.

En ce qui concerne l'état sanitaire du cheptel et les paramètres zootechniques, aucune donnée n'est disponible.

III-4 Ranch de la LOUILA

- Situation : A 30 Km de MINDOULI dans la région du POOL

- Date de création : Janvier 1968.

- Organisme responsable : Ministères de l'Economie Rurale et du Plan.

- Personnel technique : 1 Ingénieur Agronome (expatrié) chef du projet.

1 Ingénieur Zootechnicien Directeur

1 Docteur Vétérinaire Directeur adjoint.

- Superficie : 17.000 ha disponibles.

Elle a été délimitée et réduite à 9000 ha dont 5.200 en exploitation.

- Races et effectifs : 5.315 têtes de NDAMA.

.../...

Il existe dans ce ranch quelques spécimens de métis zébu x Baoulés venus du Sénégal et qui apparemment se portent bien.

- Objectifs : Production d'animaux de boucherie et de reproduction.

Le troupeau sera stabilisé autour de 5000 têtes. Ce ranch est donc prêt à engager la phase de production.

Aide extérieure : Ce ranch a été financé par le Fonds Européen de Développement (FED) et l'assistance technique est assurée par la compagnie belge Jules VAN LANCKER . Cette double assistance prendra fin en 1982.

- Commentaires : Ici les paramètres zootechniques sont plus ou moins contrôlés.

La situation sanitaire est apparemment satisfaisante , du moins en ce qui **concerne** la tuberculose comme on peut le voir au tableau n°8. Toutefois ces données ne sont pas fiables car elles ne reflètent pas la situation exacte sur le terrain.

.../...

Tableau n°8 : Evolution de la tuberculose et de la brucellose au ranch de la LOUILA

Années	Tuberculose			Brucellose		
	Echantillon	Positifs	p 100	Echantillon	Positifs	p 100
1972	-	-	-	021	172	21
1975	016	5	1,2	800	180	22,5
1977	1515	0	0,6	600	-	-
1979	905	25	2,76	681	27	5

Source : (11)

S'agissant de la brucellose, on peut dire que les chiffres de 1979 sont douteuses car entre 1977 et 1979 aucune action sanitaire de grande envergure n'a été menée pour assainir le cheptel. Par ailleurs ce tableau montre que la brucellose est bien un fléau à combattre si l'on veut vite accroître la production de ce ranch.

III - 5 Ranch de la LOUBOULOU

- Situation : A 30 Km de LOUDIMA (sur la route de SIRITI) dans la région de la BOUENZA.

- Date de création : 1969

- Organisme responsable : Ministère de l'Economie Rurale et du Plan.

- Personnel technique : 1 Ingénieur Agronome (expatrié): Di-

.../...

recteur.

1 Ingénieur zootechnicien : Directeur homologue

1 Docteur Vétérinaire : Directeur Adjoint.

N.B. Le chef du projet est le même que celui de la LOUILA .

- Superficie : 17.000 ha disponibles au départ, réduite à 11000 ha dont 5000 en exploitation.

- Races et effectifs : 4.007 têtes de NDAMA en Septembre 1980.

- Objectifs : Mêmes que la LOUILA.

Le cheptel sera stabilisé à 5000 têtes.

- Aide extérieure : Même que la LOUILA.

- Commentaires : Les paramètres zootechniques ne sont pas encore bien suivis, compte tenu notamment des difficultés de ramassage.

Les données sanitaires ne sont pas fiables même si apparemment la santé du troupeau est satisfaisante. La brucellose y serait endémique à 10 % à 15p100 (19).

II - 6 Office du ranch de la BIHESSE (O.R.D.)

- Situation : A la gare MOUINDI (ligne COMILOG) dans le district de LOUDIYA, région de la ROUENZA.

- Date de création : Juin 1973.

- Organisme responsable : Ministère de l'Economie Rurale.

- Personnel technique :

- 4 Docteurs Vétérinaires dont 1 Directeur (Congolais) et 2 expatriés.

- 1 Ingénieur Zootechnicien.

.../...

- 1 Ingénieur de travaux ruraux
- 1 Machiniste agricole
- 3 Conducteurs d'élevage.

- Superficie : 60.000 ha disponibles au début du projet. Des difficultés imprévues auraient contraint à la réduire à 32.000 ha dont 12.000 en exploitation.

- Races et effectifs : 7375 têtes de NDAMA plus quelques spécimens de métis zébu NDORORO x NDAMA.

- Objectifs : Production d'animaux de boucherie et la reproduction. Au début du projet il était prévu une exploitation de 35.000 têtes en phase de croisière afin de produire 1200 T de viande/ an et 1100 reproductrices. Les prévisions actuelles stabilisent le cheptel à 18000 têtes en phase de croisière.

- Aide extérieure : Ce ranch est le fruit du financement de la Banque mondiale et la FRANCE et une assistance technique de l'I.E.M.V.T..

Malheureusement cette assistance est presque à son terme alors que les objectifs ne sont pas atteints.

- Commentaires : Ce projet suscite beaucoup d'espoir, vu les moyens consentis, la qualité du travail qui s'y effectue malgré les difficultés imprévues qui se sont ajoutées.

Les paramètres zootechniques sont bien suivis. Des données individuelles par animal sont fichées. On a commencé un programme de sélection: les animaux sont classés par catégorie d'âge et de sexe. Le taux de naissance est satisfaisant (65 p100. celui de la

..../...

mortalité est relativement faible (2 p100 (2)).

Les données sanitaires sont régulièrement enregistrées. Les 2 principales maladies sont la brucellose et la tuberculose. Elles ont été introduites lors des premiers achats d'animaux sans contrôle sanitaire. Ces maladies ont évolué d'une façon si inquiétante que des mesures sanitaires urgentes ont permis d'assainir quelque peu le cheptel.

En 1978, un sérodiagnostic du laboratoire scientifique vétérinaire de Brazzaville a révélé 31,5 p100 d'animaux infectés de brucellose dans la zone de la Mounidi et 48,3 p100 dans la zone des lacs (17).

Actuellement toute suspicion entraîne un abattage immédiat.

Les animaux sains sont régulièrement vaccinés contre la brucellose. Avant toute nouvelle introduction les animaux reconnus sains sont vaccinés avec l'Abortox préparé à partir de la souche 45-20.

Un rappel est fait après 2 mois. Pour les animaux nés au ranch on vaccine au H38 dès le sixième mois.

Toutes ces mesures ont contribué à rabaisser le taux d'infection brucellique autour de 10 p100.

Les pertes causées par les tiques et les trypanosomes ne sont pas négligeables.

La présence des tiques, malgré la régularité des bains est entretenue par les animaux sauvages, notamment les buffles et les suidés.

Il a été préconisé une chasse systématique de ces animaux, mais celle-ci s'avère assez difficile et peu recommandée.

Nous pensons qu'on pourrait essayer d'éloigner ces animaux de la zone d'élevage en intensifiant la présence humaine.

On pourrait par exemple favoriser l'implantation des habitations

.../...

aux alentours des ranches.

Ainsi, avec la régularité des bains acaricides, le cycle de développement des tiques serait ininterrompu. Les formes immatures entretenues par les rongeurs et lesoiseaux n'évolueraient alors plus.

III- 7 Le Centre Expérimental Bovin (C.E.B.)

C'est une expérience unique au Congo qui mérite qu'on s'y attarde un peu.

- Situation : A 58 km de Brazzaville sur la route nationale n°2, à hauteur du Km rouge.

- Personnel technique : 4 Docteurs Vétérinaires dont 1 Directeur.

- 1 Ingénieur Zootechnicien.

- Bref historique : Ce centre a été créé à partir d'un don d'animaux et de matériel d'élevage offert au Congo par le Gouvernement de Cuba.

Ce fut à l'issue de la visite officielle du Président Marien NGOUABI dans ce pays en 1975.

Le premier lot de bovins octroyés en Avril 1975 comprenait 90 génisses pleines de races diverses : HOLSTEIN, SANTA GERTUIDA, CHAROLAISE, ASHYRE, BRUNE SUISSE, ZERU, JERSEY ; 5 taureaux géniteurs de race HOLSTEIN.

En plus de bovins il y avait 12 chevaux et divers matériels d'élevage.

Ce lot fut complété en Juin 1978 par un deuxième de 158 bovins de mêmes races et 23 chevaux. .../...

- **Objet social** : le CEZ est un établissement public à caractère agro-pastoral et expérimental dont le fonctionnement est assuré par le budget de l'Etat.

- **Objectifs économiques** : Il s'agit d'expérimenter en zone tropicale, les races laitières, notamment sur les paramètres suivants :

. Le comportement sous climat congolais (le climat cubain constitue une étape de transition).

. Aspects sanitaires.

. Aptitude bouchère des mâles issus des croisements avec la race NDAMA.

Après acclimatation de ces races, la deuxième phase consisterait à expérimenter l'insémination artificielle de ces races pour accroître la production.

Enfin la troisième phase essentiellement industrielle pourrait permettre la fabrication de Yaourt, beurre et autres dérivés du lait.

- **Superficie** : 3.000 ha dont 230 ha sont exploités et repartis comme suit :

. 100 ha à base de stylosanthes gracilis

. 5 ha sous culture de soja

. 6 ha de pâturage à base de king grass (Pennisetum)

. 70 ha de fourrage naturel.

. 5 ha de culture de fourrages divers.

Rappelons enfin que ce centre est situé dans la zone à climat bas-congolais (Zone Centre), avec une atténuation des paramètres climatiques (température, ensoleillement) en raison de son altitude élevée (600 m).

.../...

- Races et effectifs : 522 têtes dont 389 femelles réparties en tranches d'âge 133 taureaux et taurillons de tous âges.

Les races sont celles importées de OUA auxquelles se sont ajoutées quelques têtes de NDAMA en vue des croisements.

Les 46 chevaux servent au déplacement du personnel technique et au ramassage dans la ferme.

- La production : la production laitière est assurée par une quarantaine de vaches de races HOLSTEIN, JERSEY et métis HOLSTEIN x ZEBU.

La production est en moyenne de 250 litres par jour faite en une seule traite matinale. Cette traite est manuelle et le lait recueilli dans des jarres de 43 litres. Il est vendu à l'état brut à l'Hôpital Général de Brazzaville, l'unique client. La livraison se fait dans l'après-midi sans réfrigération. Il ne nous a pas été possible de vérifier la qualité de ce lait distribué aux malades.

Quant à la production de viande, elle n'a pas encore démarré car les femelles comme les mâles sont au âge de reproduction.

- Commentaires : Les paramètres zootechniques sont très bon. Le taux de natalité se situe autour de 80/100. Celui de la mortalité des jeunes est assez bas 1 % celui des adultes 0,1/100 (enquêtes).

Cependant les conditions hygiéniques sont déplorables, depuis la traite laitière jusqu'à la livraison. Les jarres ne sont pas stérilisées. Le transport s'effectue dans des camionnettes sur des routes poussiéreuses, dans les mêmes conditions que tout autre produit agricole.

Le lait est une denrée de conservation difficile car il constitue un excellent milieu de culture.

.../...

Pour protéger les malades déjà fragiles auxquels il est distribué ce lait doit subir des traitements appropriés.

L'état sanitaire du cheptel est satisfaisant. Le troupeau serait indemne de trypanosomiase (la zone n'est pas infestée par les glossines), de tuberculose et de brucellose. Les derniers animaux ayant réagi positivement à la tuberculination et au test brucellique avaient été abattus en 1971. On note cependant quelques affections comme la streptothricose, les diarrhées des nouveau-nés, les mammites, kératites etc...

- Conclusion : L'expérience sur la production laitière au Congo telle qu'elle se présente suscite de l'optimisme. Le climat de la zone d'exploitation est relativement favorable. Cependant le facteur limitant de ce centre est l'eau. On ne peut prétendre à la production laitière sans assurer l'approvisionnement convenable en eau potable. Pourtant il existe de nombreux points aux alentours de la ferme mais qui ne sont pas exploités.

- . Rivière MATI à 12 km de la ferme
- . Rivière BICULOU à 5 km de la ferme
- . Rivières MANTARI 1 et 2 près du centre
- . Le lac saturne situé dans la ferme.

L'eau est amenée à la ferme par un camion citerne qui assure d'ailleurs un approvisionnement très irrégulier.

On n'a jamais essayé de faire une adduction d'eau à partir d'un des points d'eau ci-dessus.

Les tentatives de forage ayant échoué, on se contente des citernes.

.../...

Les conditions hygiéniques ne sont pas respectées, la conséquence immédiate est qu'il y a eu apparition de marmites (antrénauses, hémorragiques et catarrhales).

Ce serait une grande catastrophe si une telle expérience venait à échouer pour cause de négligence.

III - 8 La Socoton

Située à 10 Km de MADINGOU dans la région de la ROUENZA c'est une ferme d'Etat qui élève de la volaille des porcins et des bovins en marge de sa principale production qui est la culture de coton et de maïs.

La ferme renferme quelques 2000 têtes de bovins essentiellement NDAMA élevés sur des pâturages en jachère après la récolte de coton et de maïs.

Le manque d'organisation au niveau de cette unité rend le contrôle difficile. Aucune donnée n'est enregistrée et disponible.

+ + + +++++

Conclusion

Au vu de ce que nous venons de présenter, on peut dire que que l'élevage bovin au Congo est en train de prendre de nouvelles dimensions malgré les quelques imprécisions d'ordre technique.

Cependant si le secteur d'Etat connaît un essor considérable, le secteur privé est en perte de vitesse. Quant à l'élevage villageois il ne connaît pas de situation brillante du fait que les villageois ne sont pas assistés.

.../...

Cette étude nous permet de dresser un premier bilan sur l'effectif total de bovin. Enfin d'année 1980 le cheptel de l'Etat a été estimé à 35.000 têtes. Le secteur privé et villageois comptent 25.000 têtes . Ce qui permet de situer le cheptel bovin congolais en 1980 à quelques 60.000 têtes.

Chapitre II : La Pathologie bovine au Congo

En raison des mesures sanitaires prises lors de l'introduction des bovins, de la faiblesse des effectifs et de la dispersion des troupeaux, le Congo est exempt des grandes épidémies africaines.

Il n'y a en effet ni peste bovine, ni périnonémie, ni charbon, ni fièvre aphteuse, bien que quelques unes de ces maladies aient été signalées dans le passé notamment :

1947 : une dizaine de cas de mortalité due à Salmonella enteritidis variété Rublin

1948 : une épidémie de peste bovine obligea d'abattre tous les animaux importés de la République Centrafricaine.

1953 : une épidémie bénigne de fièvre aphteuse et dix cas de charbon bactérien (BACB). (1).

Actuellement la pathologie est dominée par des parasitoses diverses dont les effets sont directs ou indirects sur la santé des animaux. Parmi les affections parasitaires qui causent le plus de dommages on note celles dues aux tiques et aux glossines. C'est pourquoi il nous semble préférable de ne pas dissocier les vecteurs des agents pathogènes et les maladies qu'ils provoquent.

Nous examinerons donc dans un premier temps les différentes tiques et leurs incidences ; puis les différentes espèces de glossines et leurs incidences ; enfin les autres affections (principalement les helminthoses et les maladies infectieuses).

I Les Tiques

Depuis longtemps on a beaucoup incriminé les trypanosomiases comme principal facteur limitant au développement de l'élevage bovin au Congo en raison de leurs incidences humaines en négligeant quelque peu les tiques. En fait, il s'est avéré que le rôle joué

.../...

par les tiques est aussi néfaste que celui des glossines.

Sur le plan économique, elles freinent considérablement le développement de noyaux d'élevage en raison du coût des installations anti-tiques et des acaricides, encore qu'elles ne sont pas les seuls moyens de les anéantir. En effet, plusieurs hôtes intermédiaires ajoutés aux réservoirs concourent à l'entretien de ces tiques.

Il est donc inconcevable dans beaucoup d'endroits, notamment dans les plaines du NIARI, de faire de l'élevage sans développer les moyens et les méthodes de lutte contre les tiques.

I - 1 Les Différentes espèces sont classées dans la famille des IXODIDAE et appartiennent à 4 genres :

Genres	Amblyomma
	Boophilus
	Rhipicephalus
	Ixodes.

- Amblyomma est représenté par 2 espèces :
- A. variegatum
- A. splendidum récemment décrit au ranch de la DINESSE par SERRES.
- Boophilus est représenté aussi par 2 espèces :
- B. annulatus
- B. decoloratus
- Rhipicephalus compte 5 espèces au Congo :
- . R evertsi mimeticus

.../...

. *R. capensis* variétés ~~capensis~~ et longus.

. *R. lupulatus*

. *R. appendiculatus*

- Ixodes ne compte qu'une seule espèce :

. *I. rarus*

I - 2 Incidence des tiques sur l'élevage bovin au Congo

tiques sont

Les maladies transmises par les/ signalées avec une grande fréquence.

En 1965, BACO (1) faisait état de la gravité de la ~~cowdrifose~~ au ranch de MPASSA. Elle continue à servir dans les autres ranches. Elle est plus sévère chez les animaux nouvellement importés n'ayant pas l'habitude des piqûres des tiques.

D'après les enquêtes menées par BOUSSAFOU (3) de 1972 à 1975 portant sur 292 animaux, 50 % étaient porteurs d'amaplasma marginale et Theileria mutans (12). Parmi les parasites transmis par les tiques, on signale également la présence fréquente des Piroplasma bigemina, Babesia bovis, Theileria parva. Malgré leur fréquence, leur incidence pathologique semble moins grave que la cowdrifose ou l'Anaplasmosse comme le montre le tableau n°10.

II Les Glossines

Elles ont longtemps été considérées comme le facteur limitant au développement de l'élevage bovin. Depuis l'introduction des races trypanotolérantes, leur incidence néfaste n'est plus considérée comme

.../..

catastrophique. Les moyens de lutte qui existent actuellement permettent de limiter leurs effets. Cependant leur présence empêche l'importation des races extra africaines.

II - 1 Les Espèces

Les espèces de glossines qui existent au Congo sont hygrophiles et vivent dans des savanes boisées, les flots et galeries forestières, les grandes forêts.

C'est pourquoi on ne fait mention que de 2 groupes.

Le groupe Palpalis et le groupe Fusca (BOUSSAFOU et BACO)- (1, 3).

Les aires d'extention des glossines au Congo semblent actuellement imprécises car les études faites sur ce sujet datent de très longtemps.

Des chercheurs de l'ORSTOM élaborent en ce moment une nouvelle carte de répartition de glossines.

C'est ainsi que nous nous limitons à la présentation des espèces présentes sans tenir compte de la spécificité d'écologie ni d'hôte. Nous retiendront simplement que presque tout le pays est infesté en dehors de certaines parties de la région des PLATEAUX où l'écologie semble défavorable aux glossines.

1- Les Espèces du groupe Palpalis

- Glossina palpalis palpalis
- Glossina fuscipes fuscipes
- G. caliginosa

.../...

G: pallicera pallicera

G. fuscipes quanzensis

2- Les Espèces du groupe Fusca

- Glossina tabaniformis

- G. fusca congolensis

- G. fuscipleuris

- G. hanningtoni

- G. nashi

- G. schwetzi

- G. nigrofusca hopkinsi.

II - 2 L'Incidence des glossines sur l'élevage au Congo

sont

Les trypanosomiasés animales au Congo/dues à 2 espèces de trypanosomes : Trypanosoma vivax et Trypanosoma congolense.

Bien que l'élevage congolais soit essentiellement constitué des espèces animales trypanotolérantes, une infestation massive engendre une trypanosomiase clinique. Il semble que des causes favorisantes jouent un rôle important dans l'affaiblissement de la résistance naturelle telles que les affections du genre otites, panaris, etc...

Les pertes occasionnées annuellement par les trypanosomiasés sont plus ou moins importantes selon l'infestation de la zone considérée. Au ranch de la DINESSE par exemple, les mortalités ont évolué comme l'indique le tableau n°9 .

.../...

Tableau n° 9 : Evolution des mortalités à la DIHESSE dues à la trypanosomiase.

Années	Taureaux	Vaches	Taurillons	Genisses	Total
1974	-	6	-	-	6
1975	22	97	-	74	193
1976	11	66	5	14	96
1977	7	32	12	28	79
1978	8	10	1	7	26
1979	2	7	26	13	48
Total	50	218	44	136	448

Source : (19)

Par contre dans les autres ranches, on ne signale pas des pertes ^{importantes} dues à cette maladie bien que les glossines soient présentes. Ce qui paraît paradoxal car le tableau n°10 présente une situation générale assez différente.

III Autres affections

III-1 Les Helminthoses

Leur incidence surtout chez les jeunes veaux est très grande. Ce sont les ascaridioses et les strongyloses qui sont le plus souvent incriminées.

Parmi les strongles, les Haemonchus, Bunostomum, les Oesopha-

.../...

gostomum sont les plus fréquents.

GRABER et TURPIN (13) ont mené des enquêtes en 1974 au ranch de la LOUILA. Les résultats des autopsies réalisées révèlent aussi la présence de Camyerus spatiosus (Gastrothylascidés), Schistosoma bovis (Schistosonidae).

La révélation la plus intéressante a été la découverte d'un parasite qui n'avait jamais été signalé en Afrique tropicale : il s'agit de Agriostomum vryburgi. Les auteurs des enquêtes signalent que ce parasite a été découvert dans le duodénum des bovins importés du Sénégal (entre 1969 et 1971), dans des proportions de 1/7. Ce parasite n'a pourtant jamais été décrit au Sénégal. Il est connu depuis longtemps comme le parasite du bétail zébu et buffle du Sud Est asiatique. Son aire d'extension correspond à un type de climat bien déterminé : régions humides avec précipitations annuelles supérieures à 1000 mm et saison sèche de 3 à 4 mois. Ces conditions sont parfaitement réunies dans le Sud du Congo.

Son introduction peut bien avoir été faite à partir du Sénégal où des races bovines Indopakistanaïses sont élevées depuis longtemps. Mais le fait que ce parasite n'ait pas encore été trouvé dans ce pays laisse planer le doute. On peut peut-être supposer que les conditions climatiques n'ayant pas été favorables, ce parasite n'a pu proliférer dans ce pays.

Comme tous les ancylostomatidés, ce parasite est caractérisé par une grande hématophagie. Il s'implante dans la muqueuse intestinale grâce à ses dents, provoquant des petites hémorragies.

.../...

Son association avec Bunostomum et Oesophagostomum est très préjudiciable aux animaux, surtout les plus jeunes.

Les nombreuses mortalités des jeunes dues aux parasites gastro-intestinaux peuvent s'expliquer par cette association particulièrement meurtrière engendrant des anémies graves.

Les brassages des animaux dans les différents ranches d'Etat sans contrôle sanitaire, peuvent laisser supposer que ce parasite est répandu un peu partout dans le pays.

C'est là une conséquence malheureuse du manque de contrôle minutieux avant l'importation des animaux.

2 - La Stréptothricose

C'est une maladie cutanée déterminant des lésions croûteuses superficielles de la peau, due à une Actinomycétacé : Dermatophilus congolense.

Son incidence est grande car c'est une maladie très contagieuse.

Au Congo son extension qui devient inquiétante est due au fait qu'aucune lutte systématique n'est entreprise contre elle. Néanmoins, comme le cuir n'est que peu valorisé au Congo, l'incidence économique de la maladie n'est pas ressentie.

3 - La Tuberculose

Cette maladie a pris une grande extension dans tout le pays à partir d'un foyer primaire qui est le ranch de MPASSA où aucune tuberculose n'est réalisée. On signalait seulement à l'abattoir la présence de lésions caséuses des organes internes, marquant l'existence de cette maladie. C'est très récemment que des tests de tuber-

.../...

culination ont été effectués. On s'est alors aperçu que la tuberculose menaçait dangereusement le cheptel national et surtout les populations humaines. En 1979 2,2 % des tests étaient positifs (19)

Il va falloir étendre rapidement les mesures sanitaires dans toutes les unités même villageoises car il ne sert à rien de protéger les animaux des ranches d'Etat alors que leurs contacts avec les animaux des villageois sont fréquents. Ensuite, du fait qu'elle constitue une zoonose majeure, des mesures sanitaires très rigoureuses doivent être prises.

4 - La Brucellose

En raison de son évolution insidieuse, elle avait été longtemps négligée ou méconnue. Les pourcentages d'infection récemment révélés sont si alarmants que des mesures prophylactiques sont désormais prises avant l'introduction des nouveaux animaux dans les ranches. Les animaux positifs sont abattus et les sains vaccinés.

Actuellement la situation générale est difficile à préciser car les enquêtes ne sont pas systématiques dans toutes les unités d'élevage du pays. On peut simplement retenir qu'elle a sévi durement il y a quelques années.

5 - Les Otites purulentes

Depuis qu'elles avaient été signalées à MPASSA avant 1960, elles continuent de faire des victimes.

L'agent causal n'est toujours pas bien connu. Selon H. SERRES (19) l'agent serait un acarien Raillietia auris (découvert en 1902 par

.../...

Trouessart) qui appartient à la famille des Gamasidés. Mais il n'a jamais été isolé. On se contente de traiter la maladie aux antibiotiques avec des résultats satisfaisants si le traitement est précoce. Mais le plus souvent l'animal est affaibli et il faut l'abattre. Le paradoxe est que cette maladie atteint le plus souvent les animaux de grande valeur, bien constitués physiquement. Il serait utile de refaire des prélèvements au niveau des conduits auditifs; le laboratoire vétérinaire scientifique pourrait aider à préciser son étiologie. En attendant son incidence est grande comme nous le voyons dans le tableau n° 10 qui résume la situation générale de la pathologie bovine au Congo.

.../...

Tableau n°10 : Situation de la pathologie bovine au Congo

Etiologie	Maladie	Incidence
Maladies bactériennes	Tuberculose	X X X
	Brucellose	X X X
Parasitoses du sang	Anaplasmosé	X
	Babésiose	X
	Piroplasmose	X
	Theileriose	X
	Cowdriose	X X
	Trypanosomiase	X X
Parasitoses gastro-intestinales	Cysticerose	X
	Fiavellose	X
	Strongylose	X X
	Ascaridiose	X X
Maladies à étiologie et localisation diverses	Otite	X X
	Streptothricose	X X
	Dictyocaulose	X X

Sources : ((12), (19), enquêtes).

.../...

IV Conclusion

La pathologie bovine au Congo est dominée par des affections parasitaires dues notamment aux arthropodes et aux helminthes . Les problèmes qu'elles posent ne sont pas techniquement insurmontables. Ce sont les hommes et les moyens matériels qui peuvent en définitive limiter les possibilités de les surmonter.

Malgré l'absence des grandes épizooties, il ne faut pas perdre de vue que le pays est constamment menacé au niveau de ses frontières qui heureusement sont vides d'animaux.

Mais ces maladies ne risquent pas seulement d'être introduites à partir des pays voisins. Le Congo cherche à accroître son cheptel par l'achat de nouvelles têtes d'animaux à partir des autres pays africains. C'est à ce moment que des mesures draconiennes doivent être prises.

L'introduction d'une de ces grandes épizooties serait une catastrophe qui risque d'anéantir 30 ans d'effort et de sacrifices en quelques jours .

.../...

Situation du Petit bétail

En raison de l'insuffisance des informations documentaires concernant ce secteur, nous avons jugé utile de regrouper l'étude du petit bétail dans un même chapitre.

Ce petit bétail comprend :

- les petits ruminants
- les porcins
- la volaille.

I Les Petits Ruminants

Contrairement à l'intérêt accordé à l'élevage bovin, celui des petits ruminants est très peu développé. Ces animaux sont exclusivement exploités dans les villages pour des besoins familiaux.

Cette situation fait qu'ils ne sont pas généralement contrôlés de façon régulière.

A- Les Races et les modes d'élevage

Le Congo étant un pays en majorité forestière, et infesté de glcs-sines, les races ovine et caprine qui y sont adaptées sont trypano-tolérantes.

Les descriptions faites par MASON (1951) et EPSTEIN (1971) ⁽²⁾ montrent que ce sont des animaux de très petite taille. D'où le nom "de mouton nain de forêt", ou ("DJALONKE" en terme plus général).

.../...

Les caprins sont communément désignés par "chèvre naine de forêt" ou "chèvre du FOUTA DJALLON".

Au Congo on les désigne couramment par "mouton ou chèvre de race locale", ne sachant pas exactement à quelle époque ces animaux y ont été introduits.

Les moutons mesurent entre 40 et 55cm au garrot. Les mâles ont des cornes courtes en forme de spirale, une crinière bien développée surtout autour de l'encolure. En général, les femelles n'ont pas de cornes, mais parfois des cornillons rudimentaires.

Les robes dominantes sont noires mais on trouve aussi une grande variété de robes combinant les 3 couleurs : blanc, noir et rouge.

Les chèvres mesurent entre 40 et 50 cm au garrot. Elles sont très trapues et massives. Les cornes sont courtes et larges à la base chez le mâle, plus fines chez la femelle. Les robes sont extrêmement variées, les plus fréquentes sont les fauves avec des parties de noir ou de blanc.

Les paramètres zootechniques ne sont pas connus. Mais les gestations gémellaires sont très fréquentes surtout chez les caprins.

Les modes d'élevage sont presque les mêmes dans tous les pays forestiers d'Afrique centrale. Les animaux ne sont pas gardés et vagabondent autour des villages et dans les plantations avoisinantes de manioc, haricot, bananes ou autres.

Ils rentrent généralement le soir et s'installent au centre du village, sans abri. Ils exploitent généralement l'herbe des bordures des pistes et les déchets domestiques lorsque les savanes sont hau-

tes et sèches. Au moment des pluies ils se réfugient derrière les cases sous les toitures, ou sous les arbres. Ils ne reçoivent pas les soins vétérinaires ni des compléments minéraux.

Les effectifs par famille sont souvent de 3 à 5 têtes. Ils sont surtout élevés pour les besoins sociaux : dot, cadeaux, cérémonies honorifiques etc... Ils ne sont jamais traités; ces races ne sont pas laitières.

L'effectif total des ovins et caprins en 1979 était estimé à 197.000 têtes.

Toutes les régions possèdent ces animaux mais la BOUENZA et le POOL sont les plus fournies.

Le Plateau recèle plus de caprins.

A côté de ces élevages villageois, il existe depuis quelques années 2 fermes d'Etat d'élevage ovin dont les effectifs ^{sont} très réduits. La première est située à KIBELEBOUSSIA (District de Kindamba, région du POOL) . Elle comptait 150 têtes en 1978. C'est une ferme militaire où sont aussi élevés quelques 300 têtes de NDAMA sur 300 ha.

La deuxième ferme se situe à ODZIRA au Nord de Brazzaville (Région du POOL). C'est une ferme gérée par le Ministère de l'Economie Rurale, qui possédait 310 têtes d'ovins en 1978. Ce projet prévoyait l'élevage de 3000 têtes sur 1000 ha.

Les animaux sont tous élevés sur savanes naturelles clôturées.

A l'heure actuelle il n'existe pas d'autre projet de ce genre.

.../...

B- La Pathologie

Elle est dominée par les hémoparasitoses dues aux tiques et aux glossines et les parasitoses gastro-intestinales comme l'indique le tableau n°11 qui résume l'essentiel de la pathologie des petits ruminants.

Le mode d'élevage ne permet pas pour le moment d'envisager des mesures prophylactiques.

Tableau n°11 : Principales maladies des ovins au Congo

Localisations	Maladies	Incidence
Hémoparasitoses	Trypanosomiase	+
	Anaplasmose	+
	Theileriose	+
Parasitoses gastro-intestinales	Teniasis	+
	Strongylose	++
	Ascaridiose	++
Diverses	Fascioloses	+
	Mammites	+

Source : (12)

.../...

II Les Porcins

La viande porcine ne souffre pas de contraintes religieuses au Congo. Elle est consommée par la majorité de la population.

A - Les races et les modes d'élevage

Il existe 2 races porcines élevées au Congo : " la race locale" et la race européenne (large White).

La race dite locale est un animal de petite taille qui mesure 30 à 40 cm au garrot, assez trapu.

C'est un animal à poils ras, la robe est noire au fauve.

Les paramètres zootechniques ne sont pas connus et ils sont élevés exclusivement dans les villages dans les mêmes conditions et pour les mêmes raisons que les petits ruminants. On a estimé leur effectif total en 1979 à 40.000 têtes (5).

La race dite européenne ou "large White" est exploitée dans les élevages modernes autour des grands centres urbains.

Ce sont surtout des élevages privés et quelques unités étatiques qui l'élevent pour la fourniture en viande des marchés urbains locaux. Les effectifs ne sont souvent pas importants.

Les principaux élevages sont résumés dans le tableau n°12 selon les effectifs de 1979 (5).

Ce sont des animaux bien nourris avec des aliments concentrés et reçoivent régulièrement les soins vétérinaires.

.../...

Tableau n°12 : Répartition des principaux élevages de porcs (race européenne)

Fermes d'Etat		Fermes privées	
Noms	Effectifs	Noms	Effectifs
GAMABA (Brazzaville)	916	Ferme JOFFRE	800
KOMBE (Pool)	952	" SOCAMA	800
LOUBOMO (Niari)	362	" Mcines BOUENZA	120
MALELA (BOUENZA)	321	" Perles des Isles	200
APN LOMBE	30	" GARNIER	800
APN DJOUE	140	" District BOKO	426
NANTSIMOU	200	" " NINDOULI	162
FERME ETORO	36	" " KINKALA	92
FERME KINKALA	120	" " MADINGOU	591
		" " MFOUATI	113
		Divers petits élevages	1241
Total	3077	Total	5345

En ce qui concerne les projets , on peut signaler qu'il existe 2 importants projets en cours de réalisation. L'un concerne la construction d'une ferme porcine à LOUBOMO dont la production sera de 100T de viande / an.

Le deuxième est une ferme mixte avo-porcine à OWANDO dont l'exploitation devait démarrer en janvier 1981.

.../...

B. La Pathologie porcine

Le tableau n°13 présente les principales maladies et leur incidence. Il concerne beaucoup plus la race européenne que les porcs de race locale. Pour ces dernières il semble qu'il y ait une certaine trypanotolérance notamment à l'égard de Trypanosoma congolense qui est susceptible de les affecter et qui est avec Trypanosoma vivax les seuls trypanosomes animaux signalés au Congo.

Tableau n°13 : Les Principales maladies porcines au Congo

Agents	Maladie	Incidence
Maladie à virus	Peste porcine africaine	+ +
Maladie bactérienne	Brucellose	+
Parasitose du sang	Trypanosomiase	+
Parasitoses gastro-intestinales	Cysticercose	+ +
	Echinococcose	+ + +
Divers	Strephanurose	+

Source (12)

.../...

III L'AVICULTURE

Elle se présente également sous 2 aspects: aspect traditionnel et aspect moderne.

L'élevage traditionnel se pratique dans les villages avec la race dite locale dans les mêmes conditions, pour les mêmes raisons que les petits ruminants. On a estimé en 1979 l'effectif total du secteur villageois à 1.632.400 têtes (Service Elevage).

L'élevage moderne se pratique avec des races améliorées importées d'Europe sous forme de poussins d'un jour. Les races importées sont essentiellement constituées de Leghorn blanche et de Rhode Island Red

Le tableau n°14 présente les effectifs importés entre 1974 et 1976 qui ont presque doublé ces dernières années.

Tableau N°14 : Evolution des importations des poussins d'un jour

Année	1974	1975	1976	Total
Nombre	459.945	700.000	760.000	1.153.945
Valeur à l'achat (F CFA)	47.945.500	73.000.000	80.000.000	200.945.500

Source : (5)

L'Etat et les particuliers (commerçants) se disputent le secteur.

Face à une pénurie en viande croissante, l'aviculture est apparue ces dernières années comme la seule source protéique rapidement rentable. C'est ainsi qu'on a essayé de recenser les principaux élevages afin d'organiser ce secteur (tableau n°15)

.../...

Tableau n°15 : Répartition des effectifs aviaires des élevages privés par région

Régions	Effectifs	Nombre d'éleveurs
BOUENZA	29.858	20
POOL	27.600	14
NIARI	5.498	9
KOUILOU	139.220	16
BRAZZAVILLE	472.500	181
Total	674.676	240

Source : (29)

Le secteur d'Etat . . . est par contre dirigé par une société créée récemment : société Nationale d'Aviculture (SONAVI). Elle regroupe 6 fermes et son effectif total est estimé à 210.000 têtes. Les 6 fermes de la SONAVI sont pour la plupart des anciennes fermes privées, nationalisées :

- Ferme de KOMBÉ (POOL)
- " MAFOUTA (Brazzaville)
- " MANTSIMOU (")
- " MOSSENDJO (NIARI)
- " LOUBOMO (")
- " LOUANDJILI (KOUILOU).

.../...

Selon les derniers chiffres donnés par le Service de l'Élevage, les effectifs aviaires par secteur se répartissent comme suit :

Etat.....	209.890	7,8 p100
Privé : (Grands Aviculteurs).....	858.420	31,3p100
Paysans + Précoopératives :	1.632.400	60,4p100
Total.....	2.701.130	

En ce qui concerne les projets, il existe 2 qui sont en cours de construction pour le compte de la SOMAVI : le complexe avicole de Pointe-Noire et le complexe avo-porcine d'OWANDO.

Celui de Pointe-Noire produira: en phase de croisière 1.890.000 poussins d'un jour par an, 810.000 oeufs de table, 1.700.000 poulets de chair.

Le projet d'OWANDO dont la production devait démarrer en début de 1981, prévoit la production de 93.200 poussins d'un jour, 5 tonnes de poulet de chair, 320.000 oeufs de table par an.

Ce complexe pourrait aussi élever des canes.

La Pathologie aviaire

La couverture sanitaire étant très mal assurée, cette pathologie dominée par les maladies virales cause d'énormes pertes. Les éleveurs peu expérimentés et l'assistance du Service de l'Élevage mal assurée, les maladies virales trouvent un terrain propice. Seul le secteur d'Etat et quelques fermes des environs de Brazzaville sont régulièrement suivis. Avec les nombreux mouvements entre les différentes unités

.../...

sans précautions rigoureuses, l'entretien de ces maladies est permanent. Ce qui fait que leur incidence est grande comme le montre le tableau n°16

Tableau n°16 : Les principales maladies aviaires

Etiologie	Maladies	Incidence
Maladies virales	Maladie de Newcastle	+ + +
	" de Gumboro	+ + +
	Variole - Diphtérie	+ +
	Choléra	+
Diverses	Coccidiose	+ + +
	Salmonellose	+ +
	Leucose	+ +
	Helminthoses diverses	+ +

Sources : (12), enquêtes.

+ + +

L'élevage du petit bétail, au vu de cette étude est encore très peu développé.

Comme nous l'avons dit, les petits ruminants n'ont jusqu'alors jamais intéressé aussi bien les particuliers que les services publics.

Aussi, ce secteur reste réservé aux villageois qui malheureusement manquent de tradition pastorale, à tel point qu'il est difficile de parler d'élevage.

Les porcins par contre sont exploités aussi bien selon le mode "traditionnel que selon le mode "moderne".

.../...

L'élevage traditionnel est aussi très peu développé et se pratique avec des races locales. Là aussi, il n'y a aucun critère qui permet de parler d'élevage au sens réel.

L'élevage moderne par contre, bien que peu répandu, se pratique dans des fermes bien organisées d'Etat ou privées, avec des races importées (Large White).

Du fait que l'exploitation de cette espèce ne souffre pas de contraintes religieuses, elle devrait être la plus développée en raison de sa rentabilité.

Enfin l'aviculture qui semble être la plus valorisée des 3 types d'exploitation du petit bétail, est limitée par la pathologie. Celle-ci est favorisée d'une part par l'inexpérience des aviculteurs et d'autre part par les faibles moyens du Service de l'Elevage pour la combattre.

En somme, l'élevage du petit bétail qui aurait pu combler les faiblesses du développement du gros bétail, est lui même précaire. Cette situation doublement triste a des conséquences sur l'approvisionnement en viande du pays.

.../...

Chapitre IV

Les Besoins nationaux en viande, les sources d'approvisionnement et les conséquences sociales

Nous avons vu que le cheptel bovin du Congo est en phase de constitution. Ce qui rend les ventes et les abattages d'animaux exceptionnelles.

Dans l'étude qui va suivre nous allons essayer de présenter les besoins nationaux en viande et les moyens de les satisfaire.

I - Les besoins nationaux en viande bovine

Selon les statistiques du Ministère du Plan, les besoins en viande bovine du Congo sont évalués à 10.981,3 tonnes, pour une population de 1.331.464 habitants. Ils doivent être couverts de 2 manières :

- par la production nationale et par les importations.

1- La Production nationale

Le Congo n'est pas encore en mesure de produire de la viande pour couvrir ses propres besoins. Sa production nationale ne couvre que ^{6,6p100} de ses besoins (27).

Ce taux est en grande partie fourni par les ranches d'Etat. Ces derniers peuvent procéder à des ventes exceptionnelles portant sur des vaches de réforme, des vieux taureaux, quelques bouvillons, les animaux malades ou accidentés, etc.... en tenant compte des prévisions du Service de l'Elevage.

En 1980 par exemple les prévisions de production par ranch étaient

.../...

estimées comme l'indique le tableau n°17

Tableau n°17 : Les Prévisions de production de viande bovine par ranch en 1980

Ranches	Nombre Animaux	Equivalent Tonne
LOUBOULOU	350	60
LOUILA	525	90
MASSANGUI	1267	215,4
LOUAMBA	1324	225
Elevages villageois et privés	821	
Total	4297	731,5

Source : (29)

Ce taux représente $6,6p100$ des besoins du pays. Le déficit est par conséquent de $93,4p100$ correspondant à un équivalent en tonne de 10.249,7 tonnes. D'où la nécessité des importations massives .

2- Les Importations et leurs conséquences

Le Congo est depuis toujours presque entièrement tributaire de l'étranger pour son approvisionnement en viande bovine, sans pour autant réussir à couvrir ses besoins.

Ainsi lorsque nous prenons ses principaux fournisseurs d'Afrique

.../...

Centrale (Tchad, République Centrafricaine, Cameroun), nous remarquons au tableau n°18 que les importations ont toujours été importantes, mais jamais suffisantes. Ce qui veut dire que ce pays est éternellement déficitaire dans la couverture de ses besoins en viande.

Tableau n°18 : Les Importations de viande bovine

Orig.	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	Total
(Afri-centrale	1868	2118	3088	3489	3608	4131	3734	3752	4436	3519	3083	36.826
(Autres pays	117	128	145	115	117	-	-	-	-	-	4298	4.920
(Total	1985	2246	3233	3604	3725	4131	3734	3752	4436	3519	7381	41.746

Source : (5)

Les exportations de la RCA vers le Congo avaient été suspendues au premier semestre de 1977 pour des raisons inconnues (14) et n'avaient jamais repris.

Le Tchad pour des raisons intérieures ne pouvait plus satisfaire sa clientèle Congolaise. Aussi dès 1977, cette dernière s'était vue obligée de trouver d'autres marchés. C'est dans ce but que fut créé l'ONIVEG : Office National d'Importation et de Vente de Viande en Gros, un office d'Etat sous le contrôle du Ministère du Commerce

L'ONIVEG obtint un premier contrat de livraison de viande dès Septembre 1977 auprès de la Société Durand et Compagnie installée au

.../...

Gabon et spécialisée dans le commerce de viande et de boisson.

L'apport de la SODUCO dans la couverture des besoins atteignait quelques 5.500 T de viande par an, soit près de la moitié des besoins du pays pour un équivalent de près de 2.500.000.000 F CFA comme l'indique le tableau n°19

Tableau n°19 : Importations de viande bovine en 1979 (fournisseur : la SODUCO)

Carcasses	Quantité T	Valeur F CFA
Boeuf (viande)	4933,002	2.219.030.281
Agneau	31,917	35.690.893
Veau	4,942	3.593.334
Foie	46,494	24.148.378
Queue	89,675	40.214.602
Rognon	13,530	7.843.747
Langue mêlée	55,952	32.015.620
Coeur	14,963	6.058.254
Onglet	4,022	1.745.851
Cervelle	2,035	624.900
Ris	1,882	1.368.214
Tripe blanche	4,009	1.883.888
Tripe verte	265,524	82.518.788
Total	5467,947	2.456.736.750

Source : ONIVEG

.../...

C'est là une importante source de sortie de devises pour le pays. D'autre part cette dépendance contraint le Congo à se soumettre aux exigences de ses fournisseurs. Ce qui se traduit par des hausses régulières des prix comme le montre le tableau n°20.

Tableau n°20 : Evolution des prix CAF* par kg livré à l'aéroport par la SODUCO

Période	du 27-9-77 au	du 1er-7-79 au	du 1er-1-80	du 1-5-80 au
Organes	29-06-79	31-12-79	au 30-4-80	9-80
Viande boeuf	435	465	505	577
Agneau	969	1070	1116	1195
Veau	727	-	-	-
Foie	532	-	558	593
Queue	472	495	500	530
Rognon	593	601	583	-
Langue	562	593	892	942
Coeur	397	438	438	-
Onglet	425	448	468	466
Cervelle	137/Pièce	150/Pièce	146/Pièce	480
Ris	727	-	705	705
Tripe blanche	480	501	472	500
Tripe verte	303	335	359-405	405

Source : ONIVEG
* Coût Assurance Frêt

.../...

Par ailleurs le Congo subit indirectement les conséquences des difficultés politiques ou économiques internes de ces pays ou organismes fournisseurs, lorsque celles-ci les amènent à réduire ou à arrêter leurs fournitures avant le terme des contrats. Ce fut le cas du Tchad en 1975, de la République Centrafricaine en 1977, de la SODUCO en 1980.

Le Congo est ainsi obligé de rechercher constamment des fournisseurs lorsque la pénurie en viande devient aiguë. Aussi, après la SODUCO, des contrats ont été passés en fin 1980 entre l'ONIVEG et la SOGEVIANDE (France) d'une part, et LUYBEN (Belgique) d'autre part pour la fourniture de viande bovine. Des contacts de même nature sont en cours avec l'Argentine qui a d'ailleurs déjà fourni en 1980 32,6 tonnes de viande (29).

II - Les Apports des autres sources de protéines animales dans la satisfaction des besoins nationaux en viande

Nous avons vu que les autres secteurs de l'élevage sont peu développés notamment ceux des petits ruminants et des porcins. Leurs apports sont donc peu importants.

Les statistiques du Ministère du Plan estiment à 33,4 % le taux de couverture des besoins nationaux en protéines d'origine animale. Outre la viande bovine celles-ci sont apportées par la viande porcine, des petits ruminants, etc...

- La viande porcine

Les besoins nationaux sont estimés à 2.800 tonnes; mais la production nationale n'est que de 435 tonnes soit une couverture de 15,5%¹⁰⁰

Les importations sont dérisoires si on se base sur la quantité importée en 1980 : 2,5 tonnes (29).

- Les autres sources de protéine.

Alors que les viandes bovines et porcines couvrent les besoins nationaux jusqu'à $22,1p100$ la volaille, les petits ruminants, la pêche etc... n'apportent que $11,3p100$. Il faut signaler ici que, bien que la production halieutique soit importante comme le montre le tableau 21, elle est du domaine des grands pêcheurs étrangers qui pillent nos côtes. La part qui revient à la consommation locale est très faible, estimée à 13500 tonnes (30).

Tableau n°21 : La Pêche maritime au Congo

Années	Poissons de chalut	Sardinelles	Thons	Pêche artisanale
1970	5000	3100	13.351	3100'
1971	4200	2400	21.712	N.D
1972	7000	6900	26.000	N.D
1973	5500	6300	1.162	N.D
1974	4600	5200	-	ND
1975	5900	5700	-	N.D
1976	5700	5000	-	5700
1977	4400	4500	-	4200
1978	6900	-	-	4200

N.D. Non disponible : Source : Etude régionale sur la pêche maritime dans le golfe de Guinée (Annexe 2 : la pêche maritime au Congo) SCET INTERNATIO

.../...

En définitive, on peut dire que la couverture des besoins en protéines d'origine animale des Congolais n'est pas régulière. Les apports extérieurs varient selon les années. La production intérieure qui est de l'ordre de ^{30p100} 200 est largement insuffisante.

Il reste à voir quelles sont les conséquences sociales de cette situation.

III - Les Conséquences sociales de la pénurie de viande

Ces conséquences se situent principalement à deux niveaux :

1- Les prix de la viande bovine et leurs conséquences sociales.

Si nous prenons les prix de viande du tableau n°20, en 1980 par exemple, la viande de boeuf est livrée à 577 F CFA/Kg CAF par la SODUCO à l'ONIVEG. Ce dernier livre selon les tarifs officiels à 840 F CFA/Kg aux détaillants. Ceux-ci devraient vendre aux consommateurs à 900 F/kg de viande avec os et 1000F/kg de viande sans os.

Malheureusement ces prix ne sont pas respectés et les intermédiaires sont nombreux. Aussi la viande bovine est achetée dans les marchés de Brazzaville à des prix allant entre 1200 et 1500 frs le Kg.

Parallèlement, les animaux produits par les ranches d'Etat sont livrés aux commerçants à 350 F/Kg de poids vif (vache de réforme), et 400 f le kg de poids vif (boeuf). Ces derniers revendent directement aux consommateurs aux prix des marchés des grandes villes. Les marges bénéficiaires sont ainsi exorbitantes.

A ces prix, peu de gens consomment régulièrement de la viande bovine. Ce qui fait dire aux Congolais que la viande bovine est une "denrée de luxe" réservée à ceux qui ont un revenu relativement élevé. Le Congolais à revenu moyen ou bas ne consomme de la viande bovine que

.../...

lors des grandes cérémonies (fêtes du nouvel an, anniversaire etc...) ou une fois par mois, au moment de la perception de la solde mensuelle.

1a

Quant au paysan, manger de la viande bovine est un signe de prestige. Nous avons vu que ceux qui possèdent quelques têtes ne les exploitent que pour des raisons de prestige familial. De sorte que beaucoup de paysans peuvent passer des années sans goûter à de la viande bovine.

La situation est relativement identique voire pire en ce qui concerne la viande de porc du fait de sa rareté sur les marchés. Ceci tient à la faiblesse de la production nationale et à l'insuffisance des importations (2,5 tonnes aux neuf premiers mois de 1980) (29).

Les prix de la volaille sont par contre relativement abordables. Sur les marchés de Brazzaville, un poulet de chair coûte entre 800 et 1000F CFA.

Faute de pouvoir se procurer de la viande à des prix raisonnables, le Congolais à revenu moyen se contente quotidiennement des poissons de mer ou d'eau douce. Ceux-ci sont vendus sous diverses formes frais, séchés, fumés ou salés.

Le poisson frais est en partie importé. En 1980, 5400 tonnes de poissons frais sont venus d'Europe. Ce qui paraît paradoxal au vu de la production nationale figurée dans le tableau n°22.

Le poisson salé est en totalité importé d'Europe (quelques 370 tonnes pendant les 9 premiers mois de 1980).

On peut donc dire que la pénurie de viande est à l'origine de la hausse des prix, ce qui fait qu'elle n'est pas à la portée de tous les revenus.

.../...

2- La Recherche des substituts

Faute de pouvoir se procurer de la viande de boucherie ou de charcuterie (protéines de grande qualité), les Congolais (ouvriers et paysans surtout) continuent de s'adonner à la chasse. Le massacre est à ce niveau très important du fait de la prolifération des armes à feu modernes qui se vendent soit légalement soit frauduleusement.

Le danger de l'épuisement de la faune congolaise est imminent.

Les textes qui réglementent la chasse ne sont pas appliqués avec rigueur.

Dans la région du POOL, la situation est plus grave car tout le gros gibier a été chassé et détruit. Les chasseurs se sont tournés vers les plus petits, les rongeurs, les singes, les oiseaux etc...

Ce phénomène peut facilement^{se} vérifier en visitant les marchés des grandes villes.

En effet, la ville de Brazzaville située dans la région du POOL, est approvisionnée en gibier par les chasseurs de cette région. Jusqu'en 1969 (31) le nombre de vendeurs de gibier était supérieur au nombre de bouchers. Du fait de l'épuisement de la faune dans cette région, ces vendeurs deviennent rares. Nous avons compté en Novembre 1980 4 vendeurs de gibier contre 15 bouchers détaillants au marché de BACONGO*.

La même situation se retrouve à Pointe-Noire; en 1966 il y avait 23 vendeurs de gibier contre 3 bouchers détaillants au marché central. En 1970, 23 vendeurs contre 30 bouchers détaillants (31). En Novembre 1980 nous avons compté 13 vendeurs de gibier contre 36 bouchers détaillants.

* : Une commune de Brazzaville.

Les problèmes de l'approvisionnement en viande et de la distribution des disponibles se posent avec acuité au Congo. Ceci est du à la faiblesse de la production nationale. Les quantités de viande importées sont l'objet d'une grande spéculation. Les productions nationales halieutiques qui pouvaient en partie compenser le déséquilibre sont laissées aux gros chalutiers étrangers qui pillent systématiquement les côtes congolaises.

Toute cette situation engendre une autre, aux conséquences non moins graves : la destruction de la faune sauvage.

Il est pressant de prendre des mesures salutaires visant à contre-carrer aussi bien les importations massives (sortie de devises), que la destruction de la faune.

Le Congo connaît une situation générale précaire dans le domaine de l'alimentation carnée.

L'élevage bovin d'abord, presque entièrement statique est en début de développement. Malgré les bases prometteuses qui ont été lancées, l'autosuffisance dans ce secteur est encore illusoire. Ceci est surtout dû aux races élevées peu productives et aux modes d'élevage déséquilibrés. L'analyse montre qu'il importe de diversifier les races à viande dans les zones saines (sans glossines) et d'encourager le secteur privé tout en assurant un bon circuit de distribution. Les objectifs devaient être de réduire d'abord les importations puis de les supprimer au lieu de se contenter des apports extérieurs avec toutes les conséquences.

Cette réduction des importations devait être amorcée avec le développement accru de l'élevage du petit bétail. Ce dernier nous l'avons vu ne se porte pas mieux actuellement. Les petits ruminants n'ont jamais fait l'objet de quelle que attention en dehors des 2 dérisoires fermes d'Etat. Les raisons de la négligence de ce secteur sont inconnues.

Les porcins ne souffrent d'aucune contraintes religieuses, mais ne sont pas mieux valorisés. Leur rapide rentabilité devait inciter à encourager ce secteur.

L'aviculture à l'heure actuelle permet d'espérer un avenir prometteux si les conditions sanitaires sont améliorées. Son seul handicap est en effet la présence quasi permanente des maladies aviaires. La Société Nationale d'Aviculture (SONAVI) doit pouvoir multiplier des efforts afin que ce secteur puisse permettre d'amorcer la réduction de importations massives de viande et de réduire les prix.

.../...

TROISIEME PARTIE
SUGGESTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE AU CONGO

TROISIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES D'AVENIR

1. Introduction

Tous ceux qui ont étudié les pâturages du Congo et les possibilités pastorales de ce pays n'ont pas manqué de souligner son avenir certain.

Depuis les études de KOECHLIN (15,16), de KAVALAN (6,7), etc... sur la végétation du Congo, la nécessité de développer l'élevage, notamment bovin s'est avérée pressante .

Ce pays qui n'a que "sa misère et ses espoirs", disait BACO (1) reprenant la formule de LARRAT, peut devenir un pays dont l'élevage sera une source importante pour l'économie.

Ce pays est en effet beaucoup plus favorisé que les pays d'élevage transhumant de la zone sahélienne en raison de son climat humide très favorable à la végétation.

L'ex Président Malgache M. TSIRANANA en visitant les savanes sud du Congo s'était exclamé : "chez nous ce serait couvert de zébus". BACO (1).

Toutes ces opinions, confirment que l'avenir de ce pays dans le domaine de l'élevage est prometteux et mérite qu'on en prenne conscience .

C'est dans cette optique que nous avons voulu apporter des suggestions qui nous l'espérons contribueront à bâtir cet avenir.

Ainsi dans cette dernière partie, nous allons proposer les moyens permettant au Congo de valoriser ses immenses potentialités afin de satisfaire les besoins de ses populations en protéines animales. Nous dégagerons dans un premier chapitre les contraintes qui entravent le développement des unités agro-pastorales d'Etat et privées. Dans un deuxième chapitre nous ferons des suggestions tendant à améliorer l'organisation administrative et augmenter la production de viande au Congo.

..../...

Chapitre I : Les Contraintes au développement du secteur rural

Depuis 1970, tous les plans de développement économique et social du Congo accordent la priorité au secteur rural. Les programmes présentés sont souvent très vastes et parfois trop ambitieux pour être réalisables dans un délai de 2 ou 3 ans. Et c'est généralement au moment des bilans qu'on s'aperçoit que la situation a peu évolué, même si les bases de certains projets ont été posées.

Nous pensons qu'un projet d'élevage surtout bovin, est toujours sujet à des imprévues surtout d'ordre technique. C'est pourquoi son étude et sa réalisation doivent être minutieusement menées. Beaucoup de projets agropastoraux contenus dans les plans de développement économique et social n'ont pu être réalisés parce qu'ils ont été conçus et exécutés à la hâte. On a souvent négligé le côté technique du projet c'est à dire les cadres aptes à concevoir et à exécuter de tels projets.

L'autre aspect de ces contraintes concerne l'exploitation des unités agro-pastorales déjà existantes. Nous avons constaté que lorsqu'une unité de ce genre est sous la gestion de l'assistance étrangère, son exploitation ne pose généralement pas de problème. Dès qu'elle passe sous la tutelle de l'Etat, soit par une nationalisation brusque, soit à l'issue d'un contrat d'assistance, cette unité sombre aussitôt. Elle devient une charge pour l'Etat qui devra chaque année subventionner son fonctionnement. Nous citerons quelques exemples banales qui nous permettront d'envisager l'avenir des unités qui sont encore en cours d'assistance étrangère

- La ferme agro-pastorale de KOMBE :

Après avoir suscité des espoirs dès sa mise en exploitation par l'assistance technique chinoise en 1971, elle a vite échoué dès que ces techniciens sont partis. Elle survit actuellement grâce à des subventions de l'Etat.

- La ferme agro-pastorale d'ODZIBA : Elle n'a produit son manioc qu'en une année puis tout a sombré. La partie ^{ovine} mène une existence précaire.

- L'usine de trituration de manioc de MANTSOUNBA s'est arrêtée au stade d'essais de production de farine de manioc.

En ce qui concerne l'élevage bovin même si des situations similaires ne sont pas connues à l'exception de celle du ranch de MPASSA, il n'en reste pas moins que les ranches SONEL (entièrement étatiques) sont les plus mal exploités (comme nous l'avons vu). Les ranches qui bénéficient encore du concours financier et technique extérieur sont les mieux portants. Il n'est pas exclu que ces derniers sombrent aussi comme leurs homologues de la SONEL après la cessation de cette assistance et leur prise en main par l'Etat.

L'origine de cette situation remonte loin dans le temps.

Nous avons vu que le Congo a connu un grand retard dans la formation des cadres techniques de l'élevage. Cet handicap n'a pas permis aux Congolais d'assurer la relève de l'assistance technique étrangère; ce qui fait que l'élan pris au début de l'élevage a été freiné.

Mais ceci est surtout vrai pour le secteur étatique. Par contre le ralentissement du secteur privé qui était dominant et prospère peut s'expliquer en partie par le fait que l'Etat a voulu très tôt prendre le monopole de l'élevage, sans avoir formé au préalable ses propres cadres. Il en résulte que très souvent, l'unité nationalisée ou étatisée est dirigée par un agent qui ne dispose pas d'une formation technique conforme à sa tâche. Et les raisons du choix de tel ou tel autre agent est généralement d'ordre politique ou sentimental.

Par ailleurs il y a l'insuffisance de crédit alloué au secteur de l'élevage et le faible nombre de projets réalisés. Une unité nou-

vement étatisée, si elle ne dispose pas d'une assistance matérielle convenable, tombe vite quelle que soit la compétence de ses cadres techniques.

Telles sont donc les contraintes qui s'opposent au développement du secteur rural en général et de l'élevage en particulier du Congo.

Les suggestions que nous allons faire dans la suite de notre étude contribueront nous l'espérons à remédier d'une part à ces contraintes et d'autre part aux difficultés inhérentes aux réalités du milieu.

Chapitre II

Suggestions pour le développement de l'élevage au Congo

Le développement de l'élevage au Congo suppose un préalable qui est la réforme des structures administratives et techniques. C'est la raison pour laquelle nous proposons dans un premier paragraphe un nouvel organigramme qui permettra une meilleure répartition des fonctions et des tâches. Dans un deuxième paragraphe nous analyserons les objectifs à atteindre et les actions à entreprendre pour accélérer le développement de l'élevage au Congo. Enfin dans le troisième paragraphe nous ferons une analyse des moyens humains et matériels dont dispose le Congo pour mener à bien ce développement pastoral.

- D.G.E. : Direction Générale de l'Élevage
- D.R.E. : Direction Régionales de l'Élevage.
- D.A.A.F. : Direction des Affaires Administratives et Financières
- D.T.E. : Direction Technique de l'Élevage.
- D.R.F.E. : Division des Ranches et Fermes d'Etat.
- D.E.P. : Division des Etudes et de la Programmation.
- D.S.A : Division de la Santé Animale.
- D.A.P.A : Division de l'Alimentation et des Productions Animales.
- D.D.F. : Division de la Documentation et de la Formation
- S.R.Z.V. : Section Recherche Zootechnique et Vétérinaire.
- S.E.P.P. : Section Etude des Projets et Programmation
- S.P.S. : Section Police Sanitaire.
- S.C.P.L. : Section Clinique Pharmacie et Laboratoire.
- S.A.B. : Section Alimentation du Bétail.
- S.M.B. Section Marché du Bétail.
- S.B.E. : Section Boucherie d'Etat.

.../...

La D.G.E. : Direction Générale de l'Elevage.

Dans l'organigramme actuel, l'élevage et l'agriculture appartiennent à une Direction Générale commune. Comme toujours, l'élevage est considéré comme le parent pauvre du Ministère et les Vétérinaires comme des simples techniciens chargés d'exécuter les décisions.

L'organigramme proposé préconise une autonomie de la Direction de l'élevage par rapport à l'agriculture et sa conduite par des Vétérinaires. Ainsi, les insuffisances constatées dans la conduite des programmes d'élevage pourront être levées.

La D.G.E. sera l'organe centrale qui coordonnera et orientera toute la politique d'élevage du pays. Elle aura sous sa tutelle des divisions chargées de faire appliquer les programmes conçus au sommet. Ces divisions purement techniques seront contrôlées par une Direction Technique de l'Elevage qui sera aussi la sous-direction générale de l'élevage. Au niveau de chaque division sont prévues des sections qui sont les organes d'exécution.

Ces sections sont réparties comme suit :

- S.R.Z.V. Section Recherche Zootechnique et Vétérinaire.

Comme son nom l'indique, ce sera un organe de recherche regroupant toutes les infrastructures de recherche zootechnique ou vétérinaire existantes ou à créer.

Elle mènera des études en vue de la détermination des paramètres zootechniques des espèces animales d'élevage adaptées au Congo. Ceci permettra d'améliorer leur productivité par des sélections ou des croisements.

Dans nos propositions nous avons envisagé la création d'un centre national de recherche agronomique qui pourrait éventuellement remplacer la S.R.Z.V.

- S.E.P.P. : Section Etude des Projets et Programmation.

Pour éviter que les projets agro-pastoraux ne soient réalisés à la hâte et sans assise solide, nous proposons la création de cette section dont le rôle majeur sera celui de coordonner tous les projets. Elle se chargera de mener des études de terrain et de marché afin de déterminer les chances et les rendements des projets avant leur réalisation. C'est à elle que reviendra le rôle de planifier les besoins du pays en telle ou telle espèce animale pour satisfaire les besoins des populations.

- S.C.P.L. : Section Clinique, Pharmacie et Laboratoire.

Elle se chargera de la partie purement sanitaire. Les 3 entités qui la composent devront coordonner leurs actions pour lutter contre les maladies légalement contagieuses. Leurs actions couvriront l'ensemble du territoire national et toutes les espèces animales domestiques. Le pays est indemne des grandes épizooties africaines; cette section devra veiller à ce que cet état demeure un acquis pour le Congo car une épizootie de quelle que nature que ce soit, risque d'anéantir un cheptel déjà lourdement épuisé par la trypanosomiase et les acarioses.

- S.P.S. : Section Police Sanitaire

La Police sanitaire sera chargée de veiller sur la salubrité des denrées d'origine animale. Elle étendra ses interventions dans les abattoirs publics et clandestins, les marchés de viande, les magasins, les frontières susceptibles d'accueillir ces denrées. Elle reprimera les fraudes et appliquera la législation sanitaire.

- D.A.B. Section Alimentation du Bétail

Elle s'occupera d'une part de la production d'aliments du bétail dans les usines existantes et de l'autre d'importer ces aliments en cas

.../...

de difficulté de production. En outre elle pourra valoriser les sous-produits agro-industriels qui sont souvent gaspillés. Elle devra également apprendre aux éleveurs les techniques de conservation des fourrages et des ensilages.

- S.M.B. Section Marché du Bétail

Pour l'acquisition de tout animal sur pied à partir de l'extérieur on devra s'adresser à cette section qui est la seule habilitée à importer des animaux. Son principal but est donc de s'opposer aux entrées incontrôlées d'animaux dans le pays afin de prévenir toute épizootie.

A l'intérieur du pays, elle se chargera d'acheter aux éleveurs villageois et des ranches les animaux de boucherie pour l'approvisionnement en viande des boucheries d'Etat. Ceci éviterait aux éleveurs de conserver des animaux improductifs par prestige.

- S.B.E. Section Boucherie d'Etat.

A l'instar des pharmacies d'Etat ou autres nombreux offices d'Etat chargés de contrôler les productions dont ils ont la compétence, nous proposons la création des boucheries d'Etat. Elles pourront concurrencer les boucheries privées, lutter contre la hausse incontrôlée des prix de viande et les marchés clandestins de viande. Elles s'approvisionneront d'une part à partir de l'Office National d'Importation et de Vente de Viande en Gros (ONIVEG) et d'autre part à partir de la S.M.B. La section police sanitaire pourra aider la S.B.E. dans la lutte contre les marchés clandestins de viande.

Elles seront installées dans toutes les grandes agglomérations et permettront ainsi d'approvisionner régulièrement les populations situées dans les centres qui sont actuellement privés de viande de qualité.

En dehors de ces sections essentiellement techniques, nous avons proposé la création de 2 divisions qui auront des actions purement administratives et de formation.

- D.R.F.E. Division des Ranches et Fermes d'Etat

Nous avons vu que les ranches et les fermes d'Etat sont pour la plupart dirigés par des Docteurs Vétérinaires ou des Ingénieurs Zootechniciens. Le paradoxe est que ces directions rendent compte de leurs activités aux Secteurs d'Elevage dirigés par des Conducteurs d'Elevage. Il va sans dire qu'il surgit ici des incompréhensions. On ne sait pas qui doit contrôler les ranches. Les Directeurs de ranches ne peuvent pas normalement se soumettre aux ordres des Conducteurs d'Elevage. Ce qui fait que très souvent les rapports d'activité des ranches ou des fermes sont mal ventilés. On ne sait pas à quel niveau s'adresser pour obtenir un renseignement sur telle ou telle unité. On est obligé de se rendre dans les unités même pour être renseigné, ce qui constitue une difficulté.

La division des ranches et fermes d'Etat sera dans notre organigramme un centre administratif où seront rassemblés toutes les informations concernant les unités d'Etat. On y collectera les informations sanitaires, et zootechniques des cheptels, la situation des pâturages et du personnel de chaque unité. Elle n'aura cependant aucune action à entreprendre sur le terrain. Ainsi le Directeur technique sera le seul à faire des recommandations au niveau des unités. Les Secteurs n'auront plus aucun droit de regard sur les unités d'Etat. Leurs interventions se limiteront au monde paysan et dans les unités propres à la Région ou au District.

- D.D.T. : Division de la Documentation et de la Formation

Le manque de documents scientifiques reste un handicap sérieux

.../...

dans les recherches au Congo.

En ce qui concerne les recherches zootechniques ou vétérinaires, il n'existe pas de centre de documentation valable. Celui du Ministère de l'Economie Rurale n'est en fait qu'un Service d'archives où sont gardés les rapports internes du Ministère. Il n'y a ni salle de lecture, ni fichiers, ni rayons. Il n'existe semble-t-il pas de relations avec d'autres services de documentation scientifique du pays ou étrangers.

C'est pour pallier ces insuffisances que nous proposons la création d'un centre de documentation ou à défaut, une bibliothèque scientifique qui pourra répondre aux besoins des utilisateurs. Ce centre pourra coopérer avec des organismes spécialisés de l'O.N.U ou de l'O.U.A., ainsi que d'autres centres de recherche sur les productions animales en Afrique.

Cette division se chargera également de la programmation des stages de formation des agents du Ministère ayant droit à un perfectionnement à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

- D.R.E. Directions Régionales de l'Élevage

Ces directions installées dans les chefs-lieux des Régions auront pour tâche majeure l'encadrement des éleveurs villageois, les privés et les coopératives par l'intermédiaire des Secteurs d'Élevage situés dans les Districts.

Chaque Région pourra en outre développer des unités d'élevage autonomes qu'elle sera en mesure de gérer grâce aux Secteurs.

En résumé, cette hiérarchie que nous proposons pourrait contribuer à mettre de l'ordre dans le secteur de l'élevage qui demande un accroissement rapide.

De ce fait elle aiderait à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le paragraphe qui suit: .../...

II - Les Objectifs à atteindre et les mesures à appliquer

En analysant la situation de l'élevage du Congo et les problèmes de l'approvisionnement en viande, il s'avère urgent de prendre des mesures. Ainsi en fixant tout d'abord les objectifs à atteindre, on peut préconiser une série de mesures pratiques. Nous nous fixons donc des objectifs à court et à long terme avec à chaque fois les mesures à prendre.

A - Les Objectifs à court terme et les mesures à appliquer

Nous resumons ces objectifs en 6 points :

- Réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur par son approvisionnement en viande.
- Réduire la sortie massive des devises.
- Réduire la constante pénurie en viande.
- Combattre la hausse des prix de viande.
- Réduire le massacre de la faune sauvage.
- Développer le secteur de l'élevage privé.

Tous ces points visent en fait un même idéal, augmenter rapidement la production nationale des produits animaux. Cela nécessite des mesures concrètes que nous résumons en 3 points :

- Améliorer les conditions actuelles d'élevage dans les unités d'E
- Multiplier les unités d'élevage du petit bétail.
- Accroître l'assistance aux éleveurs privés et villageois.

1 - Amélioration des conditions actuelles d'élevage dans les ranches et fermes d'Etat

Les réalisations qui sont en cours dans certains ranches et que

.../...

nous avons citées doivent être généralisées et encouragées.

Cependant on semble ignorer que même les bouviers doivent être formés. CSER (8) a fait remarquer en visitant les ranches du Congo que "n'est pas éleveur qui se dit et une population qui n'a pas de traditions pastorales ne se laisse pas convertir en quelques années de chasseur en pasteur".

L'accent doit être mis sur leur formation en tant qu'ouvriers spécialisés. Ils ne doivent pas être considérés comme des simples manoeuvres, ni employés à n'importe quelle tâche.

Le personnel qualifié affecté par ranch devrait comporter au moins 2 Docteurs Vétérinaires. Ils devraient être répartis par zones comme cela se fait au ranch de la DIHESSE.

Nous avons proposé que la Direction Générale de l'Élevage instaure l'utilisation obligatoire des "figuiers" dans la construction des clôtures et des parcelles. Cette mesure devrait s'étendre aux éleveurs villageois et privés. Nous avons souligné leur double avantage : coût et peu élevé et constitution des parcelles solides/durables.

En ce qui concerne les dimensions des parcelles il est judicieux d'adopter des normes à peu près identiques pour tous les ranches. Des parcelles de 125 ha semblent plus adaptées au suivi des animaux, à éviter la trop grande dispersion dans les pâturages, à faciliter le ramassage et le gardiennage.

On devrait beaucoup mettre l'accent sur la rotation des pâturages. Elle évite leur rapide dégradation et permet de couper le cycle des tiques, sans toutefois favoriser la substitution des animaux sauvages. Des ceintures de sécurité pourraient ainsi être installées autour des ranches en y favorisant l'implantation des camps des bouviers ou des villages.

.../...

Les feux de "contre-saison" ont aussi un double avantage : la fourniture des jeunes repousses au moment où l'herbe devient trop lignifiée à l'approche de la fin de la saison des pluies et la lutte contre les tiques.

C'est pourquoi il serait judicieux de disposer des surfaces assez vastes pour pouvoir effectuer ces rotations et ces feux de contre-saison. Le fait de réduire constamment les surfaces initialement disponibles au moment du démarrage des projets ne permet pas l'utilisation de ces techniques à grande échelle. Il y a pourtant beaucoup d'espaces disponibles, mais on a trop tendance à exploiter de très petites superficies pour des raisons non évidentes. Il faudra tirer au maximum profit des surfaces disponibles, non utilisées par l'agriculture.

Les pâturages du Congo sont certes riches en espèces fourragères mais leur digestibilité n'est souvent pas durable. Elles sont généralement appetables les 4 ou 5 premiers mois puis deviennent au fur et à mesure très lignifiées, perdant ainsi leur valeur bromatologique. C'est pourquoi on devrait aussi penser à intensifier la culture fourragère des espèces à haute valeur telles que les Stylosantes et les Pennisetum. Celles-ci seraient utilisées au moment où les pâturages naturelles perdent leur valeur bromatologique.

Sur le plan sanitaire, du fait de la fréquence de la brucellose et de la tuberculose, un vaste programme d'assainissement devra être mis en place avec le concours du laboratoire scientifique vétérinaire de Brazzaville.

En outre, chaque ranch devra disposer d'un petit équipement de laboratoire pour les diagnostics courants.

Pour lutter efficacement contre les tiques, il faut augmenter le

.../...

nombre de "dipping tank" par ranch et supprimer le système des "spray" qui n'est pas économique. Il faut aussi que les animaux, après les traitements acaricides, ne repartent aussitôt se vautrer dans les rivières. Ils seraient également mis à l'abri des pluies en construisant dans chaque parc de nuit un hangar qui pourrait contenir chaque troupeau.

Nous avons également proposé outre les rotations des pâturages, la construction des campements de bouviers autour des périmètres d'élevage pour éloigner les animaux sauvages. Ceci éviterait l'entretien des tiques dans les périmètres mis en défens.

Des examens coprologiques seraient régulièrement faits pour diagnostiquer les principaux helminthes. Il a été prouvé que ces helminthes sont responsables de la majeure partie des cas de mortalité des veaux. On devrait notamment penser à éliminer cet Agriostomum vryburgi qui a été malencontreusement introduit au Congo par erreur professionnelle.

Sur le plan de l'exploitation des ressources animales, nous avons proposé dans notre organigramme la création des boucheries d'Etat. Une mesure tendant à supprimer la vente de viande ou des animaux sur pied aux commerçants qui ^{entretiennent} la spéculation sur les prix de viande serait envisagée. Tous les animaux à abattre devraient être livrés aux boucheries d'Etat qui en assureraient la ventilation dans tous les grands centres. A cet effet nous pensons que tout le monde pourrait disposer fréquemment de la viande à des meilleurs prix.

Comme nous l'avons proposé dans notre organigramme, la création d'un marché du bétail pourrait être une grande réussite dans l'application des prix de la viande. Nous pensons que ce serait là le meilleur moyen de connaître aussi avec exactitude la production nationale en viande.

Ces mesures que nous avons proposées concernent beaucoup plus le secteur bovin qui semble le mieux organisé comme nous l'avons vu. En ce qui concerne le petit bétail d'autres mesures visant beaucoup plus une rapide croissance / de la quantité des productions animales seront envisagées.

2 - Multiplication des unités d'élevage du petit bétail

C'est surtout à ce niveau que la production animale devrait le plus être intensifiée pour réaliser le plus rapidement possible les objectifs fixés.

Nous avons vu que ce secteur est très peu développé, en dehors de l'aviculture qui connaît un essor remarquable mais freiné par sa pathologie. Même si cette aviculture se développe vite, l'organisation des circuits de production n'est pas assurée. Ce qui fait qu'à ce niveau la pénurie semble importante et les prix des produits relativement élevés. La nécessité des boucheries d'Etat s'avère donc évidente.

Dans l'ensemble, c'est tout le secteur qui est peu valorisé. Pour un pays d'un million et demi d'habitants, disposant des nombreux avantages naturels, et où les problèmes d'approvisionnement en viande se posent avec acuité, des mesures urgentes devraient porter sur la diversification des méthodes et des points d'élevage du petit bétail pour couvrir les besoins. Nous savons que les élevages du petit bétail sont plus rapidement productifs que le gros bétail pour plusieurs raisons :

- Cycles de reproduction plus courts,
- Productivité numérique plus élevée,
- Possibilité d'utilisation des techniques de synchronisation des chaleurs chez les ovins

.../...

- Coût d'exploitation peu élevé
- Pas de contraintes religieuses pour l'élevage porcin, etc...

Malgré l'existence des 3 projets en cours que nous avons signalés à Pointe-Noire, LOUBOMO et OMANDO pour l'élevage porcin et l'aviculture, les perspectives semblent peu prometteuses dans l'immédiat. Il ^{en} faudra encore d'autres à NKAYI, QUESSO, IMPFONDO et KINKALA.

Tous les projets en cours ne font pas mention de l'élevage des petits ruminants. Les 2 petites fermes qui existent (KIBELEMOUSSIA et ODZIBA) ne totalisent même pas un millier de têtes. La production annuelle de petits ruminants est insignifiante. Il suffit de se référer aux abattages contrôlés de 1980 pour s'en convaincre (29).

BRAZZAVILLE	:	227 têtes
POINTE-NOIRE	:	539 têtes
NKAYI	:	201 têtes.

Nous suggérons que tous les projets d'élevage puissent désormais s'intéresser aux petits ruminants et porcins. Les races locales peuvent être améliorées par des programmes de sélection ou de croisement. Il existe en Afrique de l'Ouest des races ovines très performantes, tel que le mouton "Targui", qui pourraient être élevées dans les zones indemnes de glossines comme les Plateaux BATEKE.

A l'instar des "champs du Parti" qui sont cultivés dans chaque District, on devrait instaurer des "fermes du Parti" dans chaque District. On pourrait diversifier les espèces animales disponibles.

Toutes ces mesures, même si elles paraissent ambitieuses sont applicables. Il n'y a pas de raison que l'élevage qui concourt au même titre que l'agriculture à l'alimentation des populations soit marginalisé.

.../...

3 - Accroissement de l'assistance aux éleveurs privés et villageois

L'élevage bovin avait pu être vulgarisé en milieu paysan^{que} grâce à la formule de métayage comme nous l'avons vu. Les mesures prises avant l'octroi des animaux et l'assistance apportée aux villageois avaient fait de cette formule une réussite.

Il est vrai que le manque de cadres nationaux et les difficultés d'approvisionnement en reproducteurs ont contribué à l'abandon de cette formule. Actuellement nous pensons qu'elle peut être relancée grâce au concours des Conducteurs d'Elevage formés sur place. Pour contourner la difficulté due à la pénurie en reproducteurs il faut regrouper les postulants en collectivités. Ceci pourrait avoir plusieurs avantages :

- le nombre de têtes d'animaux à consentir sera plus réduit,
- les membres d'une collectivité pourraient plus facilement unir leurs efforts financiers pour construire les clôtures,
- l'assistance technique serait plus organisée au niveau d'un groupement.

Tous les métayers seraient fichés et régulièrement suivis par les Secteurs d'Elevage. Même après le remboursement du capital, l'assistance et le contrôle devraient être maintenus.

En ce qui concerne les bovins, on insistera beaucoup sur la construction des clôtures solides répondant aux normes fixées par les services techniques. Ceci pour éviter la divagation des bêtes, source de conflit entre éleveurs et agriculteurs d'une part et source d'accident pour les personnes vivant aux alentours d'autre part.

L'opération qui est en cours, visant à recenser et à récupérer les animaux offerts en métayage depuis de nombreuses années rencontre des difficultés dues notamment à l'hostilité des éleveurs. Ce qui est en

partie normal. Nous estimons que les efforts doivent plutôt être concentrés au niveau de l'organisation de ces éleveurs. Tous les éleveurs villageois des bovins pourraient être recensés et regroupés au sein des collectivités ou des coopératives. Ainsi leur contrôle pourrait être facilité.

Dans l'organigramme que nous avons proposé la section marché du bétail trouverait aisément des bêtes pour approvisionner les boucheries d'Etat qui seraient créées. Au lieu de pratiquer de l'élevage contemplatif comme c'est le cas actuellement dans les villages, les Secteurs d'Elevage conseilleraient les éleveurs sur les modalités de vente de leurs animaux ; les vieux animaux, les malades, les accidentés etc... devraient être aussitôt vendus au lieu d'encombrer inutilement le cheptel.

Ces ventes permettraient non seulement de rajeunir les troupeaux, mais aussi d'obtenir de l'argent pour l'entretien de ces élevages.

Quant aux élevages privés des Européens, l'assistance se limiterait à l'organisation des circuits de distribution de viande. En outre ils se conformeraient aux dispositions prises en matière de politique pastorale du pays.

En procédant ainsi, nous pensons que non seulement on accélérerait le processus de l'autosuffisance en viande mais aussi on amorcerait un développement pastoral équilibré.

B- Les Objectifs à long terme et les mesures à appliquer

Au fur et à mesure de la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et de la pénurie en viande du pays par les mesures à court terme, on mettrait en place des structures de plus en plus so-

.../...

lides et à grande production. Ici les objectifs à atteindre seraient :

- l'autosuffisance en viande,
- la mise en valeur de tous les espaces verts propices à l'élevage.

- augmenter la production agricole par l'association agriculture-élevage.

- amorcer la production laitière.

Pour ce faire, les mesures à entreprendre consistent à :

- intensifier l'élevage des races bovines à viande dans les zones peu infestées par les glossines.

- intensifier l'élevage des petits ruminants dans les zones peu infestées par les glossines.

- l'exploitation de l'énergie animale en agriculture par la traction animale

- l'introduction des races laitières dans les zones peu infestées par les glossines.

1- L'Élevage des races bovines à viande

Nous envisageons ici la mise en valeur de la zone du centre constituée par les plateaux de MBE, de KOUKOUYA et de BATEKE.

L'élevage des races bovines à viande est certes gêné par la présence des glossines, vecteurs de trypanosomes au Congo. La poursuite du peuplement du cheptel national par les races trypanotolérantes est freinée par le manque de pays fournisseurs de reproducteurs.

Cependant on ne saurait se décourager dans la recherche des solutions satisfaisantes. L'expérience de la ferme laitière (C.E.B.) sur le plateau de MBE au Nord de Brazzaville prouve bien que l'élevage des races extra africaines y est bien viable puisque les animaux se portent bien. On ne fait pas état de trypanosomiase dans la région. Nous avons vu que l'écologie n'y est pas favorable aux glossines.

Ces premières expériences doivent permettre d'envisager l'extension de cette ferme plus au Nord en y introduisant des races pures à viande d'origine européenne, asiatique ou sud-américaine.

Dans les travaux préliminaires on pourrait penser au problème de la culture fourragère car c'est en fait l'insuffisance des bons pâturages qui constitue le handicap majeur. Cette culture fourragère se ferait sur des grandes étendues en procédant à un système d'irrigation du fait de la présence des grands cours d'eau dans la région. En même temps on accentuerait les méthodes de sécurité dans la prévention contre les glossines. Les méthodes de lutte écologique sont les plus appropriées. Toutes les petites galeries forestières présentes dans la zone pourraient être supprimées.

Ensuite, on pourrait passer directement à l'étape d'élevage intensif. Après l'adaptation des espèces bovines, le deuxième objectif serait d'effectuer des croisements avec la race NDAMA. Ces croisements pourraient se faire selon un schéma qui permettrait de renforcer la trypanotolérance des métis et d'augmenter les capacités bouchères des NDAMA. Selon par exemple le schéma ci-dessous proposé par SERRES (19), on obtiendrait des métis trypanotolérants qui seraient alors élevés dans la région Sud où ils disposeront de pâturages naturels très abondants.

La méthode de métissage proposée ci-dessous est un croisement rotatif utilisant plusieurs races de types génétiques très différents, comportant des taurins et des zébus.

ND (f) X ZF (m) 1/2 ZF , 1/2 ND;
(les mâles sont abattus)

1/2 ND, 1/2 ZF(f) X Ta(m) 1/4ND, 1/4ZF, 1/2 Ta
(les mâles sont abattus)

1/4 ND, 1/4 ZF, 1/2 Ta (f) X ND (m) 5/8 ND, 1/8 ZF, 1/4 Ta

ND : NDAMA

Ta : Tarine

ZF : Zébu Foulbé

Ce produit final composé de 5/8 de sang NDAMA, 1/8 de sang Zébu foulbé, 1/4 de sang de Tarine serait testé dans les zones du Sud où existe la trypanosomiase.

- Les NDAMA qui pourront être sélectionnés sur place apporteront le gène trypanotolérant

- La Tarine est une race taurine française de format moyen. Elle possède une bonne résistance à la chaleur qu'elle a prouvée dans plusieurs pays d'Afrique du Nord. Cette race apporte des gènes laitiers, de croissance rapide et de précocité.

- La Zébu peul de l'Adamaoua ou Zébu Foulbé est l'un des animaux d'Afrique les mieux conformés pour la production de viande et il est assez précoce. Le climat de l'ADAMAOUA avec une longue saison de pluies ressemble assez à celui du Congo. Cette race pourra permettre d'augmenter l'aptitude bouchère de la NDAMA

A défaut de ces races, on pourrait choisir d'autres qui, en associant leurs caractères génétiques pourraient créer des nouvelles races à viande adaptées aux conditions climatiques du Congo.

2- Intensification de l'élevage des petits ruminants

Dans les mêmes conditions d'élevage des races bovines extra africaines, on cherchera à développer l'élevage des petits ruminants importés.

L'Afrique de l'Ouest est à cet effet assez pourvue en races ayant des bonnes performances bouchères et laitières. Nous pensons surtout au mouton Targui (présent au Sénégal, au Mali, en Mauritanie) et à la chèvre rousse de MARADI (présente au Niger).

.../...

Ces élevages seraient implantés dans les sites déscurvus de glos-sines. C'est à cet effet que nous insistons sur le développement de la zone du Centre.

3- L'utilisation de l'énergie animale en agriculture par la traction

Les effets bénéfiques de la traction animale en agriculture ne sont pas connus des Congolais. C'est ainsi que la production agricole a toujours été très faible en dépit de la richesse des sols. Les espaces cultivés manuellement ne suffisent que pour produire la quantité nécessaire à la subsistance des paysans.

L'utilisation des charrues tirées par des bovins en milieu paysan pourrait révolutionner le monde rural Congolais.

C'est pourquoi, tout en assurant l'assistance aux éleveurs villa-geois, on devra les initier à l'utilisation des animaux dans le la-bour et le transport des récoltes. Nous estimons que c'est une opéra-tion qui nécessite d'abord une grande sensibilisation et des réformes importantes au niveau des structures administratives du Ministère de tutelle. C'est pourquoi son instauration est à envisager à long terme et échelonnée dans le temps.

4- Amorce de la production laitière

En examinant l'élevage laitier qui est en cours d'expérimentation au Congo, les résultats prouvent que son implantation a été précipi-tée. On n'a pas préparé les structures d'accueil. Ensuite le projet en lui même n'a pas fait l'objet d'études préliminaires sérieuses. A l'heure actuelle il faut craindre des imprévus (tel que le manque d'eau) qui peuvent nuire à son développement.

Le problème crucial actuel du Congo est celui de l'approvisonne-ment en viande. On devrait donc lui accorder la priorité, alors que la production laitière devrait être la dernière étape de la promo-tion des productions animales. La production laitière nécessite en

effet des conditions trop difficiles à réunir. Ensuite sa consommation ne préoccupe pas pour le moment les Congolais.

III - Les moyens humains et matériels

Dans ce dernier paragraphe de notre étude, nous allons examiner les possibilités d'utilisation des moyens humains et matériels dont dispose le Congo pour réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

1- Les moyens humains

Nous avons vu que le Congo a connu un retard considérable dans la formation des cadres Vétérinaires et Zootechniciens. Le rythme actuel et accéléré de formation de cadres semble combler ce retard. Nieux, on risque d'assister à la situation inverse (c'est-à-dire plus de cadres et peu d'emplois) si d'autres structures d'accueil ne sont pas créées.

Comme nous l'avons mentionné plus haut le Congo dispose en ce moment d'une quarantaine de Docteurs Vétérinaires et d'une vingtaine d'Ingénieurs Zootechniciens. Si leur nombre est encore insuffisant, ces cadres peuvent néanmoins être mobilisés pour la réalisation des objectifs à court terme et pour le lancement d'un programme à long terme. Ce qui fait par contre le plus défaut, ce sont les cadres moyens (agents techniques et conducteurs d'élevage). Un effort devra être fait pour augmenter leurs effectifs à partir des établissements de formation existant sur place.

Quant aux Docteurs Vétérinaires, il faudra rapidement augmenter leur nombre selon les besoins planifiés du moment.

A ce propos, l'École Inter Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de DAKAR (EISMV) peut apporter une grande contribution. Cette école présente en effet le double avantage d'être implantée en zone intertropicale et de dispenser un enseignement dont les objectifs ré-

pendent aux conditions économiques, sociales de nos Etats. Elle dispense une formation qui ne nécessite pas un long réapprentissage sur le terrain.

En ce qui concerne la nomination à un poste de direction d'une unité agro-pastorale, il faudra définir des critères de bases assez solides. Nous pensons qu'une expérience d'un mois à ans après la fin des études universitaires pourrait être exigée des postulants.

En outre, nous estimons que les Vétérinaires, en dehors de ceux expérimentés et affectés à l'administration centrale où à l'enseignement, ne sont pas des bureaucrates. Pour un pays dont la nécessité de promouvoir l'élevage devient impérieuse, il est inadmissible de concentrer des cadres techniques valides dans des bureaux sans exercer la profession pour laquelle le pays leur a consacré tant de sacrifices. De même, il serait aussi ridicule d'envoyer un cadre Vétérinaire dans un village avec ses "bras et ses jambes" parce qu'il est un cadre rural.

Un cadre rural doit disposer d'abord d'un ordre et d'un plan de travail, puis d'un minimum de moyens matériels indispensables à l'exercice de sa tâche.

2- Les moyens matériels

Même si les moyens humains existent, les moyens matériels constituent le support de toute action.

La plupart des pays en voie de développement ne disposent que de peu de moyens matériels pour faire face à tous leurs besoins. Les besoins alimentaires croissants sont à notre avis les plus urgents. C'est pourquoi les priorités devraient être accordées à la production alimentaire.

Pour le Congo, à l'heure du "boom pétrolier", il serait regrettable que l'élevage ne puisse pas bénéficier d'importants investissements.

Nous pensons que c'est l'occasion de concrétiser ce mot d'ordre qui est devenu le dénominateur commun de tous les plans de développement économique et social : "l'agriculture et l'élevage, priorité des priorités".

Conclusion

Dans cette troisième partie de notre étude nous avons envisagé les perspectives prometteuses de l'élevage au Congo. En présentant d'une part les maux qui minent le développement de nos unités de production et d'autre part les solutions qui pourraient aider à les surmonter, nous estimons avoir modestement aidé notre pays.

Nos suggestions sont certes ambitieuses, mais réalisables dans un pays très peu peuplé, et où chacun devrait manger à sa faim, au vu des immenses faveurs naturelles dont il dispose.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

La République Populaire du Congo, située en Afrique Centrale, s'étend sur une superficie de 342.000 Km². Elle est couverte à 65 p 100 par la forêt et 13 p 100 par la savane pure et boisée.

Sa population qui est de 1.331.000 habitants est fortement urbanisée (38,7 p100). Ce qui fait que les activités rurales sont très peu développées et axées sur l'agriculture de subsistance.

L'élevage, malgré les immenses superficies pouvant l'abriter, les faveurs climatiques, la richesse de la flore fourragère, etc... ne bénéficie pas de l'intérêt qu'il mérite. De ce fait, il attire peu les Congolais. Ce qui explique les difficultés rencontrées pour former des cadres susceptibles d'assurer la relève des Techniciens Européens après l'indépendance. Ces derniers se sont attelés à développer l'élevage moderne à partir des années 1950. Malgré les premiers nombreux échecs, la persévérance a conduit à l'implantation d'un élevage moderne qui malheureusement n'a pu maintenir le rythme du début, faute de techniciens nationaux.

Les premiers Docteurs Vétérinaires Congolais ne sont arrivés qu'à partir de 1971. Depuis, cet élevage a pu reprendre son évolution, malgré les difficultés techniques et surtout matérielles du fait de la faiblesse de crédits alloués à l'élevage et du peu d'intérêt qui lui est accordé.

Cet élevage se pratique de 2 manières : l'élevage moderne qui est du domaine des entreprises d'Etat et quelques rares privés Nationaux ou Européens, et l'élevage villageois entièrement sédentaire.

Outre son faible développement, il se construit de façon déséquilibrée. Le secteur de l'élevage bovin, plus lentement productif connaît un essor remarquable depuis près de 10 ans, avec notamment l'installa-

tion des 3 grands ranches financés par le F.E.D. (Fonds Européen de Développement) et la Banque mondiale. Le secteur de l'élevage du petit bétail (composé de porcins, de petits ruminants et de la volaille), rapidement productif est presque délaissé au profit des villageois qui n'ont malheureusement aucune tradition pastorale. Ces derniers pratiquent un élevage, contemplatif, signe d'honneur et de noblesse car les animaux ne sont pas exploités pour des besoins alimentaires.

Ceci fait que l'élevage congolais n'accroît que assez lentement. Il ne satisfait qu'à peine le 1/3 des besoins de la population. Toutes les productions animales du Congo ^{ne} couvrent que 23 p100 des besoins du pays. D'où les importations massives pour réduire le déficit. En outre, cette dépendance quasi permanente vis à vis de l'extérieur fait que le Congo subit constamment les contre-coups de ses fournisseurs. Ces fournitures ne sont pas régulières et sont susceptibles d'être interrompues à tout moment. Et le pays est obligé de "mendier" pour obtenir un contrat.

Il résulte de cette situation que les prix de viande sont sujets à des variations de 25 à 50p100 chaque année. Ensuite, ces prix ne sont généralement pas à la portée de tous les revenus. D'où une cause de déséquilibre social. Ce sont toujours les mêmes qui consomment la viande de boucherie et de charcuterie. D'autres se contentent constamment du poisson sous toutes les préparations, encore faudrait-il qu'il soit toujours disponible. Et pour satisfaire le désir de consommer de la viande, on se rue ^{vers} la faune sauvage qui est en train de disparaître, sans protection.

En définitive, la situation actuelle de l'élevage du Congo ^{cause} un grand déséquilibre dans l'alimentation carnée des Congolais, malgré les immenses potentialités naturelles.

C'est au vu de cette analyse que nous avons apporté des critiques et des suggestions, en espérant qu'elles serviront à orienter le développement de l'élevage du Congo vers une autosuffisance en alimentation carnée de ses populations.

BIBLIOGRAPHIE

- X1- BACO (C.) : Contribution à l'étude de l'élevage bovin dans la République du Congo-Brazzaville.
Thèse Méd. Vét. Lyon 1965 ; 42
- 2- BALABANOV (V.A.-) - BOUSSAFOU (D.) : La Dermatophilose du bétail en République Populaire du Congo.
Rév. Elev. Méd. Vét Pays Trop., 30 (4) : 363-368
- * 3- BOUSSAFOU (D.) : Les Principaux arthropodes d'intérêt vétérinaire au Congo-Brazzaville : (Moyens de lutte).
Thèse Méd. Vét. Toulouse 1971., 6.
- 4- BOUSSAFOU (D.) : Un foyer de trypanosomiase du bétail trypanotolérant à l'Office du Ranch de la DIHESSE.
Rapport : 16e Réunion du Conseil Scientifique International de Recherche sur les trypanosomiasés et leur contrôle : Yaoundé : Octobre - Novembre 1979.
- 5- BOUSSAFOU (D.) : Les Trypanosomiasés animales en République Populaire du Congo : Principe de recherche pour une lutte efficace. Rapport : Conseil scientifique Laboratoire Vétérinaire Scientifique
Brazzaville : Session du 7 juillet 1979.
- 6- CAVALAN (P.) : Les Essais d'introduction et de culture des plantes fourragères dans la vallée du Niari :
Bull ; IEC, 1959, (17-18).
- 7- CAVALAN (P.) : Station agronomique de LOUDIMA.
L'expérimentation sur les plantes et cultures fourragères :
Rapport 1960.

- 8- CSER (?) : Rapport de mission aux ranches de la LOUILA et de la LOUBOULOU.
Paris : JEMVT, 1977.
- 9- DESROTOUR (J) : Rapport de mission aux ranches de la LOUILA et de LOUBOULOU . Paris : JEMVT, 1971.
- 10- DJAMOUANGAMA (J.) : Etudes des formations herbeuses de la plaine de la DIHESSE.
Thèse science : Montpellier 1977.,
- 11- DIMANCHE (?) - RUIZ HIDALGO (A.) :
Rapport de mission au ranch de la LOUILA
Paris : JEMVT, 1977.
- 12 - GOMA-KICK (A) : Situation sanitaire et méthode et prophylaxie en République Populaire du Congo.
Bull. Off. Int. Epiz, 1976., 86 : 589-598. (XLIVe session générale, rapport n°11).
- 13- GRABER (M.) - TURPIN (M.) : Un parasite nouveau dans la République Populaire du Congo.
Rév. Elev. Méd. Vét. Pays Trop., 1976, 29 (1) : 23-30
- 14 - GRENGBO - SANZIA-SAZIN (R.) : L'élevage Centrafricain : situation actuelle et perspectives d'avenir.
Thèse Méd. Vét. DAKAR : 1978, 13.
- 15- KOECHLIN (J.) : La Végétation des savanes du Sud de la République du Congo.
Paris : ORSTOM, 1961.-

- 16- KOECHLIN (J.) : Pâturages naturels et cultures fourragères en Afrique Occidentale et Centrale.
N°1/8, Service de l'Enseignement.- Paris IEMVT, 1963
17. LHOSTE (P.) : Comportement saisonnier du bétail Zébu en Adamaoua Camerounais.
II La Croissance avant le sevrage pour les veaux de race locale et les métis demi-sang Brahma.
Rév. Elev. Méd. Vét. Pays Trop., 1968, 21 (4) :499-517.
- 18- NGOUONIMBA-GOULOU (J.) : Situation actuelle de la médecine préventive au Congo :
Thèse Méd. DAKAR : 1981, 20.
- 19 - SERRES (H.) : Rapports de mission au ranch de la DIHESSE : 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, Paris : IEMVT.
- 20- SORET (M.) : Histoire du Congo Brazzaville.
Paris : Editions Berger - Levrault, 1978.-
237 P.
- 21- TOURE SAYDIL (M.) : Chimiothérapie et chimioprophylaxie des trypanosomiasés animales. IS.R.A. DAKAR, Laboratoire HANN, 1977.
- 22- TRONCY (P.M.) - HERMANS (P.) : Cours de parasitologie, DAKAR, EISMV, 1978 - 1979.

Anonymes

- 23- AEF : Inspection Générale de l'Elevage et des Industries animales.
Rapport, 1959.

- 24- AEF Economique et Financière : Rapport 1959
- 25- CIPEA : Le Bétail trypanotolérant d'Afrique Occidentale et Centrale.
Addis-Abéba : CIPEA, 1979.- 2 Tomes.
- Tome 1 : Situation générale .- 155 P
- Tome 2 : Situations nationales.- 311P.
- 26- Colloque (1er) international sur la recherche sur l'élevage bovin
en Afrique tropicale humide.-
BOUAKE 18-22 Avril 1977. Ministère de la Recherche Scienti-
fique de la Côte d'Ivoire.-
2 Tomes .- 1026 P.
- Tome 1 : Séance inaugurable, les écosystèmes, le milieu,
les ressources alimentaires.
Tome 2 : Les Productions animales, économie de l'élevage, re-
cherche et développement, annexes.
- 27 - CONGO (Rép. Pop) : Economie Rurale (Ministère). Conférence sur
les entreprises d'Etat, 1979.
Tome 1 : Les Bovins.
- 28 - CONGO (Rép Pop) : Elevage (Service) : Organisation et fonctionne-
ment.
- 29 - CONGO (Rép. Pop) : Elevage (Service) :
Rapport d'activités des neuf premiers mois, 1980.
- 30 - Europe- Outre-mer : L'Afrique d'expression française et Madagas-
car.- 20e édition.- 1980, (607- 608).

.../...

- 31- SEDES : Approvisionnement en viande de l'Afrique Centrale.- Paris : SEDES, 1971.- 2 Tomes.
- Tome 1 : Analyse de la situation actuelle et projections 1975.- 1985 dans les huit pays de la Région.- 420 P.
 - Tome 2 : Synthèse, diagnostics et propositions pour la Région et les Sous-Régions.- 161 P.
- 32- SEDES : Recueil statistique de la production animale.- Paris :SEDES, 1971. 1201 P.

TABLE DES MATIERES

	Pages
<u>INTRODUCTION</u>	1
 <u>PREMIERE PARTIE</u> :	
LE CADRE ET LES BASES DE L'ELEVAGE AU CONGO	3
GENERALITES : LE CONGO	4
I - Aperçu historique sur le mode de vie primitif	4
II - Aperçu géographique	5
CHAPITRE I : Les Grandes Régions naturelles	9
A - LE NORD	9
B- LE CENTRE	10
C- LE SUD	12
CHAPITRE II : L'Alimentation Animale	17
I - Valeur des Pâturages	17
A - Les Pâturages naturels	17
B- Les Jachères	19
C- Pâturages artificiels	20
II - Autres produits utiles à l'alimentation animale	22
A - Les Produits agricoles	22
B- Les Sous-Produits agro-industriels	23
CHAPITRE III : Les Débuts de l'élevage au Congo	24
CHAPITRE IV : Le Fonctionnement des instances administra- tives de l'élevage : le facteur humain	35
A - Le Ministère	35
B - Le Service de l'Elevage	36
C - La Formation des Cadres	38

.../...

DEUXIEME PARTIE :

LA SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE ET LES PROBLEMES DE L'AP- PROVISIONNEMENT EN VIANDE	44
CHAPITRE I : La Constitution du Cheptel bovin	46
I- Les Races	45
I-1 - Les Taurins	46
I-2 - Les Zébus	50
II - Les Modes d'élevage :	51
II-1 - Les Grands élevages : le Ranching	54
II-2- Les Elevages villageois	58
II-3 - Les Elevages des Privés Européens	61
III - Les Différents établissements d'élevage d'Etat	62
III- 1 - Le Ranch de MPASSA	62
III-2 " " " MASSANGUI	62
III-3 " " " LOUAMBA	63
III-4 " " " LOUILA	64
III-5 " " " LOUBOULOU	66
III-6 L'Office du Ranch de la DIHESSE (O.R.D.)	67
III-7 - Le Centre Expérimental Bovin (C.E.B.)	70
III-8 - La Société Cotonnière (SOCOTON)	71
Conclusion	
CHAPITRE II : La Pathologie bovine au Congo	76
I- Les Tiques et leurs affections	76
II- Les Glossines et leurs affections	78
III - Autres affections	81
Conclusion	

CHAPITRE III : La Situation du Petit bétail	83
I- Les Petits Ruminants	88
II- Les Porcins	92
III- L'Aviculture	95
CHAPITRE IV : Les Besoins nationaux en viande, les sources d'ap- visionnement et les conséquences sociales	100
I- Les Besoins nationaux en viande bovine et les sources d'approvisionnement	100
II- Les Apports des autres productions animales	105
III- Les Conséquences sociales de la pénurie en viande	107
Conclusion	111

TROISIEME PARTIE :

SUGGESTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE AU CONGO : Les perspectives d'avenir	112
CHAPITRE I: Les Contraintes du développement du secteur rural	114
CHAPITRE II : Suggestions pour le développement de l'élevage au CONGO	117
I- Proposition d'organigramme	118
II- Les Objectifs à atteindre et les mesures à appliquer	124

.../...

A- Les Objectifs à court terme et les mesures à appliquer	124
B- Les Objectifs à long terme et les mesures à appliquer	131
III- Les Moyens humains et matériels	136
1- Les Moyens humains	136
2- Les Moyens matériels	137
Conclusion	138
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	139
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	142

Le Candidat

VU

LE DIRECTEUR

de l'Ecole Inter-Etats des Sciences
et Médecine Vétérinaires

LE PROFESSEUR RESPONSABLE

de l'Ecole Inter-Etats des Sciences
et Médecine Vétérinaires

VU

LE DOYEN

de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie

LE PRESIDENT DU JURY

Vu et permis d'imprimer

Dakar, le

LE RECTEUR PRESIDENT DU CONSEIL PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE DE DAKAR

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE BAKAR

"Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT,
fondateur de l'Enseignement vétérinaire dans le monde, je promets et
je jure devant mes maîtres et mes aînés :

- D'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de
la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.
- D'observer en toutes circonstances les principes de
correction et de droiture fixés par le code déontolo-
gique de mon pays.
- De prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune
consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que
l'on peut faire.
- De ne point mettre à trop haut prix le savoir que je
dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude
de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

"QUE TOUTE CONFIANCE NE SOIT RETIREE S'IL ADVIENNE QUE JE ME PARJURE".